

# *futuribles*

*analyse et prospective*

**La politique étrangère  
allemande**

---

**La dérive des taux  
d'occupation**

---

**Prospective  
de l'économie  
mondiale**

---

**Controverse autour  
de la compétitivité**

# futuribles

*analyse et prospective*

**REVUE MENSUELLE**

55, rue de Varenne

75341 Paris Cedex 07 - France

• Tél : (33 1) 42 22 63 10

• Fax : (33 1) 42 22 65 54

• Minitel : 3615 SJ\*FUTURIBLES

**Comité d'orientation :** Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

**Comité de rédaction :** Anne de Beer, Jean-Yves Boulin, Bernard Cazes, Gilbert Cette, Michel Drancourt, Charles du Granrut, Alain Michel, Alain Parant, André-Yves Portnoff, Michel Schiray, Jacques Theys.

**Directeur :** Hugues de Jouvenel

**Rédaction :** Clarisse Fabre, Christine de Guébriant

**Assistante :** Annie Palmantier

**Abonnements-diffusion :**

Corinne Roëls, Fabrice Colin

<b>1 an :</b>	France	630,00 FF
	Etranger/DOM TOM	680,00 FF
	Par avion	780,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	

<b>Le numéro :</b>	France	70 FF (port inclus)
	Etranger/DOM TOM	75 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1995

Publiée avec le concours du Centre national du livre  
Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X  
Imprimerie Bialec S.A. - Nancy  
Dépôt légal n° 42327 - Mai 1995

**U**nique revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

## Au sommaire des derniers numéros

### n°193

- Les nouvelles formes d'emplois
- De l'utilité de la recherche
- L'Europe vue d'Allemagne

### n°194

- SIDA : l'ampleur de la pandémie
- L'impact socio-économique du SIDA
- Le réveil des civilisations ?

### n°195

- Le partage de l'emploi en Allemagne
- Le réseau européen de transports à l'horizon 2010
- L'Europe incertaine : entre élargissement et approfondissement

### n°196

- Réconcilier sécurité sociale et marché
- L'Asie : opportunité ou menace pour l'Europe

### n°197

- Coût du travail et emploi : diagnostic et propositions, consensus et controverses

# futuribles

analyse et prospective

**NUMÉRO 198**

**MAI 1995**

**Allemagne : quelle politique étrangère ?** 5

*Hans Stark*

**Les taux d'occupation en Europe.**

**Le choix des indicateurs pertinents** 17

*Achille Seghin*

**Les grandes tendances de l'économie mondiale.**

**Un exercice de prospective néerlandais (1<sup>re</sup> partie)** 43

*George Gelauff, Ben Geurts, André de Jong, Gerrit Zalm*

## **FORUM**

**La compétitivité mondiale. The World Competitiveness Report** 57

*Stéphane Garelli, Madeleine Linard de Guertechin*

**The World Competitiveness Report.**

**Les dangers de l'auto-évaluation** 68

*Albert Merlin*

**Critique de la compétitivité** 71

*Riccardo Petrella*

## **ACTUALITÉS PROSPECTIVES**

**81**

Un Européen sur deux satisfait de la démocratie... L'homme : un crocodile en puissance ? Emploi : monopole des 25-49 ans. Le renouveau du paysage religieux. Vers une pénurie de capitaux à l'échelle mondiale ? Au hit-parade du pouvoir d'achat. La défense face aux crises du futur. La paix suspendue à une goutte... La fortune des morts. Reprise : les indices et l'opinion. Les relations euro-méditerranéennes. Piratage de logiciels en entreprise. Le tofflerisme est-il un humanisme ?

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Analyses critiques** 95

H. Le Bras, *Les limites de la planète : mythes de la nature et de la population*. J. Martino, *Technological forecasting for decision making*. S. Brunel, *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*. B. Kayser, A. Brun, J. Cavailles, P. Lacombe, *Pour une ruralité choisie*. R. Brunet, *La France, un territoire à ménager*. A. Cotta, *Un nouveau Président pour rien*. S.L. Shirk, *How China opened its door, the political success of PRC's foreign trade and investment reform*. C.G. Fricaud-Chagnaud, J.J. Patry, *Mourir pour le roi de Prusse ? Choix politiques et défense de la France*

**Comptes rendus**

**110**

# Revue *futuribles*

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom .....

Prénom .....

Société (ou Profession) .....

Fonction-Service .....

Adresse .....

Tél. ....

*Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle « Futuribles »*

France

Etranger /  
DOM-TOM

Par avion

pour un an/11 nos                      630 FF                      680 FF                      780 FF

pour deux ans/22 nos                      1 100 FF                      1 200 FF                      1 350 FF

Les étudiants bénéficient d'un tarif spécial (sur demande).

### RÈGLEMENT

sur envoi d'une facture

chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Futuribles sarl

virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007  
Paris - Compte n° 06511680408-74)

carte bleue, American Express n° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Intitulé ..... Date d'expiration .....

Signature du titulaire et cachet

Date : .....

# Du bon choix des indicateurs

*Le Gouvernement d'Alain Juppé, nommé à l'issue des élections présidentielles françaises, entend faire de la lutte contre le chômage sa priorité absolue. Bravo !*

*« La lèpre du chômage » (J. Lesourne), à juste titre hante les Français comme la plupart de leurs voisins. Qu'on s'attache **effectivement** à y remédier serait assurément une heureuse nouveauté. Mais il n'en reste pas moins que le tristement célèbre taux de chômage est sujet à discussion et conduit à de fréquentes méprises.*

*Sujet à discussion parce que le numérateur (les chômeurs) et le dénominateur (la population active) peuvent faire l'objet de différentes définitions : admettons que l'on retienne celles du Bureau International du Travail et gageons que plus aucun Gouvernement n'aura la malhonnêteté d'en changer.*

*Objet de fréquentes méprises parce que le taux de chômage ne rend point compte du volume d'emploi et de l'ampleur du sous-emploi, a fortiori de la proportion de la population totale qui est effectivement active au sein de cette catégorie particulière d'activités qui sont monétarisées.*

*On pourra toujours gloser sur le fait*

*qu'il y a d'autres activités (domestiques, vernaculaires, bénévoles...) dont la valeur, à l'aune d'autres critères que la monnaie, est plus grande. Voire que certaines d'entre elles, en dépit de leur caractère marchand, échappent à la comptabilité nationale parce qu'elles s'exercent au noir, parfois sous des formes criminelles.*

*Le fait est que nous vivons dans une société où le revenu des gens dépend de leur travail ou du travail des autres et qu'il n'est donc point indifférent de savoir quelle est la proportion de ceux qui travaillent et de ceux dont les revenus proviennent de transferts sociaux.*

*Or, comme le montre A. Seghin, le « taux d'occupation » tend à diminuer et le « taux de charge » à augmenter de sorte que, au-delà de l'indispensable lutte contre le chômage, s'impose un retournement plus général de tendances en l'absence duquel toute notre organisation économique et sociale devrait être repensée.*

*Nous nous efforçons d'examiner dans Futuribles quels sont les futurs possibles, potentiels descendants de la situation présente. Mais, sans doute, ne souligne-t-on jamais assez combien la situation actuelle, elle-*

même, peut être perçue de manière différente, notamment selon les lunettes que l'on chausse, les indicateurs que l'on utilise.

Les points de vue peuvent varier ; encore faut-il qu'ils s'expriment dans un langage commun pour que s'instaure un véritable échange, donc qu'on s'entende sur un minimum de définitions et de normes communes. Tel est l'intérêt de disposer d'un dictionnaire ; tel est celui de s'accorder sur des indicateurs pertinents.

Ainsi le Produit Intérieur Brut par tête est-il un indicateur de développement communément admis dont toutefois on oublie trop souvent que la valeur est toute relative et que, dès lors qu'on entend procéder à des comparaisons internationales, l'unité de référence devient déterminante ; on l'a bien vu, par exemple, lorsque la Banque Mondiale a, pour la première fois, substitué à l'étalon dollars celui des Parités de Pouvoir d'Achat.

Il en va de même de tous les indicateurs, y compris de ceux qui se prêtent à la mesure et donnent lieu à la production de statistiques dont la valeur est inestimable, sous réserve toutefois que la magie des chiffres n'entretienne pas l'illusion d'une vérité scientifique incontournable. En jonglant avec différents concepts — tous aussi valables (relativement) les uns que les autres — A. Seghin nous montre combien la perception que l'on peut avoir des défis économiques et sociaux diffère suivant les instruments de mesure utilisés.

Que dire alors des données autre-

ment plus complexes, comme celles dont on peut disposer sur la compétitivité des entreprises ou des pays : ou bien on ne l'appréhende qu'à l'aune de leurs performances économiques, on mesure alors leurs résultats, non leurs atouts ; ou bien l'on recherche quels sont les facteurs qui la déterminent, la valeur que l'on peut leur accorder (exprimée en quelle unité ? mesurée par quels procédés ?) et les pondérations qu'il convient d'introduire (à l'aide de quels outils dès lors que se mêlent des données quantitatives et des opinions ?).

Ces problèmes se posent de manière permanente au prospectiviste mais également à tous ceux s'efforçant d'appréhender les réalités actuelles. Nous en avons plusieurs exemples dans ce numéro qui montrent les vertus et les limites de nos instruments de mesure, leur utilité incontestable mais... relative.

Apprenons donc à regarder la réalité sans être à l'excès esclave ou des idéologies ou du scientisme, à l'appréhender avec un maximum de rigueur sans pour autant considérer en avoir saisi toutes les finesses avec des instruments qui demeurent grossiers.

« Regarder l'avenir le bouleverse » disait Gaston Berger, mais il se pourrait bien qu'en regardant autrement le présent nous soyons nous-mêmes étonnés d'y découvrir des raisons de craindre et d'espérer auxquelles, spontanément, nous ne prêtons pas une attention suffisante.

Hugues de Jouvenel

# Allemagne : quelle politique étrangère ?

Hans Stark <sup>1</sup>

*Cinq ans après l'unification allemande, quelles sont la position de l'Allemagne en Europe et ses priorités en matière de politique étrangère ?*

*En dépit de certaines craintes que pouvaient entretenir ses alliés, l'Allemagne demeure plus que jamais attachée à l'édification d'une Union européenne non seulement économique et monétaire mais aussi politique (ceci n'impliquant pas qu'elle prenne une forme fédérale) dont l'approfondissement constitue un préalable indispensable à son élargissement à l'Est.*

*Consciente en même temps des faiblesses de l'Union en matière de politique étrangère, elle demeure également très attachée à l'OTAN, à l'UEO et à l'ONU qui demeurent pour elle les seules instances au sein desquelles elle pourrait activement, mais non sans réserve, jouer un rôle dans le domaine de la sécurité internationale.*

*Hans Stark montre en fait ici combien la politique étrangère allemande est empreinte de « continuités et de retenues », ses marges de manœuvre étant du reste limitées et très largement suspendues à la volonté de ses alliés, victimes — particulièrement pour ce qui concerne l'Europe — des atermoiements français...*

H.J.

La chute du mur de Berlin et l'unification de l'Allemagne ont pris tout le monde au dépourvu, les Allemands autant que leurs voisins. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses voix se soient élevées à la fois pour saluer cet événement inattendu et pour exprimer certaines réserves, des doutes, voire des inquiétudes sur l'avenir de l'Allemagne et sur son rôle sur la scène européenne. Avec la signature du traité 2 + 4 qui scelle son unification au niveau

1. Comité d'études des relations franco-allemandes, Institut Français des Relations Internationales (IFRI).

international et qui met donc fin au statut particulier des quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale à son égard, l'Allemagne, dorénavant libre de ses mouvements, ne risque-t-elle pas de se dégager de ses engagements internationaux et de renouer avec son passé ? Dopée par l'absorption de la RDA et « recentrée » par rapport à l'Europe, ne risque-t-elle pas de succomber à des velléités hégémoniques ? Et que faire de l'OTAN désormais sans adversaire potentiel, certes, mais qui a permis de canaliser le potentiel militaire de l'Allemagne fédérale et, par conséquent, d'exercer un certain contrôle sur sa politique étrangère ?

Aujourd'hui, près de cinq ans après l'unification de l'Allemagne, ces questions n'ont rien perdu de leur actualité et continuent d'alimenter le débat, non seulement en France et dans de nombreux pays européens, mais aussi en Allemagne. Car force est de constater que les interrogations et inquiétudes des voisins de l'Allemagne sont aussi celles des Allemands eux-mêmes. D'où la naissance, en RFA, d'une discussion passionnée et profonde sur le rôle de l'Allemagne, ses responsabilités particulières, sa place en Europe et sur ses relations avec ses voisins et ses différents partenaires, à laquelle participent responsables politiques<sup>2</sup>, d'instituts de recherche<sup>3</sup> et journalistes<sup>4</sup>. L'existence même de ce débat montre d'abord que les responsables et les spécialistes politiques partagent l'essentiel des points de vue exprimés à ce sujet dans les pays voisins. Mais il est aussi intéressant de noter qu'en matière de politique étrangère, les responsables allemands insistent sur la nécessité d'une continuité et d'une retenue, sur l'orientation occidentale de la RFA et sur l'indispensable maintien des structures multilatérales sur lesquelles s'appuie la diplomatie de la République fédérale.

Cette vision est aussi celle des responsables politiques, qu'ils soient chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates, libéraux ou même verts, ces derniers ayant même subi une transformation profonde en se déclarant partisans de l'ancrage à l'Ouest, qu'il s'agisse de l'OTAN ou de l'Union européenne. Mais cette volonté de continuité et de retenue cache aussi le refus d'agir, de décider et d'assumer des responsabilités nouvelles qui pourraient perturber l'équilibre interne et externe de la République fédérale. Car le vrai intérêt

---

2. Voir en particulier : Schäuble, Wolfgang. — *Und der Zukunft zugewandt*. — Berlin, 1994 ; Fischer, Joschka. — *Risiko Deutschland. Krise und Zukunft deutscher Politik*. — Köln, 1994 ; et Schmidt, Helmut. — *Handeln für Deutschland. Wege aus der Krise*. — Berlin, 1993.

3. Voir entre autres Nötzold, Jürgen et Nerlich, Uwe. — *Sicherheitspolitik Deutschlands. Neue Konstellationen, Risiken, Instrumente*. — Stiftung SWP Ebenhausen, Baden-Baden, 1992. Voir également : Kaiser, Karl et Maull, Hanns W. (éd.). — *Deutschlands neue Außenpolitik*. — Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, Oldenbourg, 1994. Enfin, notons également l'existence de très nombreux articles sur la politique étrangère de l'Allemagne dans des revues spécialisées, telles que *Europa-Archiv*, devenue *Internationale Politik, Außenpolitik* et *Blätter für deutsche und internationale Politik*, sans oublier les « *Arbeitspapiere* » de la DGAP à Bonn et de la fondation Ebenhausen.

4. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, les *Süddeutsche Zeitung* et *Die Zeit* jouent à cet égard un rôle fondamental.

national de l'Allemagne, un intérêt aussi inavoué qu'omniprésent, c'est celui du maintien de la stabilité politique interne, du bien-être économique de ses concitoyens et de la paix sociale. La satisfaction de ce désir n'est possible qu'en refusant de prendre des risques, de s'engager à l'égard de pays et de régions instables qui pourraient contrecarrer la « tentation suisse » de l'Allemagne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Allemagne est fermement décidée à promouvoir les structures qui permettent l'épanouissement de ce bien-être : l'OTAN, l'UEO et l'OSCE, censées garantir la sécurité, l'ONU et l'UE, vecteurs de la démocratie et de la coopération, enfin le GATT et l'OMC destinés à faire respecter et à développer les principes de l'économie de marché. Toutes les démarches que les responsables de Bonn ont entreprises ces dernières années, avec plus ou moins de succès, visaient à assurer la survie de ces différentes organisations internationales qui ont permis à la RFA de jadis de retrouver, peu à peu, sa souveraineté et sa dignité et qui devraient permettre à la République fédérale d'aujourd'hui d'exister sans susciter les craintes de ses voisins et de poursuivre ses intérêts sans prendre de risques unilatéraux. C'est cet attachement aux structures internationales de l'après-guerre qui expliquent la politique du « noyau dur » qu'elle prône depuis quelques mois, son attachement à l'alliance transatlantique, son rêve d'une sécurité collective parallèle par le biais de l'OSCE et, enfin, sa demande de disposer d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Mais si la politique étrangère de l'Allemagne est devenue assez prévisible et même assez efficace, grâce à son ancrage dans ces différentes organisations internationales, c'est aussi parce que les responsables de Bonn sont conscients de l'absence d'alternatives. En effet, la « diplomatie bilatérale » continue de souffrir de la mauvaise image de marque de la nouvelle Allemagne et des bouleversements qui se sont produits (et qui continuent à se produire) en Europe et dans le monde.

L'un des soucis exprimés à l'étranger lors de l'unification allemande était lié au devenir incertain de la CEE, menacée d'éclatement en raisons de nouveaux intérêts géopolitiques de l'Allemagne unie, notamment en Europe de l'Est. En effet, la CEE et le SME, créés pour ancrer la RFA à l'Ouest, ne risquaient-ils pas de perdre leur intérêt pour une Allemagne, dont le centre de gravité se serait déplacé à l'Est ?

## *La volonté européenne de l'Allemagne*<sup>5</sup>

En réalité, c'est le contraire qui s'est produit et cela pour trois raisons. D'abord, et avant tout, le centre de gravité économique de l'Allemagne se trouve toujours à l'Ouest, le long du Rhin, depuis le Bade-Würtemberg (la

---

5. Les intertitres sont de la rédaction. NDLR.

« Silicon Valley » allemande), en passant par le triangle Francfort-Wiesbaden-Mayence (le haut le lieu du monde des finances) jusqu'à la Rhénanie du Nord-Westphalie (le *Land* le plus industrialisé et dont le nombre d'habitants est supérieur à celui de l'ex-RDA). Le déménagement de Bonn à Berlin ne changera rien à cette donnée géopolitique. Deuxièmement, l'importance de la CEE et du SME n'est pas que d'ordre économique. Tout comme l'Euratom et surtout la CECA, ils ont permis d'occidentaliser l'Allemagne, de surmonter l'antagonisme franco-allemand et de stabiliser la démocratie outre-Rhin. L'attachement de l'Allemagne à la construction européenne s'explique donc aussi, et peut-être surtout, par des considérations culturelles, sociales et politiques. D'où sa volonté de réaliser à temps le volet économique et monétaire : décidée un an avant la chute du mur, lors du sommet de Hanovre, en 1988, et confirmée en 1991 par le traité de Maastricht, l'Union économique et monétaire verra le jour au plus tard en 1999 avec le remplacement des monnaies nationales, dont le deutschmark, par l'écu.

Mais la volonté européenne de l'Allemagne va plus loin encore, trop loin même pour certains de ses partenaires. Dès 1990, craignant peut-être une éventuelle défection communautaire de l'Allemagne, le président Mitterrand s'est mis d'accord avec le chancelier Kohl pour compléter la construction économique et monétaire de l'Europe en lui associant un volet politique, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité (la PESC), en vue d'améliorer l'ancien système de coopération politique européenne des douze (CPE). Mais la construction politique de l'Europe est loin de se réaliser au même rythme que celle de l'Union économique et monétaire. Cette dernière est fortement intégrée, d'orientation supranationale et en grande partie soumise au vote majoritaire, alors que la PESC s'inspire de thèses et de règles essentiellement intragouvernementales, où chacun dispose d'un droit de veto. Selon de nombreux Allemands, cette construction hybride correspond surtout aux intérêts français et britanniques car elle vise à anéantir l'hégémonie du deutschmark sans que Paris et Londres aient à renoncer aux prérogatives et à leur liberté de mouvement en matière de sécurité et de défense. Il n'est donc pas à exclure que l'Allemagne insiste pendant les deux ans à venir — c'est-à-dire avant la conférence intergouvernementale censée réviser certains passages du traité de Maastricht — pour qu'un plus grand équilibre s'instaure entre la construction économique et la construction politique de l'Europe.

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter le document des chrétiens-démocrates allemands, intitulé « réflexions sur la politique européenne »<sup>6</sup>. L'idée du noyau dur ne s'inspire pas d'une volonté farouche des Allemands d'imposer son système fédéral aux Européens. Le débat sur le fédéralisme, que condamnent si farouchement certains gaullistes, est un faux débat, dans la

---

6. Voir la traduction en français du document de Karl Lamers et de Wolfgang Schäuble dans *Futuribles*, n° 193, décembre 1994, p. 29-39.

mesure, où il y a de moins en moins de divergences entre, d'un côté, le fédéralisme d'outre-Rhin, où l'Etat allemand (*der Bund*) joue un rôle de taille et, de l'autre, le centralisme à la française de plus en plus atténué du fait de la décentralisation. Le vrai débat lancé par le document de la CDU est celui de l'union politique. Car les Allemands ne peuvent pas imaginer une union qui aurait une composition de pays variable selon la nature de la coopération envisagée. Tout sépare ainsi le noyau dur de la thèse des cercles d'Edouard Balladur qui s'appuie tantôt sur le couple franco-allemand, tantôt sur l'entente franco-britannique, tantôt sur l'axe franco-espagnol ou franco-italien. Le noyau dur au contraire se compose d'un nombre fixe de pays, sans droit de « *opting-out* » et dont la politique d'approfondissement européen englobe l'ensemble des domaines de la construction européenne, ce qui implique, par conséquent, la fin de la différenciation entre des domaines soumis à la supranationalité et ceux qui demeurent intergouvernementaux. Pour les Allemands, la PESC devrait donc s'inspirer des mêmes critères de fonctionnement que la PAC ou l'UEM. Les cercles concentriques préservent au contraire l'essentiel de l'actuelle différenciation entre la solidarité économique et la liberté politique des pays membres. D'où l'accueil peu chaleureux réservé au document de la CDU en France. La question du fédéralisme n'y est donc pour rien.

L'ardeur pro-intégrationniste des responsables de Bonn peut surprendre, notamment eu égard aux craintes d'une éventuelle défection de l'Allemagne vis-à-vis de la construction européenne. Cependant, si les Allemands insistent autant sur le développement des structures supranationales de l'Union européenne, ce n'est pas tant en raison d'un amour soudain pour les thèses intégrationnistes des pères fondateurs de la CEE, mais en raison du sort incertain de l'Europe de l'Est. Et ceci est la troisième raison pour laquelle l'Union européenne est d'un si grand intérêt pour la RFA. A elle seule, l'Allemagne ne pourra soutenir l'effort de transition et de développement économique et industriel de ses voisins centre-européens, bien que cela soit indispensable pour stabiliser la situation économique, politique et sociale de ces pays et, par conséquent, pour mettre un terme à l'instabilité permanente qui sévit le long des frontières orientales de l'Allemagne. L'intégration européenne des pays de l'Europe centrale permettrait à l'Allemagne de partager le fardeau de l'aide économique et de repousser le « mur de la prospérité » quelques centaines de kilomètres plus loin, à l'Est de l'Europe, aux frontières de la CEI. Or, comme l'élargissement de l'Union européenne que l'Allemagne appelle de ses vœux nécessite l'approfondissement de ses institutions, est née l'idée du noyau dur.

Néanmoins, la politique européenne de l'Allemagne n'est pas exempte de certaines contradictions. D'abord, la profession de foi du chancelier Kohl en faveur de la construction européenne contraste avec l'eurosepticisme et l'attitude anti-Maastricht de nombreux Allemands, attachés au *deutschmark* et à l'authenticité de la bière allemande. De nombreux Allemands se heurtent

aussi au « déficit démocratique » d'une construction européenne sans véritable législatif et au double exécutif. Et n'oublions pas, principal architecte, avec la France, du traité de Maastricht, l'Allemagne était pourtant le dernier pays à le ratifier. Aussi, dans son jugement sur la constitutionnalité du traité de Maastricht, le 12 octobre 1993, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a-t-elle souligné que l'Union européenne ne devait pas instaurer les Etats-Unis de l'Europe, mais se limiter à l'organisation d'une confédération d'Etats souverains et respecter l'identité nationale de ses pays membres. Or, le projet d'un noyau dur n'est-il pas contraire à la position de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, une position que les responsables politiques allemands sont tenus de respecter ? Enfin, la volonté allemande de faire de la PESC un outil diplomatique et militaire efficace pourrait se heurter à la réticence des Allemands et même de la classe politique allemande, de s'engager dans des actions de maintien ou de rétablissement de la paix et de créer en dehors de l'OTAN une structure militaro-politique à même de concurrencer l'Alliance atlantique et de provoquer le départ des soldats américains du continent européen.

Aussi, de nombreuses questions restent encore ouvertes quant à l'engagement réel de l'Allemagne au sein de l'Union européenne. Mais ces contradictions ne résultent pas d'une soi-disant « nouvelle donne », créée par l'unification de l'Allemagne. Les réticences communautaires de l'Allemagne d'aujourd'hui sont identiques à celles de la RFA de jadis : attachement au deutschmark, critique du déficit démocratique et réactions anti-militaristes. Aussi, au niveau européen, l'attitude de la nouvelle Allemagne est beaucoup plus proche des positions de l'ancienne RFA que l'on ne pourrait le croire, à première vue, cinq ans après la chute du mur de Berlin.

## *La politique de sécurité et de défense*

Vis-à-vis de l'OTAN, l'Allemagne fait preuve de la même fidélité sentimentale et contradictoire, que par rapport à l'Union européenne. Privée d'adversaire, incapable de trouver un nouveau rôle et politiquement incapable d'enrayer de nouveaux conflits, comme en Bosnie-Herzégovine par exemple, l'OTAN reste cependant aux yeux des Allemands un instrument primordial pour leur sécurité et leur bien-être. La sauvegarde des structures de l'OTAN permet aussi de maintenir des liens étroits avec les Etats-Unis, qui, pour l'Allemagne, sont à l'origine de sa démocratie et de sa réintégration internationale. C'est pour cette raison que l'ancrage politique et militaire des Etats-Unis en Europe reste pour elle un objectif prioritaire de sa politique de sécurité. Sans Washington, Bonn craint aussi de se heurter parfois à une alliance tacite mais ferme entre Londres et Paris, en particulier en matière de sécurité et de politique étrangère, comme l'a également montré l'expérience yougoslave.

## *Allemagne : quelle politique étrangère ?*

Mais la survie politique de l'OTAN nécessite une réadaptation des structures transatlantiques au monde nouveau. L'OTAN doit se mettre au service d'autres organisations internationales, telles que l'ONU ou l'OSCE. Elle doit être prête à participer aux actions des casques bleus et à s'engager, de plus en plus, « hors zone ». Or, dans ce domaine, l'Allemagne n'est pas encore en mesure de jouer le rôle qui, d'après les Américains, devrait être le sien, même s'il n'y a plus d'obstacles constitutionnels à une participation de la *Bundeswehr* à des actions « hors zone », conformément au jugement de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet 1994, qui autorise le Gouvernement allemand à participer à d'éventuelles opérations de maintien de la paix. Les états d'âme de l'Allemagne ne sont donc pas d'une très grande utilité pour une OTAN qui cherche à se transformer et à s'adapter aux problèmes de l'après-guerre froide. De plus, loin d'avoir contribué à libérer les Allemands de leurs contraintes psychologiques, l'unification a même renforcé les réticences allemandes. Les responsables de Bonn craignent en effet qu'un éventuel engagement militaire ne suscite des réactions négatives chez leurs voisins et leurs alliés, bien que ces derniers prétendent le contraire. Somme toute, la République fédérale n'est pas encore prête à assumer des responsabilités particulières dans le domaine de la politique de sécurité et de défense, qu'il s'agisse de l'OTAN ou de l'UEO. Cette donnée ne peut que souligner les contradictions de la politique pro-européenne et pro-otanienne de la nouvelle Allemagne.

Ces difficultés rejaillissent aussi sur la politique onusienne de l'Allemagne. L'ONU est aujourd'hui l'unique organisation internationale au monde, chargée de contenir ou même de régler des conflits entre Etats. Les échecs qu'elle a subis dans le cadre de ses missions en Somalie, en Bosnie et peut-être demain dans le conflit qui oppose l'Equateur au Pérou ont certes terni son image. Le fait est cependant qu'en dehors de l'ONU, la communauté internationale ne dispose d'aucun moyen pour intervenir de façon directe ou indirecte dans des conflits interétatiques. De plus, toutes les tentatives de règlement entreprises dans le cadre de l'ex-Yougoslavie (par le biais tantôt de la troïka communautaire, tantôt du groupe de contact, tantôt de l'OTAN) montrent que le Conseil de sécurité de l'ONU reste le forum principal de la politique internationale. Pour les Allemands, une politique étrangère plus concrète et plus efficace n'est possible que si Bonn dispose d'un siège permanent au sein d'un Conseil, dont la composition actuelle ne reflète d'ailleurs pas les changements qui se sont produits dans la vie internationale depuis cinquante ans et, en particulier, depuis 1989. Formulée dès 1990, la candidature allemande a suscité des réactions assez négatives, en particulier à Londres et Paris. La France a toutefois modifié sa position initiale et soutient maintenant la candidature de Bonn qui, si elle devait aboutir, aurait sans doute des répercussions assez positives sur la politique de sécurité de l'Allemagne, en général, et sur la PESC, en particulier. Mais la question est de savoir comment l'Allemagne pourra assumer de nouvelles responsabilités internationales dans

le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU, si elle continue à s'opposer à l'envoi de troupes de la *Bundeswehr* « hors zone ». Les Allemands sont donc assez divisés sur la nécessité de l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité.<sup>7</sup>

Qu'il s'agisse de la PESC, de l'OTAN ou de l'ONU, la question de la participation de la *Bundeswehr* à des actions militaires « hors zone » continue à envenimer le débat allemand sur les nouvelles responsabilités internationales de la République fédérale. Certes, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a mis un terme à la discussion sur la prétendue non-constitutionnalité de l'envoi de soldats allemands au-delà de la zone définie par le Traité de l'Atlantique-Nord. L'Allemagne pourrait donc participer à des actions comme celle de la guerre du Golfe, voire même envoyer des troupes pour renforcer le dispositif de la FORPRONU stationnée en Bosnie-Herzégovine. Mais le Gouvernement Kohl n'a pas hésité à ériger une nouvelle barrière politique, tout à fait indépendamment du débat constitutionnel, en décidant que la *Bundeswehr* n'entrera jamais en action dans des pays qui ont été victimes de l'agression hitlérienne — comme l'ex-Yougoslavie par exemple —. Or, étant donné que presque tous les pays européens, et notamment toute l'Europe de l'Est, ont été soumis à l'occupation nazie, il est donc clair que dans cette région l'Allemagne ne participera à aucune mission de maintien ou de rétablissement de la paix, qui pourrait être décidée dans le cadre de l'OTAN, de l'ONU ou de l'UE. Les nouvelles responsabilités internationales, le gouvernement fédéral compte les assumer en Asie ou en Afrique — et cela, alors que l'Allemagne n'a plus de politique internationale propre au niveau extra-européen depuis au moins la fin de la Première Guerre mondiale —.

Certes, cette auto-restriction n'est pas tout à fait incompréhensible à la lumière des immenses dégâts que les exactions du militarisme et de l'expansionnisme allemands de la première moitié de notre siècle ont causés en Europe et en Allemagne. Par conséquent, l'anti-militarisme fait désormais partie intégrante de la culture politique, voire même du patrimoine national de la République fédérale. Aussi, depuis l'unification, un puissant courant de pensée universitaire est-il né, prônant la retenue militaire et les vertus de la « puissance civile » que l'Allemagne devrait représenter sur la scène internationale.<sup>8</sup> Toutefois, ces mêmes notions de « puissance civile » et de « retenue

---

7. Voir à ce sujet les deux articles suivants : Wagner, Wolfgang. — « Le siège permanent du Conseil de sécurité. Qui a besoin de qui : les Allemands du siège ou le Conseil de sécurité des Allemands ? ». — *Politique Etrangère*, Hiver 1993-1994, p. 1001-1009. Kaiser, Karl. — « Devenir membre permanent du Conseil de sécurité : un but légitime de la nouvelle politique extérieure de l'Allemagne ». — *Politique Etrangère*, Hiver 1993-1994, p. 1011-1022.

8. Voir la note de Uwe Nerlich, dans : « L'Allemagne - Un pays comme les autres ? ». — *Politique Etrangère*, Printemps 1995, selon laquelle : « En Allemagne, cette formule a été introduite par Hanns Maull, afin de souligner le caractère nouveau de *puissance* dans des pays comme le Japon ou l'Allemagne qui sont dépourvus d'ambitions militaires ou impériales » (Maull, Hanns. — « Japan und Deutschland. Die neuen Großmächte ? ». — dans *Europa-Archiv*, n° 21, 1994, p. 603-610).

militaire » dictent, fût-ce de façon indirecte, la politique multilatéraliste de l'Allemagne, c'est-à-dire sa volonté d'agir au niveau international par le biais de son ancrage dans les organisations internationales. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne s'est efforcée de « sauver » l'OTAN, de participer activement à l'ONU et de renforcer l'intégration politique de l'Union européenne.

Or, si l'Allemagne continue à refuser d'assumer pleinement, au même titre que ses partenaires européens, « sa » part de responsabilité militaire, et y compris en Europe, elle risque de condamner la réforme de l'OTAN à l'échec et de compromettre ses chances d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Du fait de son attitude, une nouvelle version du *Sonderweg* allemand, l'Allemagne contribue aussi à la paralysie de l'UEO et de la PESC. Car, à quoi serviraient un noyau dur franco-allemand et une amélioration du système de la politique étrangère et de sécurité commune, si l'Allemagne se tient à l'écart quand il s'agit de traduire les projets de défense de l'UE en actes concrets ? De plus, et ceci est le vrai dilemme de la politique étrangère de l'Allemagne, si la « culture de retenue » et « l'orientation multilatérale » de l'Allemagne ont une même racine, à savoir l'anti-militarisme de l'après-guerre, alors, la non-participation de la *Bundeswehr* à des actions communes des Alliés pourrait devenir fatale à l'architecture de la nouvelle Europe et remettre en cause, par conséquent, la politique d'ancrage de l'Allemagne.

## *L'absence d'alternatives internationales*

L'intensification du rôle de l'Allemagne au sein de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU est d'autant plus indispensable que les responsables de Bonn ont conscience des limites de la politique bilatérale et de l'absence d'alternatives internationales dans le domaine de la sécurité, en particulier au niveau de la CSCE, devenue l'OSCE à la fin de l'année 1994. En signant la « Charte de Paris », le gouvernement fédéral avait espéré que la CSCE pouvait un jour compléter, sinon même remplacer, les alliances militaires de la guerre froide et contribuer à la mise en place d'un système de sécurité collective qui engloberait toute l'Europe et l'Amérique du Nord et rendrait tout à fait inconcevable le recours à la force armée, du moins dans l'hémisphère nord. Si ce rêve s'était réalisé, l'Allemagne n'aurait plus eu besoin, en effet, de prendre des décisions concernant l'engagement de la *Bundeswehr* à des actions militaires « hors zone ». Mais l'échec de la sécurité collective vis-à-vis du conflit yougoslave, le maintien du droit de veto et l'incapacité de la CSCE à empêcher le retour de la guerre en Europe ont convaincu les autorités allemandes de la nécessité du maintien de l'OTAN et du renforcement de l'UEO et, surtout, du manque d'efficacité de la CSCE, devenue inutile et anachronique.

Mais que le gouvernement fédéral mise tant sur le renforcement des structures multilatérales tient aussi au fait que, depuis son unification, l'Allemagne se heurte à de nombreux problèmes dans les relations bilatérales qu'elle noue avec ses voisins. Certains sont de nature purement psychologique. Les Néerlandais en particulier, mais aussi, fût-ce à un degré moindre, les voisins scandinaves, britanniques, italiens ou autrichiens éprouvent parfois une antipathie assez profonde à l'égard de tout ce qui est allemand. Cette attitude est due au souvenir de la guerre et à l'image d'une Allemagne opulente, arrogante et ayant une fâcheuse tendance à imposer son mode de vie aux autres (*Am deutschen Wesen soll die Welt genesen*).

Certes, nous ne sommes plus en 1913. La germanophobie ne s'accompagne plus d'une politique d'encerclement anti-allemand, ni du jeu des *checks and balances*. En revanche, en dehors de sa relation privilégiée avec la France, la République fédérale n'a aucun partenaire véritable. La suspicion reste encore trop forte dans la plupart des pays voisins de l'Allemagne. La France est à cet égard dans une position beaucoup plus confortable. Tantôt engagée avec les Allemands pour construire l'Europe économique et monétaire, tantôt alliée aux Anglais quand il s'agit de réaliser l'Europe de la défense et de la sécurité, la France n'hésite pas à se découvrir « méditerranéenne » et à faire bloc avec l'Italie, l'Espagne et le Portugal, quand les intérêts de l'Europe du Sud sont en jeu.

L'Allemagne ne dispose pas d'alliances de rechange. Certes, on n'hésite pas, en France en particulier, à mettre l'accent sur les possibilités d'action de l'Allemagne en Europe orientale en particulier. De plus, il est vrai, la République fédérale a versé plus de 90 milliards de deutschmark aux pays de l'Est, dont elle est devenue le principal partenaire et le principal client. Aussi, l'Allemagne reste-t-elle un partisan déclaré de l'adhésion des pays de l'Europe centrale à l'Union européenne, ce que ces derniers n'oublieront certainement pas. En revanche, certains pays, comme la Pologne ou la République tchèque, mettent certes beaucoup d'espoir dans l'apport des capitaux allemands, mais s'inquiètent aussi que les investissements de leur puissant voisin n'entraînent une dépendance économique et financière de leurs entreprises vis-à-vis de l'Allemagne. Ces inquiétudes tchèques et polonaises s'expliquent aussi par le spectre d'un éventuel « retour » des anciennes minorités sudètes et silésiennes que les gouvernements de Prague et de Varsovie craignent de voir se réinstaller en Bohême, en Silésie et dans la région de l'ancienne Prusse orientale. Abstraction faite du problème de l'inégalité économique, financière, démographique et politique qui pèse, elle-aussi, de façon très négative sur les relations entre les trois pays, les rapports germano-tchéco-polonais sont donc extrêmement sensibles, car ils sont chargés d'histoire et de préjugés réciproques. Or, pour construire un bloc germanique, c'est-à-dire une *Mittleuropa* homogène, compétitive et stable (en comparaison avec le monde méditerranéen), les Allemands auraient encore un très long chemin à parcourir.

Les relations germano-américaines ne souffrent pas de ces complexes, certes, mais restent très en-deçà des espoirs initiaux des Allemands. Il est vrai qu'à deux reprises, en 1989 et en 1994, Washington a proposé aux Allemands un « *partnership in leadership* », invitant le gouvernement fédéral à prendre la place qui était celle des Britanniques pendant plus de quarante ans. Mais ne s'agit-il pas là de paroles creuses, si l'on considère le repli sur soi des Américains, obsédés par leur situation politique et économique interne, par le renforcement de leurs relations avec le monde latino-américain et par la création d'un espace économique transpacifique ? De même, en prenant fait et cause pour la France et pour l'Union européenne dans le cadre du GATT, dans la deuxième moitié de l'année 1993, les Allemands n'ont-ils pas souligné les limites du partenariat germano-américain ? Ces limites sont d'autant plus évidentes que l'Allemagne n'a pas encore su répondre favorablement à l'offre du « *burdensharing* » américano-européen en matière de sécurité et de défense ? Au fur et à mesure que l'Allemagne renforce son rôle de « puissance civile » et celui de la « forteresse commerciale européenne », elle risque même d'intensifier le clivage transatlantique qui est en train de naître.

Tout ceci prête à penser que pour la République fédérale, l'entente franco-allemande est devenue plus importante encore qu'avant l'unification. Les analyses de nombreux responsables politiques et universitaires de part et d'autre du Rhin, selon lesquelles l'Allemagne n'a plus besoin de la France — en raison de l'effacement du rôle de la force de frappe et en raison du renforcement économique et démographique de l'Allemagne unifiée — peuvent ainsi paraître quelque peu « hâtives ». Certes, la balance « bombe-deutschmark » ne joue plus son rôle d'équilibre entre la France et l'Allemagne. Il est tout aussi vrai que Bonn ne se contente plus de jouer au *junior partner* vis-à-vis de Paris. Mais la France a trois atouts importants dont ne dispose pas l'Allemagne. Elle a une histoire qui la pousse vers l'avant, alors que l'Allemagne traîne son histoire comme un boulet depuis cinquante ans. Deuxièmement, la France assume depuis des siècles un rôle au niveau international, alors que l'Allemagne éprouve le plus grand mal à trouver le sien. Enfin, et peut-être surtout, la situation géographique de l'Allemagne, placée au centre de l'Europe, n'a pas que des avantages, alors que l'emplacement de la France, qui n'est plus au centre de l'UE, n'a pas que des inconvénients. Aussi, si l'Allemagne se tourne un peu trop vers l'un de ses partenaires, elle suscite aussitôt une contre-réaction de la part de ceux qui se sentent exclus. Trop à l'Est, l'Allemagne perd ses attaches à l'Ouest. Trop engagée dans l'UE, elle provoque les critiques de ses voisins est-européens. Trop européenne, l'Allemagne mécontente son allié américain, et vice-versa. La France, elle, dispose d'alliances de rechange, elle a même la possibilité de jouer sur tous les registres à la fois. Dans quelque direction qu'elle se tourne, la France est toujours du bon côté — aujourd'hui comme par le passé.

Il n'y donc aucune raison pour craindre, *a priori*, que l'Allemagne ne se désintéresse de la France ou qu'elle lui demande de jouer le *junior partner*

qui a été le sien jusqu'en 1989. En revanche, si Bonn et Paris ne parviennent pas à définir en commun un projet pour l'Europe, le divorce, fût-ce à l'amiable, n'est plus à exclure. Car n'oublions pas, le couple franco-allemand n'est pas seulement le moteur de l'Europe, l'Europe est aussi le moteur du couple franco-allemand. Or, sans l'Europe et sans l'OTAN, l'Allemagne est toute seule — une constellation qui n'est pas sans danger, ni pour elle-même, ni pour l'Europe.

*Pour mieux comprendre le monde du travail et les problèmes de l'emploi, lisez la*

## **REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

Nourrit les débats ouverts sur le plan national comme sur le plan international autour de la politique économique et sociale. Présente les résultats de recherches originales et d'études comparatives sur les questions du travail, les affaires sociales et les problèmes économiques faites par des spécialistes issus de milieux culturels différents. La rubrique "Perspectives" repère les questions d'actualité, résume des décisions judiciaires choisies et signale les thèmes susceptibles d'inspirer de futures recherches. Des notices bibliographiques et des notes sur les ouvrages récents reçus par le BIT complètent chaque numéro. La *Revue* est publiée tous les deux mois en français, anglais et en espagnol.

### **Quelques articles récents :**

- **Exclusion sociale et solidarité sociale: trois paradigmes** *H. Silver*
- **Une étude des inégalités, des faibles revenus et du chômage à Londres, 1985-1992**  
*P. Lee and P. Townsend*
- **Le chômage et l'apparition de la pauvreté pendant la réforme économique en Russie** *N.V. Tchernina*
- **Approche comparative de l'exclusion sociale: les expériences française et belge**  
*I. Yépez del Castillo*
- **La révision de la Charte sociale européenne** *F. Vandamme*
- **Les répercussions de l'ajustement structurel sur les besoins de formation** *R. Lucas*

**Abonnement annuel (1995):**      **FF320,00;**      **FS80,00;**      **FB2000**

BIT, 1, rue Miollis, 75015 PARIS. Fax: (1) 45672004. Tél: 45.68.32.50

BIT, 40, rue Aimé-Smekens, 1060 BRUXELLES. Fax: 7354825 Tél: 02/5385169

Publications du BIT, CH 1211 GENEVE 22. Fax: 7986358 Tél: (22) 799 61 11

# Les taux d'occupation en Europe

## Le choix des indicateurs pertinents

Achille Seghin<sup>1</sup>

« Sans cesse recomposer autrement  
ce qui paraît acquis... » - K. Popper

*Méfions-nous des indicateurs généralement retenus ! Ni le taux de chômage, ni le taux d'activité ne rendent compte correctement de la véritable situation de l'emploi ; a fortiori de la proportion d'actifs occupés par rapport à la population totale et donc de « la charge » qui pèse sur les premiers.*

*A. Seghin nous invite à considérer plutôt « le taux d'occupation » calculé en rapportant la population effectivement occupée à la population d'âge actif (15-64 ans). A l'aune de cet indicateur, il nous montre combien la situation de l'emploi est différente d'un pays à l'autre et combien, au fil du temps, elle s'est détériorée dans l'Europe des six alors qu'elle progressait dans les pays scandinaves, aux Etats-Unis et au Japon.*

*En outre, il nous montre que — contrairement à une idée très répandue — les emplois masculins et féminins, à temps partiel et à temps plein, ceux des jeunes et des vieux, ne sont pas concurrents. Et qu'il est donc absurde de prétendre substituer les uns aux autres...*

*Calculant ensuite quelle est la proportion d'actifs dans la population totale, il montre que les performances varient considérablement*

1. Cellule d'observation de la population active (COPA), Direction Générale de l'Economie et de l'Emploi, ministère de la Région Wallonne.

Je tiens à remercier pour sa collaboration A. Moreau (ESD) dont les études sur le système danois et le souci permanent de coller à la réalité du terrain et des entreprises m'ont constamment guidé. Merci aussi à mes collaborateurs, P. Chaidron et M. Ramelot pour le traitement des données ; M.A. Fontaine et J. Falisse pour le traitement des textes.

*d'un pays à l'autre (de 37 % en Belgique à 51 % au Danemark) induisant un « rapport de charge » tout différent qui, selon son niveau, détermine la capacité de financement de nos systèmes de protection sociale.*

*Pour A. Seghin la détérioration des taux d'occupation et des taux de charge constitue un défi majeur. Pour le relever, point ne suffit de réduire le chômage ; il faut développer l'emploi dans le secteur marchand, qu'importe sa répartition.*

H.J.

Les réunions politiques ou publiques sur le thème de l'emploi sont fréquentes. A cette occasion, livrez-vous à l'expérience suivante : choisissez une personnalité en vue, invitez-la à vous rejoindre à la tribune et à se prêter au petit jeu suivant. Vous allez prononcer un certain nombre de mots. Enoncez chacun de ces mots et demandez-lui de citer spontanément celui qu'il associe comme étant son contraire : « Noir »... il va vous répondre « Blanc », « Vie »... « Mort », « Grand »... il va vous répondre « Petit »... Dans la foulée des précédents, prononcez alors le mot « Emploi »... il vous répondra tout à trac : « Chômage !... ».

C'est au cœur de cette perception sémantique des choses que se situe le présent article. Il tentera de démontrer que c'est aussi au centre de ce mécanisme de « perception » et de « représentation mentale » (donc de culture et sans doute d'idéologie) que se situent les vrais faux problèmes de l'emploi et du chômage dans notre société.

## *Comment mesurer l'emploi ?*

Assez curieusement, lorsque l'on parle « emploi » dans le débat public ou médiatique, c'est le chômage qui retient généralement l'attention. L'incidence sociale, économique et politique du chômage est évidemment très importante. Mais les fluctuations du nombre de chômeurs sont loin de constituer un indicateur correct de l'évolution de l'emploi.

L'observation des statistiques montre en effet que l'évolution du chômage et celle de l'emploi n'ont aucun caractère complémentaire et que l'un et l'autre peuvent évoluer simultanément dans le même sens. L'emploi et le chômage féminins sont des illustrations typiques de ce phénomène. Contrairement donc aux représentations mentales qu'entretient le langage médiatique, journalistique (et même politique), l'emploi et le chômage ne réagissent pas à la manière de vases communicants. La mesure de l'un ne reflète en rien la mesure de l'autre.

Pour exprimer l'emploi, c'est effectivement sur un autre paramètre que l'on se base plus volontiers. On parle alors de « taux d'activité ». Mais cet indicateur, tantôt véhiculé dans les propos ordinaires, tantôt intégré dans des modèles économétriques, n'est pas non plus très significatif pour refléter l'emploi. En effet, son numérateur cumule les actifs occupés et les chômeurs enregistrés (à l'exclusion des autres statuts de non-travail et des non-chômeurs) et son dénominateur est constitué soit de la population totale soit de la population de 15 ans et plus (Eurostat).

Ainsi donc, ni le taux d'activité ni le taux de chômage ne nous donnent une indication sérieuse sur l'évolution de l'emploi. Le taux d'activité est lui-même influencé par le chômage (puisque'il est incorporé dans le numérateur) et le taux de chômage qui est calculé par rapport à la population dite active biaise les comparaisons en faisant apparaître comme semblables des situations qui peuvent être en fait très différentes. Illustrons ce paradoxe.

Le tableau ci-après présente trois scénarios simplifiés de répartition d'une population de 10 000 000 d'habitants dont le segment de population en âge de travailler (6 000 000) se distribue différemment. Le nombre de personnes occupées, non occupées et au chômage varie d'un cas à l'autre. Un seul paramètre est identique dans les trois cas : le taux de chômage. Calculé de manière classique, il est uniformément de 10 %. Comment interpréter ces différentes situations ?

<b>Variations autour d'un taux de chômage de 10 %</b>				
Ages	Statut	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
0 à 19 ans		2 500 000	2 500 000	2 500 000
20 à 64 ans	Occupés	3 500 000	4 000 000	4 500 000
	Non-actifs	2 110 000	1 555 000	1 000 000
	Chômeurs	390 000	445 000	500 000
65 ans et +		1 500 000	1 500 000	1 500 000
Pop. totale		10 000 000	10 000 000	10 000 000

— A ne prendre en compte que le taux de chômage (c'est-à-dire l'indicateur le plus utilisé pour comparer deux pays), on est tenté de considérer que les trois scénarios sont identiques, puisque tous trois présentent un taux de chômage de 10 %<sup>2</sup>.

2. La population dite « active » est de 3 890 000 dans le scénario 1, de 4 445 000 dans le scénario 2 et de 5 000 000 dans le scénario 3.

— Mais à y regarder de plus près, il apparaît qu'à population égale, les chiffres absolus du chômage sont pourtant sensiblement différents (scénario 1 : 390 000 ; scénario 2 : 445 000 ; scénario 3 : 500 000). Ceci tendrait à laisser croire que, contrairement aux apparences, les situations ne sont pas identiques, puisque, pour une population en âge d'activité de 6 000 000 d'unités, le scénario 3 totalise 55 000 chômeurs de plus que le scénario 2 et 100 000 chômeurs de plus que le scénario 1.

— Regardons maintenant l'emploi droit dans les yeux !... Renversement de situation : c'est le scénario 3 qui devient la situation la plus favorable, puisque, pour une population en âge d'activité de 6 000 000 de personnes, la proportion occupée y est de 75 % contre 58 % dans le scénario 1 et 66,7 % dans le scénario 2...

Trois commentaires s'imposent dès à présent :

— Comme on le verra plus loin, ces scénarios ne sont théoriques qu'en apparence. Hormis les chiffres identiques de population adoptés pour la commodité, *les écarts enregistrés dans ces exemples se retrouvent dans la réalité des différents pays.*

— Il ne faut pas non plus de profonds raisonnements pour réaliser qu'*aux trois scénarios correspondent des fonctionnements socio-économiques très différents.* Ni la nature (chômage d'ajustement d'un côté, chômage de pénurie d'emplois de l'autre), ni la charge (compte tenu du nombre de cotisants), ni donc le traitement du chômage ne sont comparables dans les trois situations. Méfions-nous donc du discours universel sur le chômage, puisque le même mot ne recouvre pas toujours la même réalité.

— On peut constater que *l'envers de l'emploi n'est pas le chômage*, mais le non-emploi, le chômage ne représentant qu'une petite fraction de ce non-emploi. Or tout se joue entre les non-occupés — non-chômeurs d'une part et les chômeurs d'autre part. C'est de la compétition entre les chômeurs et les non-occupés — non-chômeurs que dépend l'évolution du chômage.

France	1987	1992
Population active civile occupée . . . . .	21 023	22 032
Chômeurs . . . . .	2 532	2 552

Source : OCDE (milliers)

La France fournit un exemple presque parfait de cette orientation. Selon l'OCDE, la population active occupée s'y est accrue d'un million d'unités entre 1987 et 1992 sans aucun effet sur le volume du chômage puisque le nombre de chômeurs, en

1992, dépassait de vingt mille unités celui de 1987...

Pour comparer les performances d'emplois entre pays, recherchons donc un paramètre simple, moins chargé d'équivoques et posons-nous la question élémentaire suivante : *sur cent personnes en âge d'activité, combien y en a-t-il qui sont effectivement occupées ?*

Les données nécessaires à ce genre d'exercice sont disponibles dans les statistiques courantes publiées par Eurostat et l'OCDE. Ces organismes publient régulièrement pour chacun des pays les effectifs de population par catégorie d'âge et le nombre d'emplois. En rapportant la population occupée à la population âgée de 15 à 64 ans, nous obtenons ce que nous appelons le *taux d'occupation* par pays. Le choix de ces limites d'âge permet de comparer tous les pays entre eux. Le fait que certains d'entre eux retardent pratiquement ou légalement l'entrée des jeunes au travail et avancent la sortie des aînés relève de la politique d'emploi de chacun d'eux, avec les conséquences favorables ou défavorables que cela peut entraîner sur leur taux d'occupation.

## *Comparaison des taux d'occupation*

Le tableau ci-dessous présente les données et les taux d'occupation enregistrés par quelques pays d'Europe, sur une période qui couvre une vingtaine d'années. Cette mesure très brutale de la performance d'emploi ne s'encombre momentanément pas des caractéristiques morphologiques de la population occupée dans les différents pays (cf. infra). Mais dans leur simplicité les taux globaux d'occupation contribuent toutefois à ébranler voire à contredire certaines idées toutes faites qui planent sur la problématique de l'emploi.

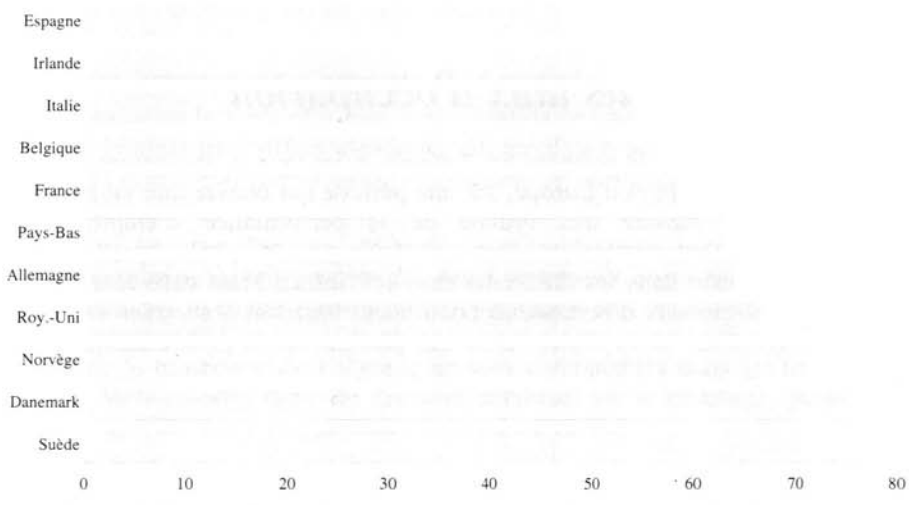
<b>Population en âge d'activité, emploi civil et taux d'occupation dans quelques pays d'Europe en 1972, 1982, 1992 H + F (× 1000)</b>									
	Agés de 15 à 64 ans			Pop. active civile occupée			Taux d'occupation (%)		
	1972	1982	1992	1972	1982	1992	1972	1982	1992
Belgique ..	6 131	6 535	6 682	3 622	3 537	3 724	59,0	54,1	55,7
Danemark .	3 210	3 360	3 489	2 356	2 374	2 613	73,3	70,6	74,9
France ...	32 222	35 278	37 632	20 571	21 240	22 032	63,8	60,2	58,5
Allemagne .	39 223	41 973	44 890	26 345	26 193	28 708	67,1	62,4	63,9
Irlande ...	1 748	2 056	2 178	1 042	1 133	1 113	59,6	55,1	51,1
Italie ....	35 339	37 879	39 203	18 850	20 297	21 271	53,3	53,5	54,2
Pays-Bas ..	8 381	9 594	10 433	4 673	5 010	6 576	55,7	52,2	63,0
Norvège ...	2 461	2 614	2 771	1 640	1 910	1 970	66,6	73,0	71,1
Espagne ...	21 563	24 124	26 424	12 306	11 098	12 359	57,0	46,0	46,7
Suède ....	5 280	5 368	5 454	3 863	4 219	4 195	73,1	78,5	76,9
Royaume-Uni	35 060	36 498	37 664	24 139	23 584	25 175	68,8	64,6	66,8

— *Les écarts entre les pays sont très importants*

Sur 100 personnes en âge d'activité, il y en avait 47 occupées en Espagne, 54 en Italie, 67 en Angleterre, 75 au Danemark et 77 en Suède. La France en occupait 58, se situant ainsi davantage dans la mouvance méditerranéenne plutôt que scandinave.

---

**Classement des pays selon le taux d'occupation  
de la population en âge d'activité (15 à 64 ans) en 1992**



— *Les écarts s'accroissent avec le temps*

En l'espace de 20 ans, l'Allemagne occidentale a perdu 3,2 points. L'Angleterre a perdu 2 points. Les Pays-Bas ont gagné 7,3 points, l'Italie s'est maintenue, mais aux environs de 54 % et la France a perdu 5,3 points sur les 20 ans. Pendant la même période, le Danemark, malgré son taux élevé de départ, a gagné près de 2 points, la Suède 3,8 points et la Norvège 4,5. Il y a donc manifestement des aptitudes nationales différentes à générer de l'emploi !

Si l'on élargit encore le champ des observations, les contrastes ne sont pas moins éloquentes. Le tableau ci-après compare les taux d'occupation à différentes périodes pour les Etats-Unis, le Japon, les trois pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède) et les six pays de la CEE d'origine (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas).

Comparaison des taux d'occupation				
	1962	1972	1982	1992
Pays scandinaves .....	69,1	71,7	74,9	74,9
Japon .....	73,6	70,4	70,6	74,2
Etats-Unis .....	60,0	62,3	64,5	70,2
UE à six .....	64,1	61,0	58,1	59,2
Ecart entre Japon et pays scandinaves .....	+ 4,5	- 1,3	- 4,3	- 0,7
Ecart entre Etats-Unis et pays scandinaves ...	- 9,1	- 9,4	- 10,4	- 4,7
Ecart entre UE à six et pays scandinaves ....	- 5,0	- 10,7	- 16,8	- 15,7

— L'évolution observée des disparités est totalement contraire à l'impression généralement répandue selon laquelle les pays industrialisés évolueraient dans le même sens.

— La conjoncture économique et le progrès technique jouent sensiblement de la même façon partout... et pourtant les performances en matière de développement de l'emploi sont nettement différentes.

— En l'espace de trente ans, par rapport aux pays scandinaves, le Japon a perdu son avance, les Etats-Unis ont plutôt réduit leur écart ; quant au noyau des six européens... tout laisse à penser qu'il a perdu les pédales.

Malgré l'évidence de telles disparités, la majorité des débats sur l'emploi et le chômage, sur le fonctionnement ou le dysfonctionnement du marché du travail national ou local, se déroulent le plus souvent comme si ces différences n'existaient pas et comme si, dès lors, toutes choses étaient égales par ailleurs et partout.

Les observations du passé ne semblent servir à rien : certaines personnalités persistent à croire, ou à laisser croire, que le redressement du taux de croissance ou d'importantes initiatives d'investissements publics seraient susceptibles d'apporter une solution au problème fondamental de l'emploi.

Il est vrai que les choses ne sont peut-être pas aussi évidentes qu'il y paraît et que, vu l'ambiguïté des indicateurs généralement utilisés (taux d'activité, taux de chômage), les différences de taux ne deviennent réellement éloquentes que lorsqu'elles sont converties en valeur absolue.

## Traduction en valeur absolue

Un petit exercice de simulation permet par exemple de déterminer ce que les écarts de taux d'occupation entre la France et quelques autres pays d'Europe représentent en nombre d'emplois :

- si en 1992 la France s'était située au même niveau que celui de l'Allemagne, elle aurait compté 2 000 000 de personnes occupées en plus ;
- si elle avait rejoint le taux du Royaume-Uni, la France aurait compté 3 100 000 personnes occupées en plus ;
- si elle avait atteint le taux des trois pays scandinaves, c'est 6 150 000 personnes occupées en plus qu'elle aurait comptées.

Le même exercice appliqué à l'Union européenne laisse l'observateur aussi perplexe :

- si la CE atteignait le taux d'occupation des Etats-Unis ou du Japon, elle enregistrerait de l'ordre de 24 à 33 millions d'emplois en plus, soit plus de 20 % de son emploi actuel.

Quelques nuances apparaissent lorsque l'on compare les taux d'occupation des hommes et des femmes sans pour autant que cela inverse l'ordre des performances :

- si l'Europe des 12 atteignait les taux des Etats-Unis, elle compterait 7 600 000 emplois masculins en plus (soit 9,7 %) et 16 800 000 emplois féminins en plus (soit 31 %) ;
- si l'Europe des 12 atteignait les taux du Japon, elle compterait 20 100 000 emplois masculins en plus (soit 25 %) et 13 050 000 emplois féminins en plus (soit 24 %).

De tels ordres de grandeur font rêver et dépassent souvent l'entendement de ceux à qui ils sont présentés. Par une espèce de peur de voir leurs croyances ébranlées, ceux-ci s'empressent alors de contourner ces évidences par quelques objections apparemment dirimantes : « Ne s'agit-il pas d'emplois précaires, partiels ou féminins ? »... « La flexibilité, la protection sociale ou le coût du travail sont très différents !... »... « ... Qu'en est-il de la pression fiscale et du déficit public ?... » ... ou encore « ... Les modèles de société sont autres !... »

Effectivement, chacune de ces objections contient probablement sa part de pertinence et commande une grande prudence dans tout exercice de comparaison, car elles sont loin d'aller dans le même sens et ne sont pas exemptes de contradictions. Aussi n'est-il pas inutile d'examiner comment se répartit le travail entre les différents actifs occupés.

## *La répartition du travail*

On sait que l'offre de travail résulte de l'aptitude de chacun des pays à générer des activités économiques. Par ailleurs, la demande de travail émane d'hommes et de femmes, et le nombre de femmes désireuses d'exercer une activité professionnelle est en constante augmentation.

Le temps partiel est aussi en augmentation et les politiques de l'emploi qui se veulent adaptées au temps présent ne peuvent ignorer ni les attentes des personnes, ni les contraintes organisationnelles de l'économie contemporaine. Par exemple, les Pays-Bas qui présentaient traditionnellement un taux d'occupation assez faible, ont favorisé la formule du temps partiel depuis quelques années, ce qui n'a d'ailleurs pas entravé la croissance des emplois à temps plein.

Le marché du travail ne présente donc aucun caractère monomorphique. Ni son fonctionnement, ni son niveau, ni ses composantes ne sont homogènes d'un pays à un autre. Les tableaux ci-après effectuent trois coupes distinctes sur les formes de répartition du travail et illustrent, pour les principaux pays européens, cette grande diversité.

Taux d'occupation par sexe (par ordre croissant, principaux pays européens, 1992)	
Hommes	Femmes
Espagne ..... 66,3	Espagne ..... 31,6
Belgique ..... 68,7	Italie ..... 37,1
France ..... 69,8	Belgique ..... 44,8
Italie ..... 70,4	Pays-Bas ..... 51,1
Royaume-Uni . 76,9	France ..... 51,5
Pays-Bas ..... 77,0	Allemagne ... 56,5
Allemagne ... 77,6	Royaume-Uni . 61,8
Danemark ... 80,7	Danemark ... 71,2

Source : Eurostat.

— *Les femmes et les hommes*

L'éventail des taux d'occupation des hommes entre les pays est déjà très large (66 % à 80 %). Mais il l'est davantage encore lorsqu'il s'agit de la population féminine, puisqu'il dépasse le rapport du simple au double (31 % à 71 %).

Les pays où le taux d'occupation des femmes est inférieur à 50 %, n'ont pas non plus un taux d'occupation masculin élevé. A l'inverse les pays où le taux d'occupation des

femmes est élevé ont tendance à connaître un taux élevé pour les hommes. Ceci indique donc que le facteur principal n'est pas le transfert de travail masculin au profit des femmes, mais bien l'aptitude différente de chacun des pays en matière de création d'emplois.

— *Le temps plein et le temps partiel*

L'éventail des taux d'occupation à temps plein s'étend, pour les hommes, de 65 à 76 %, et pour les femmes, de 19 à 45 %.

Le travail à temps partiel est encore peu répandu chez les hommes. Le taux s'établit aux environs de 2 % dans nombre de pays. Il atteint 8 % au Danemark et 12 % aux Pays-Bas.

Chez les femmes, le travail à temps partiel est beaucoup plus fréquent, les taux vont de 4 à 33 % ! Ici aussi le Nord prédomine.

Un autre enseignement intéressant figure dans ce tableau. Si, comme on le croit souvent, le travail à temps partiel se développait au détriment du temps plein, l'ordre des pays devrait s'inverser, la colonne temps plein étant l'inverse de la colonne temps partiel. Or il n'en est rien.

Taux d'occupation à temps partiel et à temps plein (par ordre croissant, principaux pays européens, 1992)			
Hommes		Femmes	
Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Espagne ..... 65,0	Espagne ..... 1,3	Pays-Bas ..... 19,0	Espagne ..... 4,3
Pays-Bas ..... 65,0	Belgique ..... 1,4	Espagne ..... 27,0	Italie ..... 4,3
Belgique ..... 67,0	Italie ..... 2,0	Belgique ..... 32,0	France ..... 13,0
France ..... 67,0	Allemagne ..... 2,1	Italie ..... 33,0	Belgique ..... 13,0
Italie ..... 68,0	France ..... 2,5	Royaume-Uni .. 34,0	Allemagne ..... 17,0
Royaume-Uni .. 71,0	Royaume-Uni .. 4,8	Allemagne ... 39,0	Danemark ..... 26,0
Danemark ..... 72,0	Danemark ..... 8,2	France ..... 39,0	Royaume-Uni .. 28,0
Allemagne .... 76,0	Pays-Bas ..... 12,0	Danemark ..... 45,0	Pays-Bas ..... 33,0

Source : Eurostat.

Seuls les Pays-Bas répondent à cette logique. Comme indiqué plus haut, le Gouvernement néerlandais a encouragé systématiquement le temps partiel.

Mais dans les autres pays où la répartition entre les deux régimes de travail était davantage spontanée, on peut constater que les taux faibles de temps partiel en Espagne et en Italie ne correspondent pas à des taux élevés de temps plein. A l'inverse, le Royaume-Uni et le Danemark ont des taux élevés dans les deux régimes. On retrouve ici les différences d'aptitudes nationales en matière de création d'emplois.

Si, en 1992, la France avait atteint les taux d'occupation danois en emplois à temps plein et à temps partiel, la répartition aurait été la suivante (tableau ci-contre) :

Gains d'emploi en France, si taux danois (simulation 1992, en milliers)			
Hommes		Femmes	
Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein
+ 2 557	+ 1 266	+ 1 052	+ 1 456

— Les classes d'âge

Dans l'ensemble des pays considérés, la catégorie des hommes de 25 à 49 ans présente le taux d'occupation le plus élevé et le plus homogène. Il est de l'ordre de 83 à 90 % dans tous les cas.

Les taux d'occupation des moins de 25 ans, tant garçons que filles, sont faibles dans des pays comme la France, la Belgique, l'Italie ou l'Espagne (de 25 à 35 %). Ils sont sensiblement plus élevés dans les pays comme les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne et, surtout, le Danemark (de 50 à 60 %).

Les taux d'occupation des aînés (50 à 65 ans) sont également très inégaux. Chez les hommes, ils frôlent les 50 % en Belgique et en France, mais se maintiennent aux environs de 70 % en Angleterre, en Allemagne et au Dane-

<b>Taux d'occupation par classe d'âge (principaux pays européens, 1992)</b>									
Groupe d'âge		Belg.	Danem.	Allem.	Espag.	France	Italie	P.-Bas	Roy. Uni
Hommes	15-24	33 %	64 %	57 %	36 %	34 %	35 %	56 %	59 %
	25-49	90 %	87 %	90 %	83 %	90 %	88 %	90 %	85 %
	50 et +	50 %	81 %	68 %	45 %	54 %	65 %	61 %	73 %
Femmes	15-24	30 %	62 %	53 %	24 %	28 %	25 %	56 %	55 %
	25-49	63 %	80 %	68 %	41 %	67 %	50 %	59 %	69 %
	50 et +	18 %	59 %	39 %	23 %	36 %	23 %	26 %	51 %

*Source : Eurostat.*

mark (qui comptabilise également les personnes occupées au-delà de 65 ans en raison de l'âge de la retraite fixé à 67 ans) ; c'est donc là où les aînés occupés sont nombreux, que les jeunes le sont aussi et vice versa.

Chez les femmes de 50 à 65 ans, les écarts sont plus importants encore : leur taux d'occupation est faible en Belgique (18 %), avoisine les 25 % aux Pays-Bas et en Italie, est de l'ordre de 36 à 39 % en Allemagne et en France, et culmine à 59 % au Danemark.

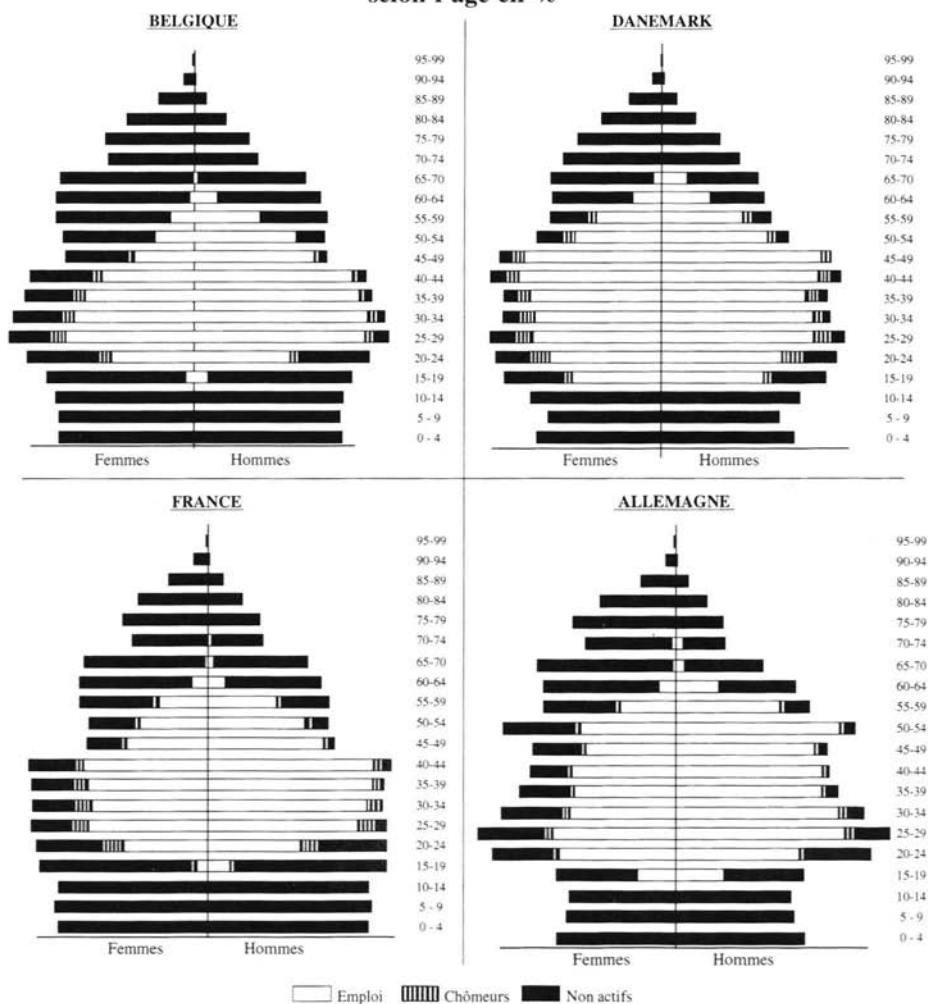
Remarque : par la force des choses, il n'est pas tenu compte du contexte réglementaire des différents pays. Il est évident, par exemple, que la fixation en France de l'âge de la retraite à 60 ans n'est pas étrangère au faible taux d'occupation de la tranche d'âge de 50 à 64 ans. Elle confirme un taux d'occupation préalablement déjà faible dans la tranche d'âge de 50 à 64 ans. Mais elle n'explique pas tout, puisque la Belgique dont l'âge de la retraite est resté fixé à 65 ans connaît un taux plus faible encore... sans doute sous l'effet d'une politique de pré-pension intensive. Il est vrai que la Belgique est un pays champion... du taux de « non-occupation ». Mais la France n'en est pas loin.

## *La population occupée, chômeuse et non active*

Pour la suite de cet article, nous avons choisi de réfléchir sur quatre pays à la fois similaires par leur niveau de développement économique et social et contrastés par leur taille, leur structure et leur modèle de fonctionnement. Il s'agit de la Belgique et du Danemark d'une part, de l'Allemagne et de la France, d'autre part.

La figure ci-dessous fournit une image synthétique et comparative des structures démographiques de la population active et non active. Un simple regard sur ces graphiques suffit pour constater les traits qui rapprochent les pays concernés et ceux qui les distinguent. Ils illustrent les commentaires ci-après et serviront par la suite à sous-tendre l'élargissement de la réflexion.

**Population totale, population occupée, chômeurs et non actifs selon l'âge en %**



— *La population occupée* est représentée par les segments clairs au centre des graphiques. On l'a déjà vu, le noyau dur de l'emploi est constitué des hommes d'âge médian qui sont occupés uniformément à 90 % du potentiel de cette catégorie d'âge.

Mais la similitude s'arrête là. Les performances globales d'emploi qui différencient les quatre pays proviennent de leur aptitude respective à générer un volume d'activités pour un taux plus élevé d'occupation d'hommes, de femmes, de jeunes et d'aînés.

— *La population non occupée* (segments sombres) constitue le complément logique et mathématique de la population occupée. Elle n'est pas non plus indépendante du contexte culturel ou juridique du pays concerné. Elle se compose des enfants et des personnes qui délibérément ne sont pas en quête d'une occupation professionnelle (femmes au foyer...) ou qui sont inaptes à s'y inscrire, ceux qui n'ont pas accès au chômage ou qui en sont exclus, mais aussi de tous ceux qui relèvent d'un autre statut tels que : étudiants pour les jeunes, retraités ou préretraités pour les aînés.

— *La population au chômage* est représentée sur les graphiques par les segments hachurés. Ce segment des chômeurs fournit la mesure exacte de sa représentation en un temps où l'opinion courante est tentée de croire que le chômage prend des proportions dramatiques par rapport et au détriment de la population occupée. A la charnière des deux catégories précédentes (occupés – non-occupés) le taux de chômage est un indicateur indépendant, car il n'est en corrélation ni avec le taux d'actifs occupés, ni avec le taux de non-actifs.

Exemples :

- En Belgique, la proportion de jeunes occupés est de 30 % et celle des jeunes chômeurs de 5 %. Au Danemark, la proportion de jeunes occupés est de 60 % (le double) et la proportion de jeunes chômeurs plus élevée qu'en Belgique (8 %).
- La proportion de chômeurs parmi les hommes âgés de 50 à 64 ans est pratiquement identique en Allemagne et en France, alors que la proportion d'occupés dans cette tranche d'âge est de 70 % en Allemagne et de 50 % en France.

En somme, que représente le chômage *sinon d'abord lui-même*, dans la diversité des contextes nationaux et catégoriels où il s'inscrit ? Mais braquer les projecteurs sur le chômage pour piloter la politique de l'emploi ne donne de celui-ci qu'une image en trompe-l'œil et détourne les énergies des véritables enjeux en ne les faisant réagir qu'aux apparences (chômage) ou pire, aux « apparences des apparences » (statistiques de chômage).

Illustration caricaturale : si l'on avait pu inventer une sorte de statut de « post-scolarisation indemnisée » comme on l'a fait pour les pré-pensions, il est probable que le chômage des jeunes aurait suscité moins de réactions violentes. Tandis que derrière ce paravent, le taux d'occupation pouvait se repo-

ser paisiblement. Un jour serait venu où le fonds spécialement créé à cet effet n'aurait plus été suffisant. On aurait alors imaginé un « impôt de solidarité nationale » qui grèverait à son tour le coût du travail avec les conséquences que l'on devine sur l'emploi.

Mais par quel mystérieux détour peut-on en arriver à de tels chemine-ments ?

## *Les dérives d'une représentation mentale*

Le test introductif à cet article n'était pas un simple jeu de mots. En associant spontanément le concept « chômage » à la notion de « travail » au lieu de les rapporter tous les deux à la situation de « non-travail », c'est-à-dire de « non-occupation », c'est toute une *représentation mentale* qui se dévoile dont les dérives sont d'autant plus perverses qu'elles imprègnent subtilement les comportements individuels et collectifs, les revendications et les décisions politiques.

Une fallacieuse logique légitimise ainsi une apparente évidence qui consiste à croire que si le volume d'emploi est ce qu'il est et si, face à lui, se profile un nombre important de demandeurs d'emploi, il convient en priorité de faciliter l'emboîtement des deux populations, quitte à favoriser la sortie des uns pour mieux encourager l'insertion des autres. On se trouve ainsi à l'opposé des sages recommandations de Jean Fourastié qui insistait, dès les années soixante, sur l'importance d'ajuster perpétuellement la population active à la structure de la consommation<sup>3</sup>.

Or le chômage ne constitue que le sous-ensemble sensible d'une réalité beaucoup plus complexe. Une énorme socialisation s'est opérée en même temps que les composantes démographiques se modifiaient profondément, sous l'influence de l'allongement de la durée de vie et du système de santé et de protection sociale, et les sommes transférées sous forme de prestations différées sont d'un ordre de grandeur similaire au volume de la masse salariale de la plus grande partie du secteur industriel et des activités marchandes.

Quel que soit donc le mode de prélèvement nécessaire à ces transferts, qu'il s'opère sur le facteur travail, sur le revenu ou sur la consommation, on imagine mal pouvoir sauvegarder pareille solidarité sociale sans un volume suffisant de prestations professionnelles rémunérées, *ce qui fait basculer le centre de gravité de la problématique de l'emploi de la simple dialectique emploi-chômage à celle du financement des charges démographiques.*

---

3. Fourastié, Jean. — *Le grand espoir du XX<sup>e</sup> siècle*. — Paris : Gallimard, 1989, 448 p. (ch. VI, « Le chômage et les crises économiques »).

Les graphiques pyramidaux illustrent combien les différences de taux et de profils d'occupation répercutent leurs effets sur les équilibres globaux actifs – non-actifs, ainsi que sur les charges qu'ils sont censés représenter les uns pour les autres. Pour se faire une idée des dimensions de la base sur laquelle repose l'édifice social de chacun des pays, on peut par exemple établir le rapport entre les actifs occupés et la population totale. Cette proportion n'est que de 37 % en Belgique et de 38 % en France ; elle atteint 44 % en Allemagne et 51 % au Danemark.

L'observation attentive de ces mêmes graphiques nous apprend aussi autre chose : *à supposer qu'un procédé magique soit susceptible d'éradiquer totalement les tranches de chômage, rien ne serait fondamentalement modifié dans la configuration comparée des différents pays quant à l'importance, à la structure et au rapport de charge plus ou moins favorable de leur force de travail. C'est donc une grave erreur que de ne se préoccuper de l'emploi que lorsqu'il y a accroissement du chômage.*

Toute disposition qui vise à renforcer la compétitivité professionnelle des chômeurs et à rétablir ainsi l'égalité des chances entre tous les non-occupés est bonne à prendre. A l'inverse, tout interventionnisme qui, au lieu d'agir sur le taux d'occupation, tend à enlever l'emploi à une catégorie de travailleurs pour faire place à d'autres est à la fois dangereux et illusoire.

Comme quoi la gestion des besoins et des ressources humaines relève aujourd'hui d'un système complexe qui nécessite, à l'image des entreprises, de passer d'une « économie administrée » à un véritable « management stratégique ».

## *Un premier rapport stratégique de dépendance*

Le discours politique ou médiatique n'est pas toujours conscient de ses propres contradictions. Tantôt il sacralise la « solidarité sociale » avec la même ardeur qu'il met à défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité... tantôt il préconise avec la même conviction le partage du travail « existant », sur un ton qui fait davantage penser à un sermon de carême qu'à un programme économique.

Pourtant, le maintien ou le rétablissement de l'équilibre des recettes et des dépenses des multiples systèmes de solidarité ou de sécurité sociale se pose avec une croissante acuité. Mais les négociations qui s'y rapportent semblent difficilement dépasser le niveau de l'exercice « comptable » et se bornent généralement à déterminer quels sont les montants à trouver, qui va les prendre en charge ou comment réduire les coûts.

### Perspectives 2010

	Danemark					Belgique				
	1970	1980	1990	2000 <sup>2</sup>	2010 <sup>2</sup>	1970	1980	1990	2000 <sup>2</sup>	2010 <sup>2</sup>
1. Pop. totale (1)	4 900	5 100	5 150	5 400	5 650	9 650	9 850	9 950	10 400	10 900
2. 15-65 ans (1)	3 200	3 300	3 450	3 600	3 650	6 100	6 450	6 650	6 800	7 050
3. Pop. occupée (1)	2 300	2 450	2 650			3 650	3 650	3 700		
4. Taux d'emploi 3/1	47 %	48 %	51 %			37 %	37 %	37 %		
5. Taux d'occup. 3/2	72 %	74 %	77 %			59 %	56 %	56 %		
	Allemagne					France				
	1970	1980	1990	2000 <sup>3</sup>	2010 <sup>3</sup>	1970	1980	1990	2000 <sup>2</sup>	2010 <sup>2</sup>
1. Pop. totale (1)	60 600	61 550	63 250			50 750	53 900	56 700	60 400	64 400
2. 15-65 ans (1)	38 600	40 800	43 950			31 600	34 300	37 400	38 750	41 000
3. Pop. occupée (1)	26 150	26 500	28 000			20 300	21 350	22 100		
4. Taux d'emploi 3/1	43 %	43 %	44 %			40 %	40 %	39 %		
5. Taux d'occup. 3/2	68 %	65 %	64 %			64 %	62 %	59 %		

1. en milliers. 2. prévisions CEE. 3. Allemagne unifiée.

Pour atteindre en l'an 2000 le taux d'emploi de l'Allemagne en 1990, soit 44 %, la France devrait gagner 4 475 millions d'emplois, soit 20 % de l'effectif de 1990. Or la tendance de l'accroissement de l'emploi en France est seulement d'un million par décennie.

Hypothèse d'école : pour atteindre en l'an 2000, le taux d'emploi que connaissait le Danemark en 1990 (soit 50 % de la population totale), la France devrait gagner 8,7 millions d'emplois ou 39 % de son effectif de 1990. Pour atteindre le score de 50 % en 2010, l'emploi devrait s'accroître jusque-là de 11 700 millions d'unités, soit 53 % de l'effectif de 1990, ou 600 000 unités par an. La comparaison avec la Belgique ne s'indique pas, puisque sa situation est plus défavorable encore que celle de la France.

Durant les trente dernières années, la population totale (donc en principe les bénéficiaires de la protection sociale) s'est

accrue, en France, de trois à quatre millions d'unités par décennie. Par rapport à cette population, si l'emploi évolue comme par le passé, la proportion d'actifs occupés, qui se situait encore à 40 % de la population totale en 1970 et 1980, ne serait plus que de 38 % en l'an 2000 et de 37 % en l'an 2010.

Le jeu de ces différents ratios permet de voir sous un autre jour les remèdes couramment évoqués aujourd'hui pour réduire le chômage. Par exemple, la tendance actuelle consistant à avancer l'âge de la retraite « pour faire place aux jeunes » a pour effet :

- 1) de ne modifier en rien le taux d'occupation (sinon à le réduire encore si les « remplacements » ne sont pas complets) ;
- 2) d'accroître artificiellement le nombre de bénéficiaires (non contributifs) de la protection sociale ;
- 3) d'agir négativement sur les coûts salariaux et donc sur l'emploi.

Or, précisément, comme on s'en est aperçu par ailleurs, le niveau des activités et donc de l'emploi qui s'y rapporte n'est pas une donnée immuable du système dont il est une composante majeure mais, au contraire, un *paramètre stratégique* qui peut et doit être mobilisé proportionnellement au rôle déterminant qu'il remplit dans le fonctionnement du système global.

Les charges ne vont pas décroître. Nous nous orientons, en effet, à grands pas vers une société où 25 % de la population se trouveront en situation de scolarité (à charge des finances publiques) et 25 % à la retraite puisque l'accroissement de population non active se concentrera vers le haut de la pyramide sous l'effet persistant de l'allongement de la durée de vie.

Il est donc impératif, si l'on veut honorer ces charges, d'accroître le volume de l'emploi. Or, on a vu plus haut que selon la performance des pays examinés, la proportion de personnes occupées par rapport à la population totale variait d'ores et déjà de 37 à 51 %. Cet écart donne une idée du manque à gagner des pays qui se situent aux échelons inférieurs.

Vus sous cet angle, certains problèmes comme le coût du travail, l'allongement de la durée de la vie active, la flexibilité des mécanismes et la débureaucratization des procédures, prennent un tout autre sens que lorsqu'ils ne sont évoqués qu'au travers du prisme idéologique. Assurer la stabilité de l'édifice social se pose en termes de management, c'est-à-dire en termes d'ajustement des moyens aux objectifs, clairement définis.

*Signalons à ce propos que l'économie danoise, bien que lourdement chargée en impôts divers et ayant opté pour un système universaliste de sécurité sociale, ne connaît pas un coût du travail supérieur au nôtre et cela grâce au mode de financement de sa sécurité sociale.*

La population occupée, c'est-à-dire l'emploi, constitue une variable d'autant plus stratégique qu'elle intervient dans un système évolutif auquel elle doit perpétuellement s'ajuster. Si l'équilibre des recettes et des dépenses des budgets et des fonds pose dès à présent problème, le niveau auquel il se situe n'est pas non plus indifférent et n'a pas forcément atteint son optimum.

Ou bien on opte pour une contraction de la population occupée et l'on abaisse le seuil de protection sociale en précipitant les dérives de la société duale, tant redoutée. Ou bien on reconnaît que les besoins de toutes sortes sont encore loin d'être satisfaits et que ni l'enfance, ni la famille, ni la vieillesse, ni la santé, ni la prévention, ni la pauvreté, ni l'éducation, ni la culture, ni l'habitat, ni l'environnement, ni le milieu de vie ne sont pris en compte à leur juste mesure... et l'on mobilise dans ce sens toutes les variables économiques et sociales qui y contribuent positivement.

Mais d'autres rapports stratégiques de dépendance conditionnent ce processus.

## ***Il y a emplois... et emplois, activités... et activités***

On ne fait pas pousser les emplois comme des champignons ! On pourrait ici parodier l'expression du général de Gaulle à propos de l'Europe : « Scander « l'emploi-l'emploi » en sautant sur sa chaise comme un cabri » ne fait guère avancer la promotion de son développement. L'emploi en tant que tel constitue à son tour un sous-système complexe soumis à ses propres contraintes d'évolution et à de nouveaux rapports stratégiques de dépendance.

Retournons à nos pays de référence pour vérifier si les différences observées dans le volume et le profil de leur population occupée se répercutent également sur la structure de leurs activités. Sans être particulièrement explicites, les statistiques des forces de travail (Eurostat) fournissent un découpage suffisant de l'emploi par secteur économique pour autoriser ces comparaisons.

### **Et la productivité ?**

L'influence de la productivité sur l'emploi est présentée, encore aujourd'hui, de manière assez contrastée. D'un côté des hommes politiques (qui dans d'autres domaines sont loin d'être démagogues) déclarent qu'il conviendrait d'être moins vigilant en matière de productivité afin de sauvegarder l'emploi. D'un autre côté, des économistes considèrent que si l'on parvenait à réduire le coût des services, notamment par une plus grande productivité, la demande potentielle serait mieux rencontrée, ce qui favoriserait la croissance de l'emploi.

Si l'on veut essayer d'y voir plus clair, il faut évidemment tenir compte de ce que l'économie des pays dits industrialisés s'est considérablement transformée depuis les trente glorieuses. L'industrie manufacturière qui était le lieu privilégié des gains de productivité, ne représentera bientôt plus que 20 % de la population active occupée.

Du côté des services, l'implantation de grandes surfaces dans le commerce de détail a limité l'augmentation de l'emploi dans ce secteur, mais une transformation de cette ampleur ne se reproduira pas de

sitôt. L'introduction de matériel électronique dans les banques et les bureaux s'est aussi accompagnée d'une relative accalmie dans l'évolution de l'emploi.

Mais il s'agit là de phénomènes généraux, et l'on ne peut expliquer les taux d'occupation relativement élevés par un retard de productivité, à moins de considérer, par exemple, que l'Allemagne et le Japon devraient prendre exemple, sur ce plan, auprès des pays du Sud de l'Europe.

En ce qui concerne le financement de la protection sociale de l'ensemble de la population, les besoins sont tellement importants que tous les progrès scientifiques et techniques permettant d'améliorer la qualité des services ne se traduiront pas nécessairement par une réduction des dépenses.

Au contraire, l'accroissement régulier du nombre de personnes âgées, sans parler des soins de santé, nécessite des ressources croissantes. Tant mieux si des gains de productivité, dans l'ensemble de l'économie, contribuent à ce financement, mais déjà aujourd'hui, les prélèvements s'avèrent insuffisants compte tenu du nombre relativement réduit d'actifs occupés.

Mais comment traiter les chiffres disponibles pour leur faire exprimer ce qu'ils ont à dire ? Lorsque l'on veut comparer la structure économique de pays différents ou d'entités distinctes, on a pris la mauvaise habitude de mettre en parallèle l'importance relative de l'emploi des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, en les exprimant en pourcentage de l'emploi total.

Or cette manière de faire biaise l'information, car le niveau des 100 % peut être différent d'un cas à l'autre et la représentation de chaque catégorie d'activité se trouve influencée par l'importance de sa voisine.

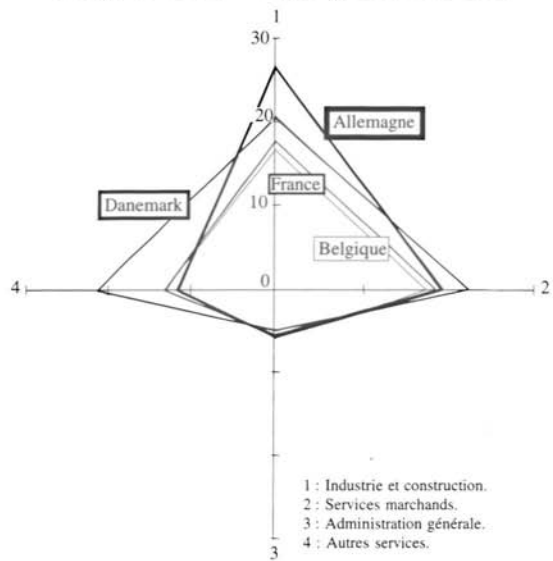
Pour éviter ce piège, mieux vaut rapporter le nombre d'emplois dans les différents secteurs et sous-secteurs à la population en âge de travailler. On peut être assuré de ce fait que l'unité de mesure est constante, que les chiffres d'emploi des catégories sectorielles expriment l'intensité réelle de cette activité et qu'ils ne sont pas influencés par un autre segment de population occupée.

La figure ci-contre illustre graphiquement, pour les quatre pays concernés, le pourcentage que représentent les emplois dans l'industrie et la construction, les services marchands, l'administration générale et les autres services, au regard de la population en âge de travailler.

Le Nord exprime le taux d'occupation dans l'industrie et la construction. On sait qu'il se tasse depuis de nombreuses années, sous l'effet de la rationalisation des processus de production, et que les grandes entreprises qui le représentent sont loin d'avoir terminé leur cure d'amaigrissement.

L'Est couvre l'énorme domaine des échanges de biens et de services, des plus banals aux plus sophistiqués. Il se transforme en permanence, regagnant par exemple en services aux entreprises ce qu'il perd dans le commerce de détail. Avec l'activité industrielle, il représente la quasi totalité des « activités marchandes ». Ce domaine est essentiellement constitué d'entreprises privées, soumises à la loi du prix de revient et de la concurrence.

**Taux d'occupation en % de la population en âge de travailler par grands secteurs**



Le Sud est constitué de l'administration générale qui regroupe tous les agents des services publics dont les rémunérations sont intégralement prises en charge par l'impôt. Cette catégorie d'emplois est peu discriminative d'un pays à un autre, mais elle ne se conçoit qu'associée à la catégorie mesurée en Ouest qui, elle, en constante progression, se compose des activités sociales, éducatives, sanitaires, associatives ou culturelles et se trouve principalement prise en charge par la voie de la subvention ou de la solidarité micro ou macroéconomique.

## *Un second rapport stratégique de dépendance*

La superposition des quatre losanges représentant le profil des activités des différents pays est éloquent. Les pays dont nous avons vu qu'ils connaissent le taux d'occupation général le plus élevé sont ceux qui représentent une surface de losange plus importante, mais aussi un taux d'occupation dans les activités marchandes plus élevé que les autres (Danemark - Allemagne).

La similitude des profils de la France et de la Belgique, déjà observée précédemment sous l'angle de leurs composantes démographiques, se reproduit ici avec la même fidélité. Leur taux d'occupation dans l'industrie est nettement inférieur à celui des deux autres pays, celui des services marchands est lui aussi inférieur au niveau des deux autres. Quant au taux d'occupation dans les services non marchands, il dépasse légèrement celui de l'Allemagne et se situe nettement en deçà de celui du Danemark.

Si la population occupée représente une variable stratégique essentielle de l'équilibre des charges et des forces démographiques, *le taux d'occupation dans les activités marchandes constitue à son tour le facteur stratégique clé de la production des richesses et de leur redistribution en revenus ou en services*. Contrairement à l'impression que l'on ressent parfois, les activités non marchandes ne se trouvent donc pas, par rapport aux activités marchandes, dans un rapport de concurrence, mais bien dans une relation de dépendance, à telle enseigne que les défenseurs des premières devraient être les principaux militants du développement des secondes.

En ce qui concerne la France et la Belgique, tout semble se passer comme si ces deux pays se donnaient l'impression d'avoir fait le plein de leurs capacités de développement d'activités et d'emplois. Enfermés dans un losange apparemment inextensible, ils sont comme résignés et réalisent difficilement qu'ils pourraient accomplir de tout autres performances.

Le simple calcul de conversion en chiffres absolus des écarts observés nous révèle en effet que si la France présentait le taux d'occupation que connaît l'Allemagne, elle totaliserait, dans les activités industrielles et les services marchands, 4 300 000 emplois supplémentaires (soit + 31 % de son

effectif actuel). De la même façon, si la Belgique présentait le taux d'occupation dans les activités marchandes que connaît cet autre petit pays qu'est le Danemark, elle compterait plus de 900 000 emplois supplémentaires (soit près de 40 % de son effectif actuel).

Les choses se présentent différemment en ce qui concerne les activités non marchandes, puisque malgré son gros déficit dans les emplois marchands, la France totaliserait 500 000 emplois non marchands en moins si le taux d'occupation allemand dans cette catégorie lui était appliqué. A l'inverse, si la Belgique connaissait les taux d'occupation du Danemark, non seulement elle totaliserait près de 900 000 emplois marchands en plus (+ 39 %), mais également 500 000 emplois non marchands supplémentaires (soit 40 % de son effectif actuel).

A ce propos, la comparaison du profil des activités de l'Allemagne et du Danemark est très instructive. Elle illustre que, sur la base de performances économiques suffisantes (car en deçà de ce niveau il n'y a de solution que sur papier !), différentes alternatives de modèles politiques de société peuvent se présenter. L'Allemagne répercute sa prospérité en pouvoir d'achat. Le Danemark préfère sans doute, comme d'autres pays nordiques, à la fois privilégier l'emploi et promouvoir l'encadrement social des populations.

Mais quelle est finalement la variable stratégique du développement des activités marchandes ?

## *Un environnement favorable à l'entreprise*

Ce ne sont donc pas seulement les chômeurs qui ont besoin d'une croissance de l'emploi, c'est l'ensemble de notre société. Compte tenu des transformations de la population totale, c'est tout le système de prévoyance et de solidarité qui risque de subir les conséquences d'une stagnation ou d'une diminution du taux d'occupation. Mais comment agir sur le volume de l'emploi marchand dans une région ou un pays déterminé ?

Il n'y a pas si longtemps, les choses étaient simples : l'industrie produisait, le commerçant commerçait, l'administration administrait, l'enseignant enseignait... Aujourd'hui ces composantes s'interpénètrent de manière tellement intime qu'elles peuvent indifféremment (et dans la meilleure foi du monde) s'épauler ou se contrarier.

L'éducation en donne un bon exemple : il ne fait aucun doute que les taux d'occupation différents observés dans les classes les plus jeunes de la population sont en rapport avec les pratiques et les conceptions régnant dans le domaine de la formation. Cette réalité nous apprend que l'on peut disposer d'un enseignement académique de qualité et connaître une proportion importante de jeunes gens inemployés... parce qu'inemployables.

Cette évolution concerne, sans exception, tous les aspects de la vie économique et sociale où l'intervention publique se fait nécessairement de plus en plus présente, qu'il s'agisse du monde des affaires ou de l'entreprise, de l'encadrement social, ou même de l'environnement et du « management » du territoire. Rien d'étonnant dès lors qu'en ces matières un renouvellement de la pensée, comme de la méthodologie, fasse l'objet d'incessantes recherches et d'expériences nouvelles visant à combler les déficits d'efficience dans la gestion publique et para-publique<sup>4</sup>.

Certains pays y parviendraient-ils mieux et plus vite que d'autres ? La comparaison de leurs performances est sans doute plus riche d'enseignement que toute construction théorique pour s'interroger sur l'alchimie qui préside à leur réussite. Sans tomber dans le piège d'une généralisation ou d'une transposition simpliste, c'est à cet exercice « d'analogie » que nous nous sommes employés en comparant le Danemark et la Belgique, dont les taux d'occupation se trouvent aux antipodes. Peut-être ces observations peuvent-elles avoir une portée plus générale ?

Certaines caractéristiques de fond, liées sans doute à l'histoire et à la culture, constituent un terreau apparemment favorable à l'économie danoise. Un système d'éducation largement décentralisé, axé sur l'essentiel, attentif à l'évolution individuelle des enfants et à l'avis des parents, et disposant d'une cellule d'orientation professionnelle interne à l'établissement, assure depuis longtemps un niveau enviable de développement personnel et social. La formation générale et permanente des adultes est une véritable institution, elle aussi centrée sur l'épanouissement de la personnalité et l'accentuation du sens des responsabilités et de la participation.

Les Danois ne semblent pas avoir été influencés par les grandes idéologies qui ont agité bon nombre d'autres pays européens. Ils sont extrêmement jaloux des prérogatives de leur municipalité dont le champ d'action sociale et économique est relativement large. Leur gouvernement national possède une structure très légère et remplit surtout un rôle de coordination plutôt que de prescription. Ce n'est pas par caprice que les Danois se sont battus pour faire admettre le principe de subsidiarité au niveau de la Communauté européenne...

*Il faut ajouter à cela qu'ils ont un sens commercial remarquable (lointain héritage des Vikings ?). Ils n'ont pas de parti vert mais sont très sensibles à la protection de leur environnement dont ils font également une occasion d'affaires. Ils ne négligent aucunement l'exportation, mais c'est pourtant le marché intérieur (comme au Japon) qui est le principal débouché de leur économie. Ils trouvent dans les besoins de la population et ceux des entreprises toutes sortes d'occasions de développement des activités.*

---

4. Gintis, Herbert. — « New economic rules of the game ». — *Challenge* (Armonk, USA), septembre-octobre 1992. Drucker, Peter. — « Managing, the non-profit organisation ». — BH, 1990.

Grâce à leur structure locale et à leur attitude vis-à-vis des entreprises, ils appliquent de la sorte et de manière très pragmatique une méthode de développement dont on voit le résultat dans le taux d'occupation de leur population.

### **Le palmarès des taux d'occupation**

L'évolution des résultats obtenus par les différents pays en matière de taux d'occupation est comparable à celle des clubs de football, dont certains accumulent les scores positifs alors que d'autres se maintiennent à un niveau moyen et que d'autres, enfin, collectionnent les contre-records.

En regroupant les résultats des uns et des autres, on peut établir la moyenne de chaque catégorie au cours des années écoulées.

La catégorie I est composée d'équipes bien entraînées et sachant tirer parti de toutes les circonstances.

La catégorie II comprend des équipes qui parviennent à se défendre honorablement et dont certaines pourraient passer prochainement à la catégorie supérieure.

La catégorie III compte une majorité

<b>Taux d'occupation*</b>				
	1960	1970	1980	1990
Catégorie I	69,0	70,5	76,3	78,3
Catégorie II	68,3	67,5	65,4	66,3
Catégorie III	61,7	59,0	56,0	54,5

\* Les chiffres (réels) du tableau sont la moyenne des scores des pays suivants :  
Catégorie I : Danemark, Norvège, Suède ;  
Catégorie II : Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni ;  
Catégorie III : Belgique, Espagne, France, Italie.

d'équipes tourmentées. On y discute beaucoup des causes des maigres performances : manque-t-on de buteurs ? La cohésion des équipes est-elle en cause ? Le choix des entraîneurs laisse-t-il à désirer ? L'esprit olympique s'est-il éteint ?

## *De l'ère de la cueillette à l'ère de la culture*

Sur le plan économique, le Danemark se caractérise donc par un réseau extrêmement dense d'entreprises petites et moyennes. Celles-ci semblent s'articuler davantage selon la logique de la « filière » plutôt que selon celle du « secteur ». Si le poisson des côtes scandinaves arrive aussi vite à Paris que celui des côtes bretonnes, ce n'est pas le secteur de la pêche qui est en cause mais bien les entreprises intermédiaires dont la filière est mieux assurée (conditionnement, transport, distribution).

Certains spécialistes, notamment ceux de l'Union européenne, voient dans l'absence de grandes entités industrielles ou multinationales une source de faiblesse et de fragilité. On peut débattre à l'infini de cette question car il faut prendre garde de vouloir appliquer à une petite nation les exigences et les

possibilités d'un grand pays. Par contre on voit mal pourquoi un grand pays ne connaîtrait pas dans les régions qui le composent un niveau d'activités semblable à celui d'autres espaces économiques, puisque les opportunités d'entreprendre n'ont aucune raison d'y être plus rares.

Il est vrai que la démographie des entreprises est un sujet finalement très mal connu. On en parle à tort comme d'un milieu homogène et ce sont surtout les grandes firmes qui retiennent l'attention et font l'objet de commentaires médiatiques. Or une petite entreprise n'est pas une grande entreprise en miniature et, tandis que les entreprises de taille modeste représentent 80 % des entreprises, ce sont celles-là qui sont les moins bien connues et les moins encouragées à naître et à se développer.

Cette méconnaissance ne peut être favorable à leur multiplication et détourne l'attention des véritables ressorts de la création d'emplois. Comme se plaisait à le répéter Alfred Sauvy, « on est malheureusement beaucoup plus sensible à l'emploi qui se crée ou qui se perd qu'à l'emploi qui ne se crée pas ».

Au lendemain de la guerre 1940-1945, les régions se sont efforcées d'attirer chez elles des entreprises venues d'ailleurs. Les Danois aussi se sont orientés dans cette voie, mais très rapidement ils ont constaté que les décisions de partir se prenaient aussi vite que celles de venir. Ils ont donc donné très tôt la préférence au développement endogène, anticipant de la sorte les recommandations actuelles de l'OCDE : « Plutôt que de défendre à grands frais les emplois menacés dans les multinationales, les gouvernements occidentaux devraient envisager le pullulement des mini-entreprises locales »<sup>5</sup>.

Parallèlement, se mettaient en place toutes formes d'aides aux entreprises. Ces mesures généralement prises au niveau national et visant l'investissement ont, elles aussi, donné des résultats moins importants qu'on l'espérait. Considérant l'entreprise davantage comme un moyen que comme une fin, elles consistaient à dire : « Nous vous aidons si vous investissez ou si vous engagez du personnel, mais si vous avez des problèmes ou des difficultés... ce n'est guère notre affaire ! ».

Or c'est précisément sur ce versant des problèmes des entreprises que se situe l'essentiel de la politique danoise de développement. Il faut savoir que c'est le pays d'Europe qui accorde proportionnellement le moins d'aides financières aux entreprises. En revanche, chaque commune d'au moins 10 000 habitants dispose d'un « agent local de développement » qui visite les entreprises, étudie leurs problèmes, recherche le consultant adéquat, propose des accords avec d'autres entreprises, etc. Cette politique favorise le maillage et la synergie entre les firmes, la filière ainsi constituée pouvant rivaliser avec les entreprises de grande taille.

---

5. Colloque de l'OCDE sur l'emploi (Madrid).

Toutes nos sociétés vivent des entreprises qui en constituent le rouage essentiel. Elles en recueillent les fruits et, bien que ne ménageant pas les critiques à leur égard, tentent de les aider du mieux qu'elles peuvent.

Il n'empêche que de nombreux groupes sociaux se comportent à l'égard des entreprises un peu comme nos lointains ancêtres se comportaient vis-à-vis des plantes et des arbres lorsqu'ils ne connaissaient pas encore la culture des céréales et ne pouvaient subvenir à leurs besoins que grâce à la cueillette de ce qu'ils trouvaient au cours de leurs pérégrinations.

Si l'on veut accroître le nombre d'entreprises autochtones (donc l'emploi) et favoriser leur développement, autrement dit passer de la *cueillette passive* à la *culture active*, au sens agricole du terme, il semble qu'il faille dépasser les aspects techniques, économiques et financiers de l'entreprise et la considérer comme une « *initiative humaine* », extrêmement dépendante de son créateur et dont l'évolution, toujours singulière, ne peut correspondre à un schéma théorique général.

L'emploi de demain dépend beaucoup du temps que prendront la diffusion et l'acceptation de méthodes « culturelles » adéquates. Cette culture nécessite des « agronomes » d'un type nouveau, car nos mentalités cartésiennes ont une fâcheuse propension à privilégier exagérément les grands modèles explicatifs et les projets théoriques de société. Résultat : nous sommes riches de brillants paysagistes... et manquons cruellement de jardiniers.

## *Futuribles International*

## *Réunions*

**13 juin 1995** - Table ronde sur « **Quelles perspectives à moyen et à long terme pour l'Afrique du Sud ?** » avec l'**Ambassadeur C. Graef**, Président du Comité France-Afrique Australe du CNPF et de l'OCSAF et **M. F. Allais**, chargé de mission à l'OCSAF.

**19 juin 1995** - Table ronde « **Le système américain de santé** » avec **R. Mittman**, Directeur de l'Institute for the Future.

**20 et 21 juin 1995** - Séminaire de formation « **La stratégie des organisations dans l'économie de l'immatériel** » animé par **H. de Jouvenel**, Délégué général de Futuribles International, et **A.Y. Portnoff**, Directeur de l'Observatoire de la Révolution de l'Intelligence (ORI) à Futuribles International.

Renseignements : Laurence Faupin - Tél. (33 1) 42 22 63 10

# POPULATION

L'INED publie *Population*, une revue bimestrielle (50<sup>e</sup> année). Depuis 1989, un numéro annuel en anglais : *Population: An English Selection* présente une sélection d'articles parus principalement dans *Population*.

POPULATION — N° 2 — 1995

- Brigitte BACCAINI — Les contrastes géographiques des comportements de contraception
- Bernard ZARCA — L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité sociale différentielle des frères
- Didier CHAMBOVEY — Politique à l'égard des étrangers et contingentement de l'immigration. L'exemple de la Suisse
- Lorraine DUCHESNE et Nicole LAURIN — Les trajectoires des religieuses au Québec de 1922 à 1971
- Youssef COURBAGE — Baisse de la fécondité dans la Péninsule arabique
- Myriam KHLAT et Youssef COURBAGE — La mortalité et les causes de décès des Marocains en France 1979 à 1991. II. Les causes de décès

## Notes et documents

- Carl MOSK — Une révision du concept de transition démographique à la lumière de l'expérience de l'Asie orientale
- Maurice FAIVRE — L'évolution démographique d'une communauté de Kabyles rapatriés
- Lidia PROKOFIEVA — Composition des ménages et revenus des femmes divorcées en Russie
- Himanshu PANDEY — Un modèle pour estimer le nombre de migrants parmi les personnes à charge d'un ménage

### Les demandes d'abonnement sont à adresser à l'INED

	France, Dom, Tom	Étranger	Par avion
.Le numéro de <i>Population</i>	75 FF	90 FF	
.Le numéro annuel en Anglais	150 FF	165 FF	
.Abonnement d'un an à <i>Population</i>	350 FF	405 FF	485 FF
.Avec le numéro en anglais	500 FF	570 FF	650 FF

Veuillez joindre à votre demande un chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INED ou un virement postal CCP Paris 9061-56h.



INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

27 rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, France Tél. : 33 (1) 42 18 20 00, Fax : 33 (1) 42 18 21 99

# *Les grandes tendances de l'économie mondiale*

## *Un exercice de prospective néerlandais (1<sup>re</sup> partie)*

George Gelauff, Ben Geurts, André de Jong, Gerrit Zalm<sup>1</sup>

*Le Bureau central de Planification néerlandais (voir encadré) est une institution originale qui assure aux Pays-Bas une fonction d'analyse et de prévision au profit des décideurs publics. En son sein, a été entreprise une étude prospective sur l'économie mondiale 1990-2015, préalable à l'élaboration de scénarios contrastés sur l'économie néerlandaise.*

*Les auteurs de cette étude, publiée en 1992 en anglais sous le titre « Scanning the future », ont bien voulu accepter de rédiger pour la revue Futuribles deux articles :*

— *le premier ici publié, présente les tendances lourdes de l'évolution économique mondiale, les forces et les faiblesses des diverses régions et, finalement, les principaux déterminants des scénarios qu'ils ont élaborés ;*

— *le second, que nous publierons dans notre numéro de juin, exposera les quatre scénarios de l'économie mondiale qu'ils ont établis, l'usage qui peut en être fait dans l'élaboration de choix stratégiques et finalement les enseignements pouvant être retenus, trois ans plus tard, de cet exercice de prospective.*

*Le présent article définit tout d'abord une typologie des principales conceptions de l'économie politique, puis dresse un bref panorama de la dynamique de développement des différentes régions. Enfin il dégager de cette analyse les principaux facteurs déterminants à partir desquels seront ensuite construits les scénarios de l'économie mondiale.*

H.J.

1. Les trois premiers auteurs travaillent au Bureau central de Planification, La Haye, Pays-Bas. Gerrit Zalm, ancien directeur de cet organisme, est actuellement ministre des Finances. Nous remercions Bernard Cazes pour ses commentaires et suggestions sur la version préliminaire. Texte traduit par Anne de Beer et Gérard Blanc et revu par Bernard Cazes (NDLR).

Implicitement ou explicitement les décideurs privés et publics ont tous certaines visions de l'avenir et ils se laissent influencer par elles lorsqu'ils prennent des décisions, en particulier des décisions à long terme. Du côté des politiques publiques cela concerne par exemple

l'énergie, les transports, l'aménagement du territoire, le logement, l'environnement, la protection sociale, l'éducation et la coopération internationale. Dans les entreprises, il peut s'agir entre autres des décisions concernant la redéfinition des métiers de base, des projets d'investisse-

### **Le Bureau central de Planification**

Depuis l'époque de sa fondation par Jan Tinbergen en 1945, le Bureau central de Planification néerlandais (CPB) ne s'est nullement occupé de quelque planification centrale que ce soit, mais il a joué un rôle d'organisme de conseil scientifique en matière de politique économique. Son objectif principal consiste à produire des analyses et des prévisions économiques indépendantes, scientifiquement fondées, destinées au gouvernement, au parlement, aux partis politiques, aux organisations patronales et à d'autres organismes. Le CPB emploie environ 140 personnes, dont 90 économistes.

Tous les ans, en avril, le Bureau publie le Plan économique central, qui présente un examen détaillé de l'état de l'économie pour l'année en cours et l'année à venir. La Perspective macroéconomique de septembre contient une prévision à un an, qui sert de guide à la préparation du rapport du Gouvernement sur la loi de Finances. Les prévisions à moyen terme, à horizon de quatre à huit ans, sont préparées chaque fois que des hommes politiques en font la demande, ce qui se produit en moyenne une fois tous les deux ans. Un grand nombre d'analyses sont faites sur des sujets qui vont d'ajustements fins dans la réglementation de la sécurité sociale, jusqu'aux conséquences économiques de la montée en puissance de l'Asie. Ces analyses tirent quelquefois leur origine d'une question précise posée par un parlementaire ou un ministre, mais il arrive qu'elles aient une portée beaucoup plus large. Par exemple, un livre a été publié par le CPB pour présenter les conséquences économiques des

manifestes des cinq principaux partis politiques candidats aux élections générales de mai 1994 aux Pays-Bas.

Pour accomplir son travail principal, le CPB fait fonctionner un grand nombre de modèles. Des modèles d'équilibre comptable sur les impôts, la sécurité sociale, la distribution des revenus, etc. servent à traiter des questions particulières et à fournir les données d'entrée des modèles économiques. Les instruments de modélisation du CPB comprennent des modèles empiriques macroéconomiques de l'économie mondiale et de l'économie néerlandaise, un modèle sectoriel de l'économie du pays, plusieurs modèles pour des secteurs particuliers, et des modèles à long terme d'équilibre général calculable pour l'économie mondiale aussi bien que pour l'économie néerlandaise.

Récemment, à cause des tendances à l'internationalisation, l'analyse et les activités pratiques font plus de place à la recherche économique internationale, aux études structurelles à long terme et aux implications économiques des institutions. Les travaux d'élaboration de scénarios à long terme du CPB en fournissent un exemple. Ces articles s'appuient sur la partie internationale de l'étude, qui fut achevée en 1992 avec la publication du rapport *Scanning the future, une étude des scénarios de l'économie mondiale : 1990-2015* (en anglais). Cette étude a été développée pour l'économie néerlandaise dans *Trois visions des Pays-Bas : une étude des scénarios de l'économie néerlandaise : 1990-2015* (publié en néerlandais, résumé disponible en anglais).

ments très importants, des projets de R & D coûteux et des alliances stratégiques à nouer.

Quand les visions de l'avenir deviennent plus explicites et mieux travaillées, on parle souvent à ce propos de *visions stratégiques*. L'objectif principal de l'étude à long terme menée par le Bureau central de Planification des Pays-Bas (CPB) (voir encadré n°1) était de contribuer aux débats stratégiques sur le développement à long terme de l'économie néerlandaise jusqu'en l'an 2015. En raison de la nature très ouverte de l'économie néerlandaise, l'attention devait au départ se centrer sur le développement de l'économie mondiale. Les visions que le CPB a élaborées dans ce domaine constituent le sujet de cette série de deux articles.

Dans ces visions de l'avenir le thème central est constitué par les perspectives du *développement économique*, entendu au sens large de bien-être. En conséquence les évolutions relatives à l'environnement et aux disponibilités en matières premières seront également prises en considération car elles déterminent dans une large mesure le caractère *soutenable* ou non des processus de croissance.

Quand on s'attaque aux perspectives de développement économique, trois questions essentielles apparaissent :

— Quels sont les moteurs du processus de développement économique ?

— Comment évaluons-nous la position actuelle des diverses régions à la lumière de ces moteurs ? Autrement dit quels sont les points forts et les points faibles de chaque région ?

— Quelles sont les tendances à long terme susceptibles d'exercer une influence forte sur le développement de l'économie mondiale durant le prochain quart de siècle ?

La partie principale de l'étude s'attache à fournir des réponses à ces questions. A partir des analyses effectuées, une vision de l'avenir pourra ensuite être esquissée. Cependant, nous savons d'avance que des incertitudes fondamentales demeureront, qui rendront l'avenir à long terme largement imprévisible. Pour souligner ce point, un certain nombre de visions de l'avenir contrastées, ou *scénarios*, seront présentées. L'incertitude implique également qu'en principe un très grand nombre de scénarios soient imaginables. Pour cette raison, quelles que soient la logique, la consistance, et la plausibilité avec lesquelles les scénarios ont pu être formulés, ils restent des récits arbitraires. Cela nous amène à la question plus fondamentale : quelle signification, s'il y en a une, pouvons-nous attacher aux travaux de scénarios à long terme ?

A notre avis, le but principal de la création de scénarios est *de stimuler et de structurer les débats publics concernant les perspectives à long terme*. L'objectif précis que nous visons est d'inciter les décideurs à réévaluer leurs idées toutes faites sur les évolutions futures et à reconsidérer les schémas intellectuels et les normes sur lesquels reposent ces idées, ce que l'on appelle des *cartes mentales*. Plus concrètement, les scénarios devraient aider les décideurs à imaginer les différents avènements qui vont se dérouler, tout en leur permettant de mieux se préparer aux moments difficiles et aux opportunités qui peuvent se présenter. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons intitulé cette étude (*Scanning the future*).

Ce premier article commence par l'exposition de nos idées sur les moteurs du développement économique. La section II, s'appuyant sur ces idées, analyse les forces et faiblesses des diverses régions

de l'économie mondiale. La section III résume les tendances à long terme les plus importantes.

Dans le second article nous présenterons les scénarios mondiaux de l'étude *Scanning the future* et nous expliciterons dans un encadré la méthodologie utilisée à cet effet. Nous essaierons *in fine* de montrer comment les scénarios peuvent contribuer à l'objectif final — l'élaboration d'une stratégie de l'action publique — et indiquera ce que nous pensons aujourd'hui de cet exercice de prospective.

### *Trois visions du développement économique*

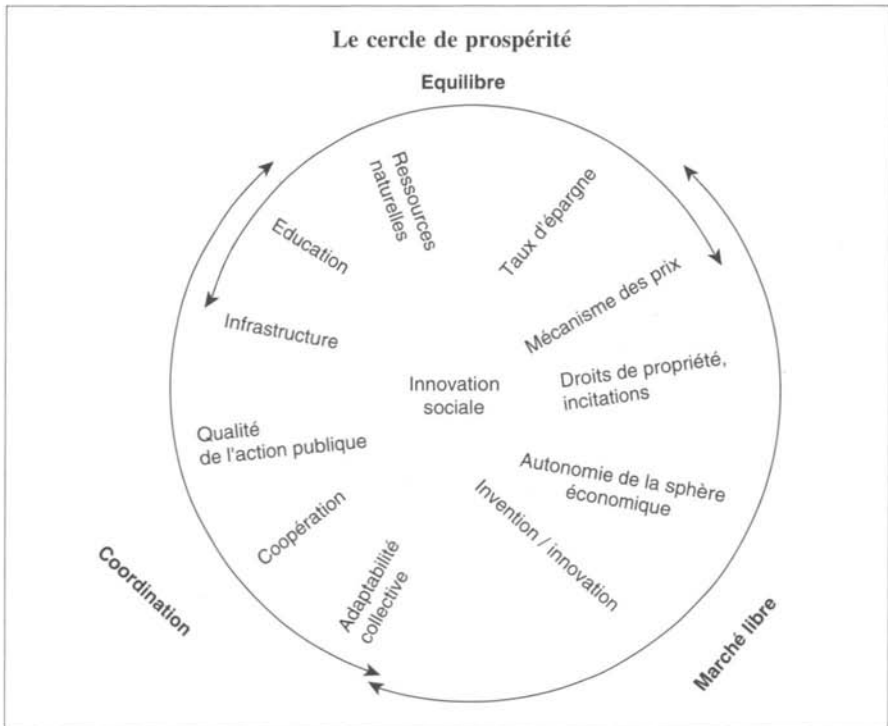
Une étude concernant le développement économique à long terme doit reposer sur une analyse des principaux facteurs qui déterminent à la longue le succès économique. Dans l'incapacité d'opérer un choix entre les différentes théories économiques, nous avons pris une position éclectique. Nous avons distingué trois perspectives du développement économique qui, combinées, donnent une image relativement complète des moteurs du développement économique. Les facteurs que chaque perspective accentue plus particulièrement ont été résumés dans le *cercle de prospérité* (voir figure 1).

La *perspective de l'Equilibre*, qui est associée à la théorie économique néo-classique, est fondée sur un mécanisme des prix fonctionnant correctement, qui équilibre l'offre et la demande sur les divers marchés. Les agents économiques sont rationnels, bien informés, et ont des anticipations correctes à l'égard de l'ave-

nir. Le niveau de prospérité dépend alors des facteurs de production disponibles — ressources naturelles, quantité et qualité de la main-d'œuvre et capital — et de l'état de la technologie. Pour la croissance, le niveau de l'épargne est crucial ; le mécanisme des prix le traduit en une expansion du stock de capital. Le rôle d'un Etat rationnel se limite à la fourniture de biens purement publics tels que la défense, la justice et l'infrastructure, et à la correction des prix par des taxes et des subventions, en cas d'effets externes positifs ou négatifs. Un commerce international libre et des taux de change flottants pour les monnaies améliorent la prospérité.

La *perspective de la Coordination*, fondée principalement sur les idées de Keynes, insiste sur le fait que les agents économiques disposent d'une information imparfaite, et que l'avenir est fondamentalement incertain. Cela conduit à des anticipations changeantes et à des comportements instables, provoquant des perturbations cumulatives, et une certaine myopie de la part des agents économiques. Dans cette optique des politiques anti-cycliques et diverses formes de coopération entre l'Etat, le patronat et les syndicats peuvent réduire l'incertitude et conduire à un ajustement collectif aux nouvelles situations et aux nouvelles anticipations. La correction de la myopie et les efforts de stabilisation peuvent de plus donner naissance à une réglementation du marché du travail et du marché des biens, à une éducation subventionnée ou gratuite, et à des aides fiscales pour la R & D et l'investissement. Des taux de change fixes réduisent l'incertitude et sont donc préférables. Des restrictions aux échanges sont souvent jugées favorables à un pays pris individuellement, mais la coopération entre nations, se traduisant dans des

## Les grandes tendances de l'économie mondiale



accords de libre-échange, s'avère bénéfique pour tous.

La *perspective du Marché libre*, qui découle de l'école de pensée économique néo-autrichienne, insiste sur le fait que dans un monde incertain avec une information incomplète, des entrepreneurs en concurrence dotés de visions différentes du présent et de l'avenir contribuent fortement à favoriser le progrès économique en étant les inspirateurs et organisateurs des inventions et des innovations. La destruction créatrice, la volonté de gagner et la peur de perdre, fournissent à l'économie de marché sa dynamique. L'homme en général est considéré comme plein de vitalité, de créativité et d'intuition, pour-

vu qu'il soit assuré de récolter le fruit de ses efforts. Cette perspective nécessite un système de droits de propriété bien développé, l'autonomie de la sphère économique, des impôts faibles et un système de sécurité sociale frugal. Puisque l'Etat n'est pas mieux informé que les individus, et qu'il n'est pas corrigé par le marché lorsqu'il prend de mauvaises décisions, il y a une profonde défiance vis-à-vis des politiques publiques. Dans le domaine du commerce international et des taux de change, la liberté du marché est préconisée sans réserve.

Puisque les trois perspectives sont dans une certaine mesure contradictoires, il n'est pas possible d'extraire du cercle de

prospérité une formule univoque de réussite. L'histoire enseigne que la réussite économique peut coïncider avec différentes accentuations des trois perspectives, selon la culture et les circonstances. L'histoire montre aussi que le déclin économique résulte souvent d'une incapacité à changer l'organisation économique face à des changements de circonstances. Par conséquent, *l'innovation sociale*, c'est-à-dire la capacité et la volonté des individus, des entreprises et des gouvernements, de modifier sans cesse les anciennes formules de succès et d'établir un nouvel équilibre entre les différents moteurs du progrès économique à la lumière des nouvelles réalités, est considérée comme le défi majeur, et elle est placée au centre du cercle de prospérité. C'est à l'aide de ce cercle de prospérité que nous avons évalué les forces et les faiblesses des régions de l'économie mondiale.

## Forces et faiblesses des régions

Le tableau ci-dessous résume l'analyse comparative des facteurs déterminants de la croissance au début des années 90. Ce survol révèle tout d'abord que les évaluations diffèrent considérablement : très négatives pour l'Afrique subsaharienne et plutôt positives pour le Japon. Cependant, il n'existe pas une seule région pour laquelle l'évaluation est entièrement favorable et l'avenir économique, par conséquent, totalement assuré. Cela signifie que cette analyse régionale comparative des forces et des faiblesses économiques, au niveau mondial, peut s'interpréter aussi comme un indicateur des problèmes politiques les plus importants de chaque région.

A partir de cette analyse, une seconde conclusion à prendre en considération est

Résumé de l'analyse des forces comparées des grandes régions						
Moteurs	Amérique du Nord	Europe occidentale	Japon	Economies dynamiques d'Asie	Amérique latine Afrique	CEI Europe centrale
Ressources naturelles .....	+	0	--	-/+	+	++
Taux d'épargne .....	--	+	++	++	-	--
Mécanisme des prix .....	++	0	+	+	-	--
Droits de propriété/incitations .....	++	-	+	+	+	--
Autonomie de la sphère économique ..	++	0/+	0	0/-	--	--
Invention/innovation .....	++	0	+	0	-	--
Adaptabilité individuelle .....	++	--	+	+	+	--
Adaptabilité collective .....	--	+	++	++	-	--
Coopération .....	--	+	++	++	--	--
Qualité de l'action publique <sup>1</sup> .....	0	+	++	++/0	--	--
Infrastructure .....	-	+	0	0	--	--
Education .....	-/+	+	++	+/0	--	+

1. Sur le plan économique.

## Les grandes tendances de l'économie mondiale

que dans la plupart des régions, malgré leurs diversités, il faut renforcer les éléments de la perspective du Marché libre. C'est aujourd'hui particulièrement le cas pour les économies en transition, comme pour l'Europe occidentale et un certain nombre de régions en développement; dans l'avenir, ce sera de plus en plus le cas pour le Japon et les économies dynamiques d'Asie. Durant les dernières décennies, les pays en développement ont cependant négligé des tâches classiques de gouvernement telles que l'éducation, l'infrastructure et la santé. Des éléments de la perspective de la Coordination doivent donc être renforcés également.

Quand, ensuite, nous mettrons en perspective les défis régionaux, le développement économique du tiers monde et spécialement de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et de certaines régions de l'Amérique latine, constitue sans aucun doute le plus grand des défis. Ce constat résulte à la fois de la vulnérabilité de ces économies, du niveau de vie moyen extrêmement bas de ces régions ainsi que de la nature de leurs problèmes, et de l'ampleur et de la croissance rapide des populations concernées.

Quelle que soit la gravité de ce défi, le développement économique de la première génération des économies dynamiques d'Asie durant l'après-guerre démontre que ce n'est pas une mission impossible. Ces pays, particulièrement la Corée et Taiwan, ont montré qu'il était possible pour des économies fortement agricoles au départ de se transformer en sociétés industrielles avec un niveau de prospérité élevé, raisonnablement bien réparti, tout ceci sur une période de 20 à 40 ans. La réussite du rattrapage des économies dynamiques d'Asie constitue un exemple tout à fait impressionnant pour

un nombre croissant d'autres pays en développement qui sont actuellement en train d'essayer de le suivre.

Le passage *systémique* des économies en transition d'Europe centrale et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) semble, en terme de taille, être le *second plus grand* défi régional. C'est un processus historiquement sans précédent, qui peut être considéré comme la plus grande expérience sociale de notre époque. La principale différence, en comparaison avec de nombreux pays en développement, vient de ce que le changement systémique commence par provoquer une détérioration importante des conditions de vie. De plus, il existe une grande incertitude sur la vitesse avec laquelle l'économie se rétablira par la suite. En conséquence, leur capacité d'innovation sociale est mobilisée au maximum.

Les problèmes des pays développés se révèlent être tout à fait différents. Au contraire des pays en développement et des économies en transition où la question est plus celle du *rattrapage* d'une frontière technologique, dans les pays développés, le défi consiste en fait à *repousser* les limites de la technique, dans le but de maintenir et/ou d'améliorer le niveau relatif de prospérité vis-à-vis d'autres pays développés. La lutte pour la survie, telle qu'elle se trouve encore à l'ordre du jour dans les pays peu développés et les économies en transition, a été presque complètement éliminée de la vie quotidienne dans les pays développés.

En principe cela signifie que les pays développés sont, en comparaison avec les pays peu développés et les économies en transition, les plus capables de s'attaquer à leurs difficultés économiques. Cependant le paradoxe de l'histoire économique est que, malgré cet avantage, il semble

## **Forces et faiblesses au sein de la triade**

### **Les Etats-Unis d'Amérique**

L'accent mis sur la perspective du Marché libre affaiblit fortement les éléments moteurs des deux autres perspectives. Le scepticisme quant au rôle de la puissance publique et l'aversion à l'égard des impôts ont conduit à augmenter les déficits budgétaires à l'infini et à négliger la qualité de l'infrastructure et de l'éducation de base. Privilégier de la sorte l'individualisme et la flexibilité a l'inconvénient d'entraîner un manque de coopération dans divers domaines : relations conflictuelles entre les employeurs et les salariés, déficience de la formation sur le tas, absence de relations à long terme avec les fournisseurs et les clients, etc. L'exagération de la perspective du Marché libre, avec l'incertitude qui lui est propre, conduit aussi à la myopie (à un taux d'actualisation élevé), qui se traduit par un taux d'épargne très faible, une attention exclusive portée aux profits à court terme et une préférence pour une éducation primaire et secondaire facile et agréable, plutôt que de bonne qualité.

### **Le Japon**

La réussite du développement économique du Japon après la Seconde Guerre mondiale est associée aux éléments moteurs des perspectives de l'Equilibre et de la Coordination. En général, les forces motrices de la perspective du Marché libre sont représentées de manière moins visible, ce qui apparaît évident dans le faible niveau de productivité des secteurs protégés et peut poser un problème au secteur manufacturier du Japon, à mesure que ce pays sera contraint de faire reculer par ses seules forces les frontières de la technologie, et que la créativité individuelle et un comportement de prise de risques prendront plus d'importance. Les goulots d'étranglement possibles (le vieillissement rapide de la population et son impact sur l'épargne et le marché du travail) ne semblent pas suffisamment sérieux pour gêner la poursuite d'un développement écono-

mique réussi. D'un autre côté, les tensions commerciales suscitées par les succès du Japon et la perception que pourraient en avoir des pays protectionnistes moins heureux, constituent une menace plus sérieuse.

### **L'Europe occidentale**

En Europe occidentale, les forces motrices de la perspective de la Coordination sont bien représentées, bien que le consensus social et la capacité des divers groupes à coopérer dans l'intérêt national soient plus faibles que dans la période de réussite qui suivit la Seconde Guerre mondiale. La qualité de l'éducation et de l'infrastructure, également importante dans la perspective de l'Equilibre, peut être jugée favorable ou raisonnable. Le niveau d'épargne, souvent stimulé par les politiques gouvernementales, n'est pas aussi élevé qu'au Japon, mais il l'est bien plus qu'aux Etats-Unis.

L'évaluation de l'Europe occidentale est moins favorable du point de vue du fonctionnement du mécanisme des prix et des autres forces motrices de la perspective du Marché libre. L'importance accordée à la perspective de la Coordination, l'accent mis sur les questions de distribution des revenus et les efforts accomplis pour réduire les risques et l'incertitude, entraînent des rigidités très variées, affaiblissent les initiatives et entravent l'adaptabilité et l'inventivité des individus. Divers programmes d'action au niveau national, ainsi qu'au niveau de la Communauté Européenne, durant les années 80, impliquent un renforcement des éléments moteurs de la perspective du Marché libre. Ce sont des pas encourageants et importants dans la bonne direction. Cependant, il est douteux que les changements opérés soient suffisants, particulièrement en ce qui concerne le marché du travail et l'Etat-providence, alors que le caractère de l'intégration et de la coopération européennes à venir n'est pas encore clarifié et laisse la place à de nombreuses divergences.

souvent très difficile d'y parvenir (voir encadré). De manière encore plus paradoxale, l'histoire économique enseigne également que les pays économiquement les plus avancés sont ceux-là mêmes qui s'embourbent au cours du temps et sont forcés d'abandonner leur position prépondérante. Le processus du progrès économique engendre apparemment des intérêts auto-établis et des changements dans les préférences qui entravent une transformation continue de l'économie. L'histoire du Royaume-Uni durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles fournit le meilleur exemple d'un tel processus. C'est pourquoi le maintien d'une *innovation sociale* propre à transformer de façon continue l'économie constitue peut-être le plus grand défi pour l'avenir de tout pays industrialisé.

## *Les grandes tendances de l'économie mondiale*

Après la présentation des moteurs du progrès économique et l'analyse comparative des forces et faiblesses des principales régions du monde, la troisième composante de l'analyse des scénarios correspond aux diverses tendances qui vont influencer le développement futur de l'économie mondiale. Dans *Scanning the future* nous étudions dix tendances principales : population, ressources naturelles, problèmes d'environnement, ressources alimentaires mondiales, internationalisation, structures des marchés, tendances sociales et politiques, coopération internationale. Il est impossible de rendre compte ici de toutes ces tendances. Dans cet article nous aborderons brièvement le progrès technique, l'internationalisation et les structures des marchés,

ainsi que la coopération internationale, parce que ces tendances constituent des éléments essentiels de différenciation entre les divers scénarios.

### *Tendances de la technique, de l'internationalisation et des structures des marchés*

L'interaction des tendances dans ces trois domaines a joué un rôle clé dans l'accroissement de la prospérité et la progression spectaculaire du commerce mondial (intersectoriel aussi bien qu'intra-sectoriel) durant l'après-guerre. Pendant les années 80, des changements très remarquables se sont produits dans ces tendances. De nouvelles techniques prometteuses (celles de l'informatique), de nouveaux compétiteurs acharnés et de nouveaux marchés ont émergé, spécialement en Asie ; enfin les consommateurs des pays riches ont de plus en plus recherché la qualité et la diversité. Le principal effet de ces changements a été un bouleversement spectaculaire des positions établies sur le marché, en particulier celles des entreprises occidentales. Soudain de nombreuses entreprises situées dans les secteurs exposés à la concurrence se sont mises à fonctionner dans un environnement beaucoup plus concurrentiel s'étendant au monde entier.

Il en est résulté des tensions qui se sont manifestées notamment par une montée du protectionnisme, mais qui ont également stimulé de nombreuses initiatives. Le résultat le plus remarquable est probablement l'émergence d'une compétition véritablement mondiale. Ce processus est dirigé par les entreprises multinationales qui considèrent maintenant l'ensemble du monde, spécialement ce qu'on appelle les régions de *la Triade*, comme leur espace

de travail. Afin de se livrer à une compétition mondiale, des changements radicaux ont été introduits dans l'organisation de la production. Celle-ci est maintenant établie sur une base modulaire, où la fabrication des différents modules est souvent répartie dans l'ensemble du monde, en fonction des avantages comparatifs des différentes régions. Il en résulte que beaucoup d'entreprises fonctionnent dorénavant au sein d'un réseau mondial, ce qui a entraîné de nouvelles formes d'internationalisation, le commerce dit intra-entreprise, qui constitue déjà 30 % des importations et des exportations au Japon et aux Etats-Unis.

De nouvelles techniques, telles que la fabrication flexible (combinaison de la production juste-à-temps et de l'informatique), ont facilité ce processus de multiples façons. Un second résultat important est que, dans certains secteurs, le progrès technique joint à la tendance à la différenciation des produits, a fourni des opportunités à de petites entreprises flexibles et innovatrices, rendant ainsi les structures du marché encore plus concurrentielles. Cependant dans un certain nombre de cas, de grandes et de petites entreprises ont aussi créé des formes de coopération afin de bénéficier de leurs avantages comparatifs mutuels.

Lorsqu'on essaie d'évaluer ces nouvelles tendances, il semble qu'elles vont mettre un certain temps pour agir, en particulier le progrès technique et l'internationalisation. En ce qui concerne le progrès technique, l'attention se porte sur le potentiel de quatre groupes de techniques clés dont le développement et l'application sont déjà bien avancés : l'informatique, les matériaux avancés, la fabrication flexible et les biotechnologies. Certains observateurs pensent même que ces techniques ont conduit l'économie mondiale à la

veille d'une période de dynamisme technique accéléré, comparable aux paradigmes techno-économiques fondés sur la vapeur et l'électricité. En résumé, d'un point de vue technique, il n'existe aucune raison de supposer que le processus de diffusion du progrès technique va décélérer dans les prochaines décennies.

En fait, nous serions portés à faire la même conjecture à propos de la manière dont l'internationalisation évoluera. Bien que le protectionnisme, ou ce qui serait encore plus dangereux, l'émergence de blocs commerciaux antagonistes, risque d'entraver sérieusement le processus d'internationalisation, nous pensons que les forces qui sous-tendent ce dernier, en particulier les tendances au progrès technique, sont suffisamment fortes pour que l'internationalisation ne fasse pas machine arrière.

Pour les structures du marché, nous sommes moins sûrs de la survie des plus concurrentielles de la fin des années 80. D'un côté il est concevable que les prochaines décennies continuent d'être caractérisées par une compétition acharnée, ou probablement intensifiée, à cause de la vitesse d'évolution et de la nature des techniques qui sont en train de se déployer, de l'apparition de nouvelles économies industrialisées, et/ou du renversement des tendances protectionnistes. D'un autre côté il est aussi concevable que, pour un certain nombre de produits, les économies d'échelle dans des domaines tels que la R & D, le financement, le marketing et la production, aient une telle importance que des structures du marché plus concentrées vont inévitablement se développer, mais à un niveau régional ou mondial, plutôt que national. Toutes sortes de coopérations récentes entre de grandes entreprises, telles que des alliances stratégiques, pourraient se déve-

## *Les grandes tendances de l'économie mondiale*

opper dans ce sens. Nous estimons que les différences entre ces deux directions sont suffisamment importantes pour justifier une exploration plus approfondie dans le chapitre consacré aux scénarios. Ces tendances ont également des conséquences considérables pour les politiques économiques des Etats-nations. Il y a tout d'abord une réduction de l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires traditionnelles, résultat des « fuites » qui se produisent dans une économie mondialisée. Dans de nombreux cas cela implique également que le fait de ne pas marcher au même pas que les autres pays sera puni par un ralentissement du développement économique. L'internationalisation implique aussi que, pour une part croissante de la production mondiale, les décisions concernant la localisation de la production et de la distribution seront prises sur une base également mondiale. Bien qu'il en résulte un affaiblissement du pouvoir des Etats-nations, ces derniers pourraient en regagner une partie en reconcentrant leurs politiques économiques sur ce qu'on appelle les facteurs de localisation, particulièrement les facteurs qui demeurent dans une large mesure immobiles tels que la qualité de la main-d'œuvre, l'infrastructure, la qualité de l'action publique, le fonctionnement des marchés du travail et les taux d'imposition. En fait ces facteurs sont également très importants pour faire face aux défis techniques.

### *Coopération internationale*

Dans un monde de plus en plus interdépendant, le besoin de coopération semble augmenter sans rémission. Il existe quatre domaines en particulier pour lesquels ce besoin semble bien établi : les problèmes des pays en développement les plus

pauvres, la transition systémique des pays Est-européens, les défis que doit relever le système du commerce international et les problèmes mondiaux d'environnement.

Bien que depuis le milieu des années 80 la coopération internationale ait repris de l'élan, surtout dans les relations Est-Ouest et la coopération économique régionale, la tendance de fond semble être moins encourageante. Les tensions entre les principaux blocs commerciaux occidentaux en fournissent la meilleure illustration. Les hésitations du leadership américain, la diffusion de la puissance politico-économique et la disparition complète de l'ancien ennemi commun, semblent toutes rendre la coopération économique encore plus difficile à mettre en œuvre.

Deux principales possibilités peuvent être soulignées : soit les Etats-Unis rétablissent leur primauté, soit la diffusion de la puissance politico-économique continue. Dans ce dernier cas, la rivalité croissante entre les blocs commerciaux se traduit soit par la constitution de blocs antagonistes fermés, soit par l'apparition de blocs coopératifs véritablement ouverts qui réussissent à combler l'écart entre le besoin et la capacité de coopérer. Dans ce cas, grâce à une étroite coopération, l'ensemble des pays riches pourrait graduellement exercer le rôle de chef de file qui, jusqu'à présent, avait été uniquement tenu par les Etats-Unis.

### *Les tendances en perspective*

Les tendances liées à la population, à l'environnement et à l'alimentation créent un énorme défi, particulièrement pour les régions des pays les moins développés. Cela concerne plus spécialement l'Afrique subsaharienne, l'Asie, l'Amérique

latine et, depuis sa désintégration, des parties de l'ancienne Union soviétique. En fait, ces tendances impliquent une forte exacerbation des défis, déjà terribles, auxquels ces régions sont confrontées. En même temps, les tendances dans les domaines de la technique et de l'internationalisation créent, pour ces régions, des possibilités de surmonter certaines de leurs faiblesses présentes. En particulier, les transferts de technologie, résultant de l'internationalisation continue, pourraient réduire certains goulots d'étranglement dont souffrent les régions des pays les moins développés.

Cependant, les mêmes tendances, du progrès technique et de l'internationalisation, lancent un défi particulier aux pays développés. Bien que nous n'envisagions pas un ralentissement du progrès technique dans les prochaines décennies, il est devenu évident que la vitesse et la nature exacte du changement technique restent incertaines. Ces facteurs d'incertitude seront plus amplement explorés dans l'article consacré aux scénarios. Le seul facteur qui puisse être mentionné ici avec quelque degré de certitude est qu'afin de pouvoir continuer à participer pleinement au progrès de ces techniques, les pays développés devront s'assurer que certaines conditions sont remplies. Il s'agit de l'existence de structures d'incitation adéquates, de la R & D, ainsi que du renouvellement permanent des infrastructures humaines et physiques.

Nous pensons que la plupart des tendances passées en revue ici posent d'énormes problèmes à l'économie mondiale. Cependant, une première réponse à ces défis, si elle intervient précocement, ne semble pas empêcher une augmentation cumulée du revenu mondial de

150 % dans les prochaines années (environ 3,5-4 % par an). Cette conclusion optimiste reste vraie au moins d'un point de vue *technique* et *économique*, et inclut les problèmes d'environnement aussi bien que les ressources non-renouvelables et l'approvisionnement alimentaire mondial. Cette conclusion ne signifie en aucune manière que ces possibilités seraient faciles à concrétiser. Cela est d'autant plus évident quand on comprend que les régions économiquement *les plus faibles* sont aussi celles confrontées aux défis les plus exigeants par rapport aux tendances.

Bien que ces défis réclament au premier chef une réponse positive de la part des régions elles-mêmes, nous pensons que cela ne paraît pas du tout suffire à garantir un développement favorable. Nous pensons qu'une telle issue n'est imaginable que s'il y a en outre une coopération et une assistance considérables des pays développés. Parvenir à cette coopération poussée entre les blocs de pays développés aussi bien qu'entre les pays développés et les pays en développement définit, à notre point de vue, le défi *réel* du développement mondial soutenable, tout en mettant en même temps l'accent sur son caractère essentiellement politique et institutionnel. Pour certains PVD, la coopération impliquera principalement que l'on ouvre (et que l'on maintienne ouverts) les marchés des pays développés à leurs produits. Cependant, l'accès des pays développés à une croissance écologiquement soutenable, aussi bien que leur contribution à la résolution des problèmes d'environnement mondiaux, impliquent nécessairement une aide (conditionnelle), spécialement pour les PVD les plus pauvres.

Bien que, sur un plan général, le résultat des analyses comparatives régionales ait

abouti à faire porter un plus grand effort sur les éléments moteurs de la perspective du Marché libre, l'analyse des tendances montre sans équivoque qu'au niveau international, le renforcement de la perspective de la Coordination paraît d'une importance capitale. Pour les pays

en voie de développement, nous aimerions ajouter qu'un renforcement de la perspective de l'Equilibre est également nécessaire.

*Suite in revue Futuribles n° 199,  
juin 1995*

# PROJET

242

## **PROTECTION SOCIALE AU POLITIQUE DE TRANCHER**

Cessons de tourner autour du « trou » de la sécu ! Le problème n'est pas comptable mais politique. Face à la croissance du chômage et aux « nouveaux risques », face à l'extension des modes de couverture et à la stratification des prestations, il est urgent de trancher. Redéfinir les formes de la solidarité, dans une société qui n'est plus celle de 1945, appelle un débat politique.

*B. Brunbes, R. Castel, Y. Chassard, J.-P. Davant,  
M.-T. Join-Lambert, D. Kessler, D. Lenoir, J.-C. Mallet, C. Rampfht,  
P. Rosanvallon, P. Venturini.*

Le n° (128 p.) : 65 F - Etr. : 70 F

En vente dans les grandes librairies

PROJET • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - ☎ (1) 44 39 48 48

## Économie et Statistique

Revue mensuelle - Numéro 275-276, 1994 - 5/6

### UNE COMPARAISON DES INDICES DE PRIX À LA CONSOMMATION FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Des indices de prix à la consommation plus comparables entre la France et la RFA

France-Allemagne, 1992-1993 : les secteurs à l'origine du différentiel d'inflation

### LES BREVETS

BIENTÔT DISPONIBLE  
EN ANGLAIS

Les entreprises françaises à l'heure du brevet européen

La bibliométrie des brevets : une mesure de l'activité technologique

Le brevet : un instrument d'appropriation des innovations technologiques

Un indicateur de l'innovation : le brevet

Brevets et stratégie industrielle : l'exemple des télécommunications

La coopération technique au travers des co-brevets européens

### BON DE COMMANDE

TARIF 1995

A RETOURNER A INSEE CNGP - AMIENS BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX 01

Veuillez m'adresser le n° 275-276 d'"ÉCONOMIE ET STATISTIQUE" au prix de 92 F + 10 F pour participation aux frais de mise à disposition (20 F pour l'étranger)

Veuillez enregistrer mon abonnement à "ÉCONOMIE ET STATISTIQUE" pour 1 an (10 numéros) au prix de :

France : 414 F     Étranger 518 F     Étranger avion : 633 F

Nom et raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement à l'ordre du régisseur des recettes de l'INSEE

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_



# *La compétitivité mondiale*

## *World Competitiveness Report de l'IMD et du World Economic Forum*

---

Stéphane Garelli <sup>1</sup>, Madeleine Linard de Guertechin <sup>2</sup>

*La mondialisation de l'économie et le développement subséquent d'une compétition économique internationale très vive, contraignent les entreprises à rechercher en permanence comment améliorer leur compétitivité sur les marchés mondiaux.*

*Leur performance individuelle toutefois ne pouvant être totalement dissociée de l'environnement dans lequel se déploie leur activité, la compétitivité des firmes passe, dit-on, par la compétitivité des nations.*

*Comment cette compétitivité des nations peut-elle être mesurée ? L'IMD et le World Economic Forum qui publient depuis 1980 un rapport annuel sur la compétitivité mondiale, exposent ici la méthode qu'il ont mise au point en s'appuyant d'une part sur des indicateurs économiques classiques, d'autre part sur les données recueillies par enquête auprès de cadres d'entreprises de 44 pays.*

*Les auteurs, enfin, nous présentent les résultats du rapport 1994 assortis de brefs commentaires sur les performances des divers pays.*

H.J.

---

1. Professeur à l'IMD (International Institute for Management Development) et à l'Université de Lausanne.

2. Chargée de recherche à l'IMD.

## ***Théorie de la compétitivité***

Le monde économique actuel ne répond plus aux règles du jeu traditionnelles. En effet, après avoir constaté ces 20 dernières années, la cohabitation possible entre inflation et récession (Europe, 1974-1976), prospérité et réductions des revenus (Etats-Unis, années 1980) et, de nos jours, reprise économique et destruction d'emplois, les outils classiques d'analyse économique ne suffisent plus.

Des indicateurs tels le PNB, l'inflation, les investissements, la productivité ou la balance commerciale ne peuvent à eux seuls expliquer et décrire le contexte dans lequel les entreprises et les pays sont en compétition les uns avec les autres. C'est pourquoi une approche plus globale est indispensable dans la définition de la compétitivité.

Ce sont Richard Farmer et Barry Richman (Comparative Management and Economic Progress, 1965) qui, les premiers constatent que les entreprises doivent faire face à la fois à l'environnement politique, économique et socioculturel d'un pays. Jusqu'alors les économistes avaient une démarche moins globale et tentaient d'expliquer la performance économique d'un pays sans considérer tous les aspects de son environnement.

Fin XVIII<sup>e</sup>, début XIX<sup>e</sup>, l'école classique (Smith, Ricardo) considérait que les notions de terre, travail, capital et ressources naturelles suffisaient pour faire le tour de la question. La théorie marxiste (Marx, Engels) rajoutait une dimension

socio-politique, Schumpeter introduisit l'innovation, Drucker le management, etc. Enfin, plus récemment, Robert Solow (MIT) dévoilait l'importance du savoir-faire et par conséquent de la qualification de la main-d'œuvre.

### ***Compétitivité et World Competitiveness Report***

Le World Competitiveness Report <sup>1</sup>, rapport sur la compétitivité mondiale, adopte donc une approche multidimensionnelle et définit la notion de compétitivité de la manière suivante :

*La compétitivité est la capacité d'un pays ou d'une entreprise à créer chaque année proportionnellement plus de richesse que ses concurrents sur les marchés internationaux.*

Cette définition de la compétitivité est cohérente avec celles données par certains organismes comme par exemple l'OCDE. En outre, cette approche est partagée par d'autres chercheurs tels les professeurs Michael Porter, Rudiger Dornbusch, Bruce Scott, Lester Thurow, etc.

Il est important de comprendre au travers de cette définition qu'il ne suffit pas d'être riche pour être compétitif. En effet, deux éléments fondamentaux composent la compétitivité d'un pays :

1. les actifs, qui sont soit hérités (par exemple les ressources naturelles), soit créés (l'infrastructure par exemple) ;
2. les processus (par exemple la fabrication), qui transforment les actifs en résultats économiques.

Le potentiel d'un pays dans ces deux

---

1. Pour plus d'informations sur le World Competitiveness Report 1994, veuillez contacter : Tamiko Grimm, IMD, chemin de Bellerive 23, P.O. Box 915, CH-1001 Lausanne, Suisse - tél : 41 21 618 02 51, fax : 41 21 618 02 04, adresse internet : WCRINFO@imd.ch.

composantes ne se transformera en compétitivité que si cette dynamique s'inscrit dans un contexte international. En effet, les marchés internationaux représentent à la fois une référence pour la qualité des

produits et un marché d'écoulement de ceux-ci.

La notion globale de compétitivité peut ainsi être schématisée telle qu'elle est présentée dans la formule ci-dessous :

**(Compétitivité Actifs × Compétitivité Processus) = Compétitivité Mondiale**

Les actifs indiquent généralement la richesse d'un pays. Par contre ils ne sont pas nécessairement un signe de compétitivité. Un pays, ou une compagnie, peut être riche grâce à la compétitivité (c'est-à-dire la *création* de richesse) des générations passées et ne plus être compétitif dans le présent, c'est-à-dire qu'il n'y a pas création de nouvelle richesse. Cette situation va vraisemblablement mener à l'appauvrissement du pays au fur et à mesure que ses actifs sont usés et non renouvelés.

## *Mesure de la compétitivité*

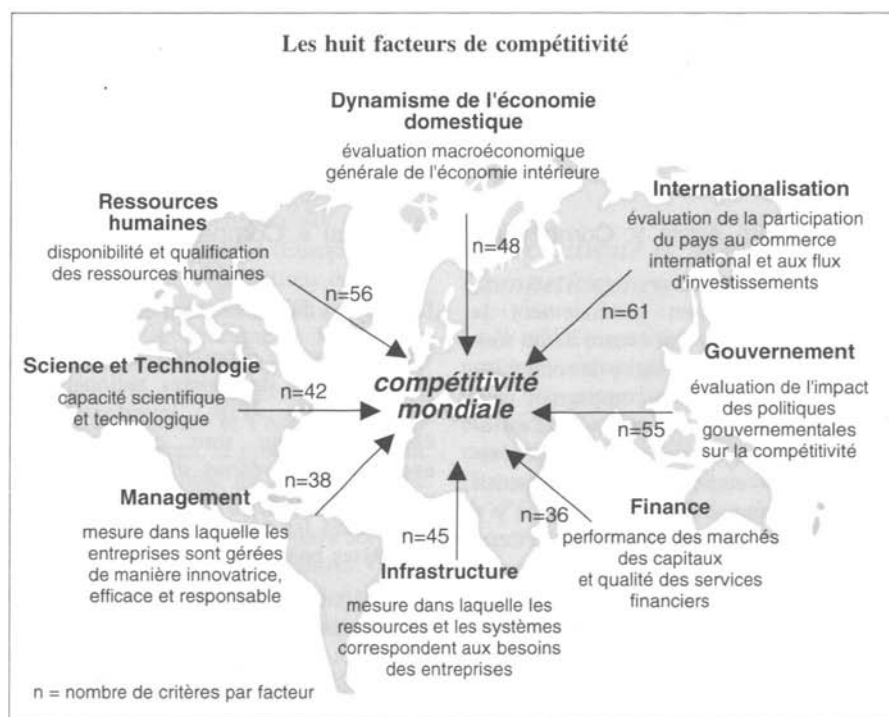
Le World Competitiveness Report va plus loin et met en pratique cette approche multidimensionnelle. Ce rapport, publié annuellement depuis 1980 par l'IMD et le World Economic Forum, analyse et compare la compétitivité de 44 pays industrialisés et nouvellement industrialisés. Les 380 critères utilisés pour l'évaluation de la compétitivité recouvrent un large éventail de sujets et sont regroupés sous 8 facteurs : dynamisme de l'économie domestique, internationalisation, gouvernement, finance, infrastructure, management, science & technologie et ressources humaines (cf. graphique : les 8 facteurs de compétitivité).

Deux types de critères sont utilisés :

1. Statistiques économiques « classiques » issues de sources nationales et internationales. PIB, investissements, exportations ne sont que quelques exemples. Un réseau d'instituts nationaux a été mis sur pied afin d'obtenir les statistiques les plus récentes et les plus complètes possibles.

2. Résultats d'une enquête réalisée au sein des dirigeants d'entreprises des pays concernés qui permet d'évaluer des données moins tangibles telles que les valeurs, les attitudes ou encore l'adéquation du système éducatif aux besoins de l'économie. Le "Executive Opinion Survey" reflète l'évaluation faite par des cadres d'entreprises impliqués dans les décisions stratégiques quotidiennes au sujet de la compétitivité présente et future de leur pays. En 1994, un questionnaire comprenant 129 éléments a été envoyé à 16 500 cadres du haut management, dont 2 851 ont été complétés et renvoyés avant la fin avril 1994.

Cette enquête complète de manière indispensable les statistiques économiques dans l'évaluation de la compétitivité. En effet, nous constatons que dans une économie moderne deux facteurs, ne pouvant être mesurés par des chiffres, ont une importance particulière : l'éducation et les valeurs.



### La face cachée de la compétitivité

Il n'est pas tout à fait juste de penser que la compétitivité des pays du sud-est asiatique est basée uniquement sur de faibles coûts de main-d'œuvre. Même s'il est vrai qu'un pays peut, au début de son développement économique, « profiter » de la pauvreté de sa population active, ce raisonnement n'est pas viable à long terme.

En effet, dans une économie moderne, des coûts de production modérés résultent généralement de la mise en oeuvre des moyens technologiques et des méthodes de management les plus modernes pos-

sibles et dépendent moins d'un coût du travail bon marché que d'une main-d'oeuvre qualifiée.

La plupart des pays d'Asie du sud-est l'ont bien compris et ont investi massivement dans l'éducation, principalement au niveau secondaire, et ce avec un résultat spectaculaire.

Aux Etats-Unis et dans beaucoup de pays européens, la dégradation du système scolaire secondaire est masquée par la qualité des universités. Les élites de ce monde sont effectivement éduquées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en France. Cependant, la clé pour la compétitivité d'un pays est la formation au milieu de l'échelle hiérarchique étant donné

l'importance d'une excellente implémentation des processus. Il ne suffit pas d'avoir des idées et élaborer des stratégies, il faut pouvoir les mettre en œuvre et maîtriser les technologies qui y sont associées. L'élite « intellectuelle » est aussi plus mobile dans l'espace et donc plus facilement « importable » qu'une équipe de travailleurs qualifiés.

Il a été démontré dans le passé que des valeurs collectives basées sur l'effort au travail telles qu'on les trouve dans les sociétés calvinistes ou confucianistes, contribuaient davantage à la compétitivité que les valeurs individuelles qui prévalent dans d'autres sociétés. L'histoire montre d'ailleurs que les valeurs dominantes

d'un pays évoluent avec le degré de développement économique et culturel. Quatre étapes peuvent être identifiées : travail, richesse, participation sociale, et enfin réussite individuelle.

La disparition des valeurs collectives de la société peut être compensée par la culture d'entreprise en favorisant l'esprit d'équipe et le dévouement. C'est ainsi que les compagnies doivent gérer cette double série de valeurs, les unes individuelles telles que la recherche de chacun en tant que consommateur, les autres collectives dirigées vers chacun en tant qu'employé. La compétitivité de l'entreprise à long terme dépendra beaucoup de la réussite de cet équilibre.

#### **Les dix règles d'or de la compétitivité**

1. Les actifs et les processus sont les deux composantes principales de la compétitivité.
2. Un processus de transformation efficace accroît la richesse et crée par conséquent de nouveaux actifs pour les générations futures (ex. la révolution industrielle en Europe).
3. Un pays peut être « riche » sans être compétitif, en se reposant uniquement sur les actifs existants (ressources naturelles, industries en place, etc.).
4. Un pays « pauvre », qui possède peu d'actifs accumulés, peut cependant devenir compétitif grâce à un processus de transformation efficient (ex. Japon, Singapour, etc.).
5. Les pays « pauvres » peuvent donc être plus compétitifs que les pays « riches ».
6. L'ouverture internationale d'un pays peut être basée sur l'attraction ou sur l'agressivité ou les deux. L'Irlande, par exemple, est un pays attractif (pour les investissements étrangers) mais peu agressif, la Corée est agressive (sur les marchés internationaux) mais peu attractive alors que les Etats-Unis sont à la fois attractifs et agressifs.
7. La compétitivité est mesurée par des critères quantitatifs (*hard data*) tels la productivité et la croissance, et par des critères qualitatifs (*soft data*) comme l'éducation et les valeurs.
8. Les critères quantitatifs ont généralement des cycles plus courts (mois, années) que les critères qualitatifs (décennies, générations).
9. Plus un pays se développe économiquement, plus il est dépendant des critères qualitatifs (ex. en passant d'une main-d'œuvre bon marché à une main-d'œuvre qualifiée).
10. La compétitivité peut être maintenue à long terme.

## **Construction d'un indice de compétitivité**

La compétitivité relative d'un pays est évaluée de la manière suivante :

— Une première étape consiste à comparer la performance des pays critère par critère. Le pays présentant le meilleur chiffre est classé premier et inversement pour le pays détenteur du moins bon résultat.

— Les critères, ayant tous des échelles différentes, sont ensuite homogénéisés par l'utilisation des écarts types.

— Les classements par facteur et le classement final sont alors construits sur la somme pondérée des résultats par critère normalisés. La seule pondération intervenant dans le calcul est d'accorder un poids d'un tiers à l'ensemble des critères issus de l'enquête par rapport à la somme totale des critères. Ceci afin de limiter l'influence de la volatilité des opinions.

La mesure de la compétitivité est donc une notion relative. Il ne s'agit pas simplement de comparer les indicateurs économiques d'un pays, d'une année par rapport au passé, mais plutôt de comparer la performance actuelle d'un pays (ou d'une entreprise) avec celle de ses concurrents. Un indicateur de performance économique qui peut paraître satisfaisant en comparaison avec le passé, peut en fait cacher une perte de compétitivité par rapport à des concurrents qui connaîtraient une croissance plus rapide dans le domaine en question.

Par ailleurs, la compétitivité est une approche à long terme. En effet, certains facteurs clés de la compétitivité tels les infrastructures, la technologie ou l'éducation, se construisent pour le long terme. S'ils ne mettent pas un pays totalement à l'abri des crises économiques conjonc-

turelles, ils assurent la capacité à long terme de pouvoir profiter d'un retournement économique.

## **Le classement de la compétitivité en 1994**

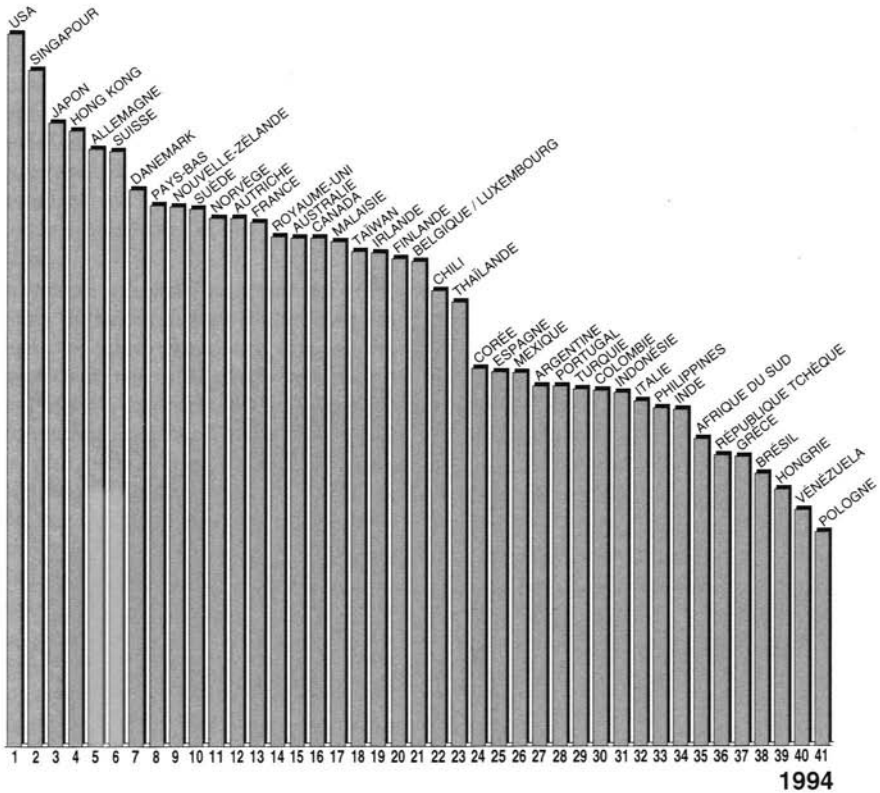
La récession économique de ces dernières années a frappé tous les pays mais certains plus durement que d'autres. Les Etats-Unis sont de retour au premier plan et Singapour s'est hissé à la deuxième place alors que le Japon, troisième, lutte afin de surmonter une crise politique et économique.

Ces résultats sont issus du World Competitiveness Report 1994 paru le 7 septembre.

Pour la première fois depuis 1985, les Etats Unis ont donc retrouvé leur place à la tête du classement grâce à la remarquable capacité de réaction de leur économie face à une reprise naissante. Si la bonne performance de l'économie américaine, aussi bien domestique que sur les marchés internationaux, ne laisse pas de doute, une certaine réserve doit être émise au sujet de certains facteurs comme l'éducation secondaire, l'attitude de la main d'oeuvre et la volatilité du dollar.

Le Japon, qui avait mené le classement pendant 8 années consécutives, recule cette année à la troisième place. Ce résultat n'est en réalité pas surprenant et ne fait que souligner les conséquences d'une récession sévère et de la mise en cause du système politique comme cela est mis en avant par les managers japonais qui ont été sondés. Le Japon reste cependant le leader incontesté dans les domaines du management et de la science & technologie.

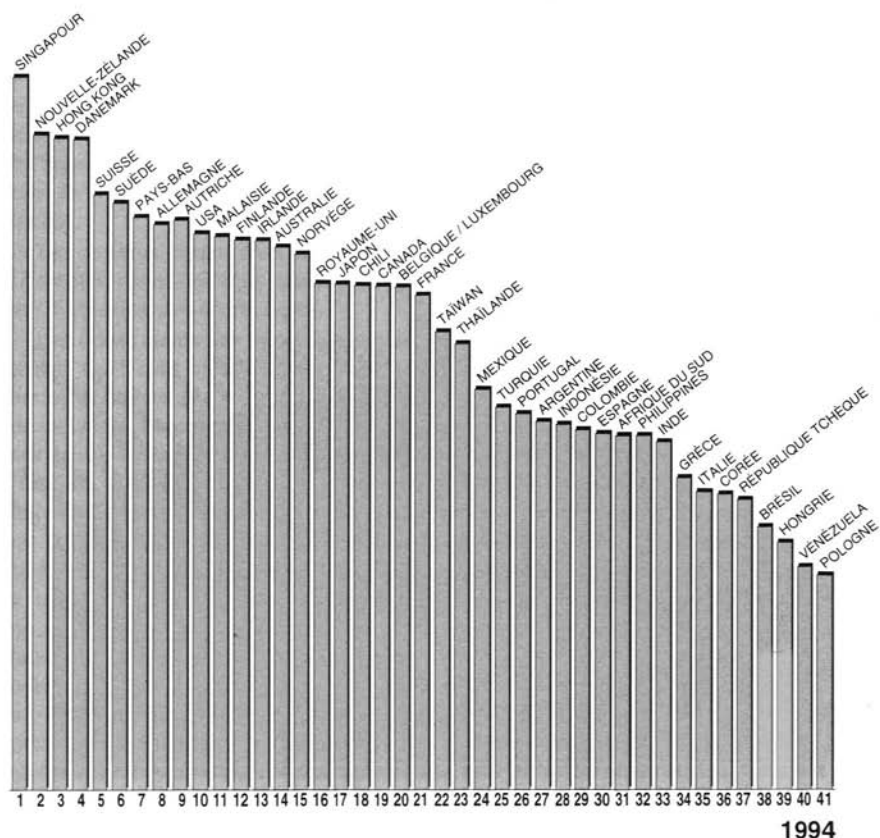
Graphique 1. — Le palmarès de la compétitivité mondiale



Cette 14<sup>e</sup> édition du World Competitiveness Report rassemble pour la première fois tous les pays étudiés sous le même classement et ne sépare plus comme auparavant les pays membres de l'OCDE des autres. La compétition a effectivement lieu au niveau mondial. Dans un monde régi par le GATT qui assure l'accès à la plupart des marchés et qui garantit la libre circulation des biens, des services et du

capital, rien n'empêche les compagnies de profiter des avantages comparatifs offerts par les différents pays à l'échelle mondiale. L'ouverture de marchés nouveaux et le développement des nouvelles technologies, en particulier dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, favorisent l'éclatement géographique de la vie d'un produit, de sa conception à sa commercialisation en

Graphique 2. — Classement des pays d'après l'enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprise



1994

passant par sa production. Une entreprise peut opérer chaque étape du processus dans le pays du monde le plus compétitif dans le domaine en question.

Cette démarche a permis à Singapour de se distinguer en se classant deuxième. En effet, sa forte et stable croissance dans presque tous les facteurs de compétitivité lui ont permis de surmonter les pro-

blèmes liés à la taille du pays et à sa pauvreté en ressources naturelles. Sa performance est particulièrement remarquable dans les facteurs gouvernement et ressources humaines, deux facteurs importants à long terme.

Hong Kong est 4<sup>e</sup> malgré les incertitudes liées à 1997. Ses points forts sont internationalisation, gouvernement et, bien

entendu, finance, mais sa position dans la catégorie ressources humaines (18<sup>e</sup>) est source d'inquiétude.

Le premier pays européen figurant au classement est l'Allemagne malgré le poids de la réunification et les conséquences de la pire récession économique depuis la dernière guerre. Le nouveau potentiel de cette Allemagne réunie transparaît dans les bons scores dans les domaines de la technologie, des ressources humaines et en internationalisation.

La Suisse possède toujours de solides atouts de base qui font d'elle le sixième pays le plus compétitif du monde. Cependant, son refus de devenir membre de l'Union européenne risque de compromettre l'accès à certains marchés clés. De plus, ses avantages traditionnels, la stabilité politique et l'attitude face au travail, ne sont plus uniques avec l'arrivée sur la scène de pays nouvellement industrialisés, en particulier ceux de l'Asie de l'est.

La performance des autres pays européens est relativement stable. Le Royaume Uni (14<sup>e</sup>) se démarque toutefois par son ascension dans le classement. Premier pays européen à souffrir de la récession, c'est aussi le premier à en sortir et il commence à bénéficier de la déréglementation de son économie.

Le Danemark (7<sup>e</sup>) et la Nouvelle Zélande (9<sup>e</sup>) ressortent comme deux économies tournées vers l'avenir et qui ont entrepris un programme de réforme et de libéralisation de leur marché domestique. Bien qu'ils ne soient pas à l'abri d'une récession économique ni de certains revers, les bons résultats qu'ils affichent attirent l'attention de nombreux observateurs.

Les Pays-Bas se font remarquer par leur impressionnante stabilité au fil des ans et

figurent en 8<sup>e</sup> position du classement général. Un point négatif semble être son système de sécurité sociale très rigide, parfois sur réglementé et certainement très coûteux. Par contre, un programme audacieux de privatisation est en cours.

La France, 13<sup>e</sup> du classement cette année, a bénéficié de l'évolution favorable de son commerce extérieur. D'autre part, la France garde de bons atouts en mains en misant sur les investissements en télécommunications, recherche et développement et dans l'éducation scientifique. L'ombre au tableau provient de l'omniprésence du gouvernement dans l'économie et de quelques faiblesses dans le domaine du management. D'une part, le niveau élevé des impôts et l'ingérence de l'Etat dans l'économie sont perçus comme étant un frein à la compétitivité du pays ; d'autre part, des managers estiment manquer d'initiative et de goût du risque.

Quatre pays nouvellement industrialisés se sont faufilés parmi les 20 premiers du classement : en plus de Singapour et Hong Kong, la Malaisie (17<sup>e</sup>) et Taiwan (18<sup>e</sup>) confirment leur remarquable croissance économique. Parmi les dix premiers de la catégorie « dynamisme de l'économie domestique », se trouvent six pays nouvellement industrialisés, démontrant ainsi que compétitivité ne rime pas avec richesse. En effet, ces pays semblent générer plus de valeur ajoutée que les pays industrialisés, qui eux jouissent des richesses en capital et infrastructure accumulées dans le passé.

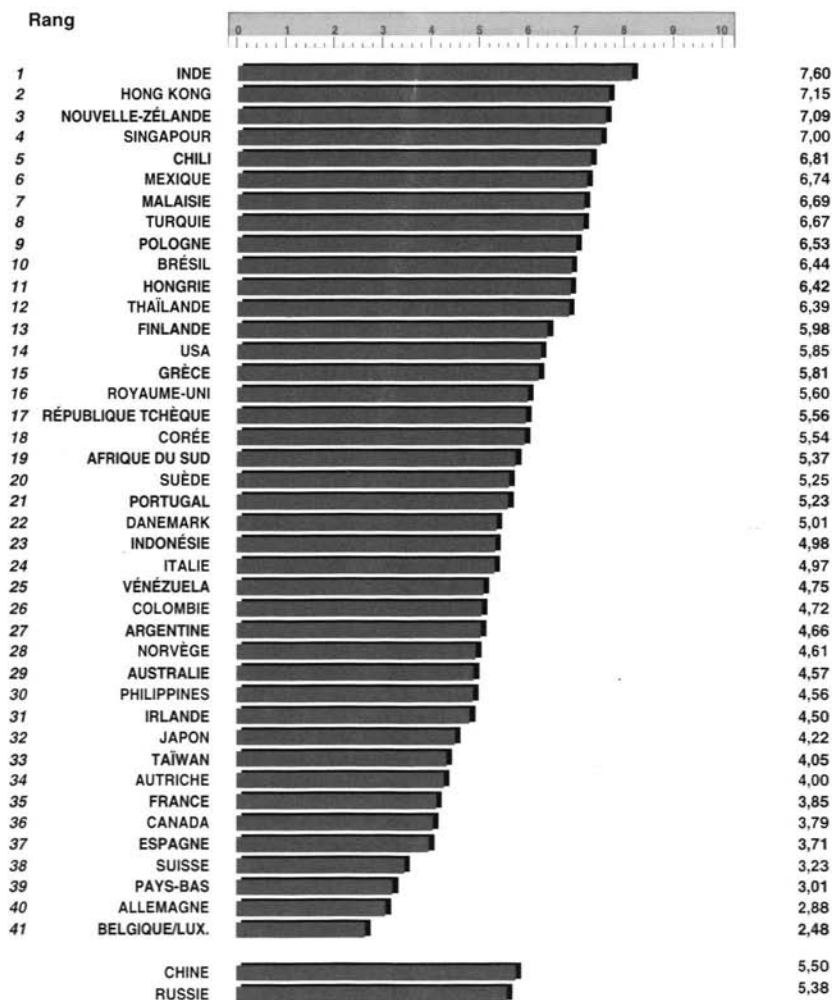
La fuite de certaines industries de fabrication des économies occidentales vers d'autres horizons semble aujourd'hui inévitable. La délocalisation de la production est effectivement perçue par les managers européens comme une menace pour

Graphique 3. — Délocalisation de la production

C'est une réelle menace  
pour l'avenir économique  
de votre pays



Ce n'est pas une réelle menace  
pour l'avenir économique  
de votre pays



l'avenir (voir graphique 3). Pour une compagnie européenne ou américaine il importe peu que la fabrication se fasse dans le pays d'origine, dans le pays où se font les ventes ou ailleurs tant que les marchés sont ouverts et que la circulation des biens, services et du capital soit assurée.

De plus, la délocalisation s'effectue non seulement au niveau de la fabrication mais aussi des services. En effet, avec les nouvelles technologies il est facile de transférer les résultats des activités de service (grâce aux lignes téléphoniques, aux réseaux informatiques, aux satellites, etc.) d'un point du globe à un autre.

La performance de certains pays latino-américains doit être soulignée. En effet le Chili (22<sup>e</sup>), le Mexique (26<sup>e</sup>), l'Argentine (27<sup>e</sup>) et la Colombie (30<sup>e</sup>) démontrent que les récentes réformes entreprises dans ces pays ont porté leurs premiers

fruits et attiré l'attention des investisseurs étrangers.

Les résultats de ce premier classement global soulignent le formidable dynamisme des pays nouvellement industrialisés d'Asie du Sud Est et l'apparition d'une seconde catégorie de concurrents en Amérique latine. Le potentiel de ces pays pose un réel défi au pays industrialisés « traditionnels » qui devront réagir rapidement afin de s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la compétitivité.

Ces règles changent et changent vite. Là où certains y voient une opportunité de développement, d'autres y voient une menace pour les industries existantes avec toutes les conséquences sociales que cela implique. Cela exige de se débarrasser d'une certaine complaisance et d'identifier rapidement les changements en cours afin de s'y adapter : c'est cela aussi la compétitivité.

LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Revue trimestrielle éditée par

l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure

## *Médias et violence*

N° 20 - 2<sup>ème</sup> trimestre 1995 - 246 p.

*Quels sont les effets des médias ? Faut-il réglementer la violence à l'écran ? Pour répondre à ces questions, les Cahiers de la sécurité intérieure présentent un bilan inédit des recherches et les analyses des meilleurs spécialistes étrangers et français.*

**Sommaire** (extrait)

Les recherches sur médias et violence (*Barbara J. WILSON*)  
Pouvoir et danger de la violence télévisée (*George GERBNER*)  
Les perspectives d'analyse des médias : des effets aux usages  
(*Serge PROULX*)

La mort de Silje : les médias sont-ils responsables ? (*Jostein GRIPSRUD*)

Médias, violence et éducation (*Jacques GONNET*)

Table ronde : Faut-il réglementer la violence à l'écran ?



**En vente 110 F** par correspondance à la Documentation Française  
124, rue Henri Barbusse - 93308 Aubervilliers Cedex - Tél : (1) 48.39.56.00

# *The World Competitiveness Report*<sup>1</sup>

## *Les dangers de l'auto-évaluation*

Albert Merlin

*Sans contester l'utilité du travail effectué par l'IMD pour mesurer la compétitivité mondiale des nations, A. Merlin nous rappelle fort opportunément combien le palmarès est tributaire de la méthode et des indicateurs utilisés.*

*Il souligne en particulier le biais résultant du fait que les opinions émises par les ressortissants des différents pays dépendent fortement de leur propension à surestimer leurs performances ou de leur penchant à « l'autoflagellation ».*

*Ainsi suggère-t-il que le palmarès pourrait être différent si toutes les personnes enquêtées voulaient bien voir les choses autrement et que la France serait certainement mieux « cotée » si les Français étaient moins portés à la critiquer.*

H.J.

La naissance du premier « World Competitiveness Report », attribuant bons et mauvais points aux grands pays du monde, remonte à 1980 : enfanté par le World Economic Forum et le fameux

IMD de Lausanne, ce rapport a été depuis lors mis à jour et perfectionné chaque année, pour déboucher en 1994 sur un énorme pavé de 666 pages ! Embrasser d'un seul regard 44 pays, les soupeser et

---

1. International Institute for Management Development (IMD, Lausanne) et World Economic Forum (WEF Genève), septembre 1994.

les comparer au travers de 381 critères, l'entreprise n'est pas mince. Quant aux résultats, on souhaiterait qu'ils soient utilisés de façon moins abrupte que ce n'est généralement le cas. Mais peut-on demander au lecteur d'un jour de plonger dans l'exploration de la méthodologie ?

Limitons-nous, pour le moment, au classement général qu'affectionnent les médias. En tête de liste figurent les Etats-Unis, puis trois pays asiatiques (Singapour, Japon, Hong-Kong), puis les pays de l'Europe du Nord : Allemagne, Suisse, Pays-Bas, pays scandinaves, Autriche. La France est treizième, juste devant le Royaume-Uni, lequel précède une cohorte où figurent l'Australie et deux ou trois nouveaux dragons. L'Europe du Sud est loin derrière.

Le lecteur français note tout de suite, bien sûr, le rang modeste de son pays ; décorquant les critères (heureusement, les 381 critères de base sont regroupés en 8 indices agrégés !), il soupèse les « notes » attribuées aux divers pays en référence à chaque critère. Mais que veut dire « attribuer » telle ou telle note ? Pour certains aspects (production, croissance, échanges...) il s'agit de données objectives : elles dérivent des statistiques internationales. Pour d'autres, il s'agit de données qualitatives : ce sont les réponses aux questionnaires envoyés par les auteurs du rapport aux chefs d'entreprise des quarante-quatre pays, regroupées dans l'« Executive Opinion Survey » sous forme d'indices composites. Exemple de question élémentaire : « pensez-vous que dans votre pays le système éducatif répond aux besoins de la compétition économique ? ». Notons, au passage, que dans ce système chaque répondant juge son propre pays : les Allemands jugent l'Allemagne, les Français la France, etc. Nous reviendrons sur ce point.

Sachant cela, le lecteur retourne au tableau de synthèse et constate que selon ce rapport les Américains sont excellents partout :

- ils sont au premier rang pour trois des critères retenus : puissance économique intérieure, internationalisation, finances,
- au 2<sup>e</sup> pour la science et la technologie,
- au 3<sup>e</sup> pour les infrastructures,
- au 5<sup>e</sup> pour le management,
- au 6<sup>e</sup> pour les critères « government » et « people ».

Il n'est pas un domaine où les Etats-Unis donnent le moindre signe de faiblesse, ce qui surprendra tout voyageur normalement constitué : où sont donc passés le casse-tête du déficit budgétaire, l'insécurité, le délabrement des infrastructures, les problèmes de la société américaine ? La clé n'est pas si loin : quand on demande à un industriel américain de juger son propre pays, on a toutes chances de recueillir des réponses favorables, parce qu'il est naturellement patriote et optimiste sur les capacités américaines. Ce qui, en soi, est un « plus ».

Les Français, c'est tout le contraire. Ils sont volontiers critiques à l'égard de tout ce qui se fait dans l'hexagone. Dotée du treizième rang au classement général, la France est certes bien placée au regard de deux critères (internationalisation et aussi science et technologie) mais elle a de mauvaises notes au regard de quatre critères :

- interventions de l'Etat (« government »), où elle se classe 28<sup>e</sup>,
- banques et financement des entreprises (18<sup>e</sup>),
- management (20<sup>e</sup>),
- « people » (qualités de la population) : 16<sup>e</sup>.

Ce dernier critère (le huitième) est capital : visiblement, les Français ne s'aiment

pas. Au regard de ce critère d'auto-appréciation, les gagnants sont :

- les Etats-Unis (6<sup>e</sup> rang),
  - l'Allemagne (3<sup>e</sup>),
  - le Japon (4<sup>e</sup>),
  - les pays scandinaves et les Pays-Bas.
- Les Américains, les Japonais, les peuples de l'Europe du Nord se jugent plutôt bons. Pas les Français (ni, d'ailleurs, les gens de l'Europe du Sud). Et il y a une corrélation assez nette entre ce classement sur la base du huitième critère et le classement général : comme si ce critère d'auto-appréciation sur la qualité des gens déteignait sur les réponses apportées à l'ensemble des questions.

Comment expliquer autrement le rang si faible attribué par les Français à leur système d'éducation (26<sup>e</sup> rang, loin après la Belgique et les Pays-Bas, mais également après la Pologne et l'Espagne) ? Comment expliquer que pour le contrôle de l'Etat sur les entreprises, la France apparaisse nettement plus mal placée que le Danemark, l'Autriche et même la République tchèque ?

Lire que les acquisitions par les étrangers sont plus difficiles en France qu'aux Etats-Unis, apparaît pour le moins étrange quand on connaît les problèmes rencontrés par les firmes européennes aux Etats-Unis ! Sans compter les multiples chausse-trappes tendues par les *lawyers* américains. Il est vrai que le maquis procédurier ne figure pas parmi les obstacles

au développement économique listés par ce rapport...

Entendons-nous bien. Il n'est pas question de contester les chiffres de cette étude. Le travail accompli est énorme et respectable. Mais par son ampleur géographique il soulève une difficulté statistique difficilement surmontable : peut-on utiliser sans état d'âme un palmarès qui repose, dans une large mesure, sur l'agrégation des opinions des Turcs sur la Turquie, des Indonésiens sur l'Indonésie, des Allemands sur l'Allemagne, des Américains sur les Etats-Unis ? Oui, à condition d'être conscient des limites de cette méthode agrégative. Non si l'on oublie ces limites pour aller droit aux résultats, ce qui est évidemment le cas pour la cohorte des lecteurs pressés : la plus nombreuse.

Cela dit, les Français ont-ils le droit de s'estimer « pénalisés » ? Statistiquement il n'y a pas de réponse. Il y a seulement une forte présomption, si l'on admet que le penchant français à l'autoflagellation introduit un biais qui pèse sûrement sur les chiffres. Mais ne faut-il pas renverser la proposition ? Si les Français sont si critiques à l'égard de leur propre pays, ce n'est pas la faute des autres. Le jour où ils cesseront de se dénigrer eux-mêmes, ils remonteront sûrement de plusieurs échelons dans les palmarès. Et leur image s'en trouvera redorée. Tel est le message que nous livre, implicitement, le « World Competitiveness Report ».

# Critique de la compétitivité

Riccardo Petrella <sup>1</sup>

« La compétitivité est devenue un credo, l'évangile de cette fin de siècle » écrit Riccardo Petrella qui dénonce énergiquement le culte que lui vouent nos contemporains et les effets pervers qui en résulteraient.

En effet, souligne-t-il, le culte de la performance économique, attisé par une compétition mondiale sans merci n'est plus seulement l'apanage des entreprises, il s'impose aux Etats désormais plus complices du jeu que garants du bien commun. Il entraîne un démantèlement du contrat social et finalement le sacrifice de nos droits les plus fondamentaux.

Au travers de ce réquisitoire contre le libéralisme économique ambiant, l'auteur nous interpelle sur les objectifs réels qu'en définitive nous poursuivons et sur la juste place de l'économie dans le processus de développement.

H.J.

## De moyen à but

Le Gouvernement néerlandais a publié un rapport au titre éloquent, *La compétitivité par la technologie* <sup>2</sup> visant à promouvoir une forte politique d'innovation tech-

nologique pour permettre aux entreprises néerlandaises d'être compétitives sur les marchés mondiaux. Début décembre 1993, les présidents de dix-sept entreprises européennes parmi les plus importantes du continent, regroupées dans

---

1. Directeur de la Division « Recherche sociale » à la Commission européenne. Fondateur-Président du Groupe de Lisbonne, co-auteur de *Limites à la compétitivité*. — Paris : éd. La Découverte, 1995. R. Petrella s'exprime ici à titre strictement personnel ; ses propos n'engagent en aucune manière la Commission européenne.

2. « Competing with technology. An outlook for technology policy in the Netherlands ». — Rapport du ministre des affaires économiques au Parlement néerlandais, édition en anglais : *Parliamentary Paper*, n° 23/206, n° 1, session 1992-1993.

l'European Round Table (ERT) of industrialists, transmettaient aux autorités de l'Union européenne un rapport intitulé *Vaincre la crise: charte pour l'avenir industriel de l'Europe*. Selon l'ERT, il faut donner « la priorité à la compétitivité », par la baisse des coûts de main-d'œuvre, considérés comme « la cause principale du recul de la compétitivité et de la montée du chômage »<sup>3</sup>, par l'allègement de la réglementation et par l'amélioration de la qualité des produits et des procédés. Le programme d'action de l'ERT, à la mise en œuvre duquel elle invite les dirigeants politiques européens, comporte trois volets dont le principal est la création d'un « Conseil européen de la compétitivité », où seraient représentés uniquement les industriels, les pouvoirs publics et le monde de la recherche, avec exclusion des représentants des syndicats<sup>4</sup>.

Quelques semaines auparavant, les membres de l'IRDAC (Industrial Research and Development Advisory Committee), un comité consultatif auprès de la Commission des Communautés Européennes composé des représentants du monde industriel (notamment les responsables des départements de R&D des entreprises), des ministères de l'industrie et d'un nombre limité de syndicalistes, ont publié un avis formel sur la proposition du 4<sup>e</sup> Programme Cadre des Activités Scientifiques et Technologiques (1994-1998) de l'Union européenne.

Dans cet avis, ils se réjouissaient de constater que la promotion de la compétitivité industrielle des entreprises européennes restait le principal objectif de la politique de la recherche et du développement de la technologie de l'Union européenne<sup>5</sup>.

Il existe des mots qui, à un certain moment, font la loi. A tort ou à raison. C'est le cas, aujourd'hui, de « compétitivité ». L'idéologie et les pratiques bâties à partir de ce mot et autour de lui ont des effets dévastateurs.

En économie, la compétitivité n'est en principe qu'une modalité de comportement des acteurs économiques: dans le contexte des marchés concurrentiels (différents des marchés dits oligopolistiques et monopolistiques) chaque acteur, en particulier l'entreprise, cherche des positions et des avantages compétitifs dans le respect des règles fixées et dans des conditions égales pour tous.

En réalité, elle est désormais plus qu'une modalité. Elle a cessé de constituer un « moyen d'être » pour devenir l'objectif principal non seulement des entreprises mais aussi de l'Etat et de la société tout entière.

Pour les industriels et les financiers, la compétitivité est devenue le but principal à court et à moyen terme, la profitabilité restant le but à long terme et la « raison d'être » de l'entreprise. Pour les pouvoirs publics, la compétitivité du pays (de la nation) est maintenant l'objectif principal

3. European Round Table of Industrialists. — *Vaincre la crise: charte pour l'avenir industriel de l'Europe*. — Bruxelles, 1993, 32 pages. L'ERT est actuellement présidé par M. Jérôme Monod, P-D.G. de la Lyonnaise des eaux-Dumez, et son comité directeur comprend, notamment, les présidents de Gevaert, Unilever, Société générale de Belgique, Nestlé.

4. La Commission de l'Union européenne a en effet créé en janvier 1995 un « Conseil consultatif sur la compétitivité européenne » dont la fonction est d'émettre tous les six mois un avis sur la compétitivité de l'économie européenne et de suggérer des moyens pour l'améliorer.

5. Cf. *IRDAC Newsletter*, Commission of the European Union, Bruxelles, janvier 1994.

dans le but d'attirer et maintenir le capital dans le pays, d'assurer le niveau maximum d'emploi, l'accès à la technologie globale et le revenu nécessaire pour maintenir un niveau minimal de paix sociale. Ainsi, dans un pays comme la Belgique, la compétitivité des entreprises locales et la compétitivité « structurelle » de l'économie belge constituent la priorité du Conseil Central de l'Economie. La même fonction est assurée par le Competitiveness Policy Council aux Etats-Unis qui soumet un rapport annuel au Président et au Congrès (le rapport pour 1993 s'appelle *A Competitive Strategy for America*)<sup>6</sup>.

L'impératif de la compétitivité entre entreprises et entre nations a pénétré et orienté désormais les pensées, les stratégies et le comportement des ministres de l'éducation, des dirigeants d'universités, des leaders des syndicats des travailleurs, des parlementaires, des maires des villes, des producteurs de programme TV, des journalistes. Bref, la compétitivité est devenue un credo, l'évangile de cette fin de siècle.

### *L'évangile de la compétitivité*

L'évangile de la compétitivité se réduit à quelques idées simples : nous sommes — nous dit-on — engagés dans une guerre technologique, industrielle et économique sans merci à l'échelle mondiale. L'objectif est de survivre, de « ne pas se faire tuer » ; la survie passe par la compétitivité ; hors d'elle, pas de salut à court et à long terme, pas de croissance, pas de

bien-être économique et social, pas d'autonomie, d'indépendance politique ; le rôle principal de l'Etat, de l'école, des syndicats, des villes, etc., est de créer l'environnement le plus propice aux entreprises afin qu'elles soient (ou deviennent, ou restent) compétitives dans cette guerre planétaire.

La compétitivité a ses évangélistes, ses théologiens, ses prêtres et, bien entendu, ses fidèles : l'opinion publique « matraquée » par ce discours. Les évangélistes sont les quelques dizaines d'économistes et d'experts de renommée internationale qui, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, ont codifié les « lois naturelles » de l'économie moderne — dite de marché — en y introduisant de nombreux ingrédients empruntés à des théories philosophiques et scientifiques liées, à tort ou à raison, à Hobbes, Darwin, Spencer, Nietzsche...

Les théologiens ont proliféré dans les années 80 : on leur doit une énorme quantité d'ouvrages et d'articles, l'organisation de centaines de conférences et de séminaires, pour expliquer que la compétitivité n'est pas seulement l'affaire des entreprises (la microcompétitivité), mais qu'elle concerne le monde et le système dans son ensemble (la macrocompétitivité). Selon eux, la compétitivité est comme la grâce : on l'a ou on ne l'a pas. Elle n'est pas divisible. Ceux qui l'ont seront sauvés. Ceux qui commettront le péché de ne pas être compétitifs seront condamnés à disparaître.

Les prêtres du nouveau culte se comptent par dizaines de milliers à travers le monde. On les trouve partout : dans les universités comme dans les Parlements, dans la

6. Cf. *A competitive strategy for America*. — Competitiveness Policy Council, Washington, March, 1993.

City de Londres comme au Fonds monétaire international et à Sao-Paulo, au sein de la Commission de l'Union européenne comme dans les chambres de commerce et d'industrie de Lyon, Barcelone et Milan, voire dans les syndicats allemands. Parmi eux, les consultants en gestion et en management constituent la catégorie la plus convaincue et la mieux formée à convaincre, ce qui explique leur formidable croissance en nombre et en crédibilité au cours de ces dernières années.

La pratique collective du culte de la compétitivité repose sur un outil « scientifique » : le World Competitiveness Index (WCI). Le WCI est produit, depuis plusieurs années, par une institution privée suisse, le World Economic Forum (Forum économique mondial), avec l'aide de l'Institute for Management Development (Institut pour le développement du management) de Lausanne<sup>7</sup>. Le WCI exerce la même fonction, si l'on peut dire, que le classement ATP des joueurs de tennis : chaque année, il classe les pays en fonction de leur niveau de compétitivité, distribuant ainsi les bons et les mauvais points. Bien entendu, le Japon vient en tête du classement. De nombreux gouvernements prennent cet instrument très au sérieux.

### *Litanies de la Sainte-Trinité PRI-DE-LIB*

Ces derniers mois, au fur et à mesure que les économies du monde occidental s'empêtrent dans la crise structurelle du chômage et que les anciens pays dits

socialistes (ex-Union soviétique, Europe centrale et orientale, Chine...) s'ouvrent à pas de géants à l'économie de marché, une longue litanie de mots, de plus en plus « sacrés » et « sanctifiés », est venue consolider et enrichir la rhétorique de l'évangile de la compétitivité : Sainte Compétitivité, Sainte Privatisation, Sainte Dérégulation, Sainte Libéralisation, Sainte Productivité, Sainte Flexibilité, Sainte Excellence, Sainte Mobilité..., ce sont les principales ambassadrices du salut relevées aux plus hauts rangs des cieux de l'économie libre ou sociale de marché. Les miracles à attendre de la compétitivité sont, à toute heure de la journée, invoqués dans les différentes chapelles de l'orthodoxie du libre marché par les fidèles qui implorent les nouveaux saints (la très grande majorité en sont des saintes !) d'apporter le plus vite possible le bonheur mérité aux combattants victorieux de la compétitivité.

La litanie agit comme un charme : chaque jour nous apporte la nouvelle d'une avancée de la privatisation en Italie et en Malaisie, du passage spectaculaire (mais, reconnaît-on, de plus en plus difficile et coûteux sur le plan social) vers l'économie de marché et la « libre » entreprise en Russie, au Vietnam et en Chine ; des nouveaux « progrès » réalisés dans la dérégulation des PTT en RFA, Argentine, Mexique ; de la privatisation des banques en France, Italie, Belgique ; de la dérégulation du transport aérien en Europe centrale et orientale ; de la grande vague de libéralisation des marchés agricoles ouverte par l'accord « historique » du 15 décembre 1993 dans le cadre du GATT. Les conférences (très coûteuses) organisées

---

7. Le WCI couvre quarante-quatre pays. Exploitant trois cent quatre-vingts critères, il se veut une mesure de l'environnement compétitif et de l'« agressivité » des entreprises à l'échelle mondiale.

depuis 2-3 ans sur tous les continents du monde par le *Financial Times*, *The Wall Street Journal*, *The Economist* sur l'avenir de la privatisation, sur les processus de la dérégulation et sur les perspectives fabuleuses ouvertes par la libéralisation des marchés nationaux, ne cessent pas d'alimenter et renforcer l'envoûtement de la litanie.

C'est au nom de la Trinité PRI-DE-LIB (Privatisation, Dérégulation et Libéralisation) que l'on élabore, légitimise et impose partout les stratégies de lutte contre le chômage.

Il est pourtant affligeant de constater la pauvreté d'imagination et de proposition caractérisant l'ensemble des plans de croissance et des stratégies pour l'emploi, centrés sur la compétitivité dans une économie laissée au libre jeu des forces des marchés mondiaux.

A force d'annoncer l'invocation à la Sainte Compétitivité et à la Trinité PRI-DE-LIB, le chœur s'enlise dans la monotonie, perdant tout sens de direction et toute capacité de créativité. La répétition autoréférentielle des litanies actuelles vide de sens les sources d'innovation au sein des sociétés des pays les plus riches, puissants et « développés » du monde.

Recroquevillés sur leur partition monocorde, ces pays ne savent plus parler et communiquer du sens au reste du monde. Ils ne savent pas quoi dire à leurs jeunes, à leurs chômeurs de longue durée, aux chômeurs de plus de 50 ans, pas plus qu'aux centaines de millions de gens sans travail en Afrique, en Asie, en Amérique latine. La seule chose qu'ils sont capables de dire notamment aux pays pauvres, faibles

et « non-développés » est « soyez compétitifs », « ajustez-vous aux règles de l'économie de marché ». Puis, ils s'en retournent à leurs affaires, à leurs marchés et à leur compétitivité.

### *Les effets de l'évangile de la compétitivité*

Le premier effet de la compétitivité devenue but se traduit par le renforcement, avec l'apport de quelques éléments nouveaux, de la primauté de la *logique de guerre* dans les relations entre les entreprises, les opérateurs économiques, les villes, les Etats. La vision de l'économie mondiale qu'elle véhicule est en effet très réductrice : les entreprises ne sont que des armées s'affrontant pour la conquête des marchés et la défense des positions acquises. Leurs dirigeants sont décrits comme des généraux, des stratèges. Tous les moyens sont bons dans ce combat : la recherche-développement, les brevets, les aides de l'Etat, la spéculation financière, le dumping des prix, la délocalisation des unités de productions, les fusions, les acquisitions. La logique de guerre s'empare même de la logique de partenariat : la coopération devient un atout pour la compétitivité. Voilà le sens de la nouvelle vague d'alliances et d'accords « stratégiques » entre entreprises européennes, japonaises et américaines qui est en train de bouleverser les processus d'internationalisation et de mondialisation des entreprises et des économies, l'organisation interne des entreprises<sup>8</sup> et les rapports entre entreprises-réseaux

8. Cf Howell, J. ; Charles, D. et Wood, M. — « The Globalisation of Production and Technology ». — Rapport de recherche pour FAST, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, mai 1991, 171 p.

mondiaux et Etats « locaux ». Dans ce climat belliqueux, la pression exercée sur le personnel est énorme : chaque cadre — au prix d'un stress considérable — lutte pour sa survie, subordonnée à la réalisation du chiffre d'affaires ou du taux de profit que l'entreprise a fixés.

Un deuxième effet, le *détournement du rôle de l'Etat*, est étroitement lié à la logique dominante de guerre économique car, dans ce contexte, le rôle de l'Etat est réduit, dans la pensée et les visions des agents économiques, politiques et du grand public, à celui d'un vaste système d'ingénierie juridique, bureaucratique et financière mis au service de la performance commerciale de l'entreprise. L'Etat n'est plus l'expression politique de l'intérêt public collectif ; il devient un acteur parmi d'autres, chargé de créer les conditions les plus favorables à la compétitivité des entreprises. L'intérêt général se résume ainsi à celui des firmes géantes se disputant les marchés mondiaux<sup>9</sup>.

Dès lors — troisième effet — la prédominance accordée à la compétitivité est en *ouverte contradiction avec la démocratie réelle*.

En effet, en ayant accepté que dans le contexte de la mondialisation croissante de l'économie (à savoir des marchés financiers, des structures de production, des entreprises, des stratégies d'entreprises, des modes de consommation<sup>10</sup>), les entreprises déterminent les priorités en matière d'investissement, de choix des produits et des services, d'optimisation

des localisations des activités productives, etc... on renforce le pouvoir de gouvernance de l'économie mondiale par des forces économiques privées, organisées à l'échelle mondiale et l'on affaiblit les pouvoirs de gouvernance politique qui restent organisés à l'échelle nationale et locale. Le rôle de l'Etat étant réduit à celui de créer l'environnement le plus favorable pour que les entreprises considérées « locales » puissent devenir et rester compétitives sur les marchés mondiaux, l'évangile de la compétitivité *socialise* — quatrième effet — *par la seule « vérité marchande », le principe d'exclusion*. Tout le monde est invité au repas, mais seule une petite poignée d'individus, de groupes, de régions ou de pays — ceux capables d'acquérir la grâce en étant plus compétitifs que les autres — auront effectivement et légitimement accès à la table. Ironie de « la force des choses » : plus la compétitivité augmente l'exclusion, en réduisant le nombre d'acteurs présents sur les marchés, et plus ces marchés perdent leur caractère concurrentiel, c'est-à-dire empêchent la compétitivité d'être une modalité de comportement possible des agents économiques.

L'exclusion ne se limite pas aux entreprises : elle frappe de manière plus fondamentale la personne humaine, les groupes sociaux. Elle affecte aussi des pays entiers, voire des continents (comme l'Afrique) : soit parce qu'ils ne représentent pas de gros marchés, soit parce qu'ils ne seraient plus « culturellement » capa-

9. A propos de la nouvelle alliance entre l'entreprise et l'Etat, voir Petrella R. — « La mondialisation de l'économie ». — *Futuribles*, novembre 1989.

10. Cf. le chapitre 2 « The making of a global world » de l'ouvrage du Groupe de Lisbonne, *Limits to Competition*. — Lisbonne : Gulbenkian Foundation, 1993. Voir aussi Freeman, Chris et Hagedoorn, John. — « Globalisation of Technology ». — Rapport de recherche pour FAST, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, juin 1992 et Petrella, Riccardo. — « Internalisation, Multinationalisation, Globalisation of R&D. Towards a New Division of Labour in Science and Technology ». — in *Knowledge and policy*, volume 5, n° 3, Groningen, 1992.

bles de suivre le mouvement. La compétitivité socialise ainsi le fait que la vérité est du côté du plus fort sur les plans technologique, industriel et commercial. En conférant une primauté absolue à l'excellence, elle légitime le maintien d'inégalités structurelles entre individus, groupes sociaux, régions, pays<sup>11</sup>. L'idée que le décrochage entre les pays développés du Nord (et les quelques îlots du Nord existant dans le Sud) et le reste du monde est inévitable se trouve ainsi justifiée<sup>12</sup>.

La traduction concrète du principe d'exclusion se manifeste de la manière la plus significative et « criante » par la montée structurelle du chômage qui engendre le retour en masse, dans les pays les plus riches et les plus développés, de la pauvreté sous des formes nouvelles, en raison du démantèlement correspondant du contrat social (le Welfare State) qui a été à la base du développement économique, social et politique des sociétés européennes et occidentales, notamment après la Deuxième Guerre mondiale<sup>13</sup>.

*Crise du plein emploi, explosion de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'opulence, démantèlement en cours du contrat social national, voilà — cinquième effet — les grandes mutations de société qui trouvent dans l'affirmation dominatrice de l'idéologie de la guerre économique compétitive, dans une économie de marché dérégulée et privatisée en voie de mondialisation, l'une des explications fondamentales des évolutions et changements actuels. Qu'il s'agisse du plan global belge sur la compétitivité, la croissance et l'emploi, du*

plan décennal allemand sur l'avenir de la compétitivité de l'Allemagne, du « pacte social » espagnol pour l'emploi et la compétitivité ou du récent et volumineux paquet de mesures draconiennes adoptées par le Gouvernement des Pays-Bas en vue du redressement de la compétitivité de l'économie hollandaise, tous chantent à l'unisson la même musique, à savoir :

- réduction des coûts du travail,
- défiscalisation des bas salaires,
- réduction des dépenses publiques, notamment des dépenses destinées à la protection et à la sécurité sociale,
- poursuite des actions de privatisation et de dérégulation de l'économie,
- réduction du rôle de l'Etat au financement des travaux d'infrastructure et à la création de l'environnement le plus propice à l'amélioration de la compétitivité des entreprises privées,
- poursuite de la libéralisation des marchés nationaux,
- stimulation et appui à l'investissement privé.

La litanie de la compétitivité et de la « Sainte Trinité PRI-DE-LIB » induit — sixième effet — une remarquable faiblesse générale au niveau de la prise de conscience d'un des phénomènes majeurs de notre époque, *le passage du capitalisme national, à prédominance agro-industrielle et encadré par une économie mixte, au capitalisme mondial, à prédominance industrielle-tertiaire qui se veut libéré de toute contrainte*. L'histoire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle a été fondamentalement l'histoire de la réduction, voire de l'élimination des excès pervers et des

11. Lire : Ehrenberg, Alain. — *Le culte de la performance*. — Paris : Calmann-Lévy, 1991.

12. Cf. Petrella, R. — « Vers un techno-apartheid mondial ». — in *Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*. — Paris : Edition Le Monde Diplomatique, 1993.

13. Lire Brie, Christian de. — « Feu sur l'Etat-providence » et les articles de Corinne Gobin et Seumas Mine dans *Le Monde Diplomatique*, janvier 1994.

prétentions à la gouvernance de la société de la part du capitalisme. Contre la tendance du capitalisme à créer des structures oligopolistiques et/ou monopolistiques, on a établi des lois anti-trust limitant les concentrations financières et industrielles. Contre sa tendance à exploiter le travail humain, on a fait approuver des lois interdisant le travail des enfants, établissant le maximum d'heures de travail quotidien, garantissant un salaire minimum vital, etc. Contre sa tendance à laisser pour compte les inaptes au travail, les exclus ou les malheureux, on a instauré le système de protection sociale (sécurité contre les risques et les maladies, pour la vieillesse). Contre la tendance du capitalisme à tout transformer en valeur marchande, on a établi les principes d'égalité, de justice sociale, de solidarité et affirmé la primauté du politique et, encore plus, de l'éthique.

Aujourd'hui, l'impératif de la compétitivité dans la mondialisation de l'économie de marché privatisée, dérégulée et libéralisée est en train de « libérer » le capitalisme des règles, procédures et institutions qui ont permis de bâtir à l'échelle nationale le « contrat social ». Au moment où le capitalisme mondial démantèle le système d'économie mixte et le contrat social national, grâce aussi à un asservissement délibéré de la connaissance et de la technologie aux finalités compétitives marchandes<sup>14</sup>, le capitalisme tend à reconstituer à l'échelle planétaire d'énormes concentrations de pouvoir financier, économique et politique qui se veulent socialement et politiquement non imputables (telle est la fonction de l'accent sur la dérégulation et la libéralisation); il entend bien, à nouveau, exploiter libre-

ment le travail humain (d'où l'accent sur la flexibilisation du marché du travail) là où son coût est le plus bas (d'où la poussée vers la privatisation, la dérégulation et l'amplification des phénomènes traditionnels de délocalisation); il tend à ne pas devoir se préoccuper des pauvres et des exclus (d'où le décrochage vis-à-vis des pays et continents tels que l'Afrique); il tend enfin avec une force renouvelée à prétendre que le marché et la monnaie sont les seules valeurs prioritaires pour un monde qui se globalise.

Cela n'empêche, par ailleurs — septième effet — que plus la guerre compétitive implique les nations et plus *l'économie de marché concurrentiel se trouve mise en brèche*, à la fois dans le cas de collusion entre les entreprises et les nations en compétition que dans celui de divergence entre entreprises et nations. En effet, lorsque les intérêts des entreprises coïncident avec ceux des nations, les économies en compétition se trouvent soumises à de fortes pratiques mercantilistes voire protectionnistes. De même, lorsque les intérêts divergent, soit les nations développent des pratiques protectionnistes, soit les entreprises agissent sans tenir compte des intérêts de « leur » pays dans la poursuite de leurs stratégies mondiales, mettent ainsi en évidence la faiblesse du pouvoir « public » des nations face aux réseaux mondiaux d'entreprises multinationales à tendance oligopolistique et cartellisante.

Enfin, *last but not least*, que dire de *l'appauvrissement scientifique et culturel* considérable du discours sur l'économie, la condition humaine, la société que la compétitivité érigée en but engendre ? La réflexion et le débat nécessaires sur la

---

14. Voir Bougera, Ph. — *Recherche et Tiers-Monde*. — Paris : PUF, 1993.

science, la connaissance, la technologie, la richesse, le bien-être, le progrès, l'éthique, les rapports Nord-Sud, la paix et la guerre, l'environnement, sont réduits, en dehors des cercles restreints des spécialistes, à quelques slogans centrés sur l'entreprise et le marché, la gestion et le transfert des technologies, l'innovation et sa diffusion. Est seulement valorisé le discours axé sur la culture de l'excellence, et sur l'impératif technologique (« Tout ce qui est technologiquement possible doit être réalisé »). L'idéologie de la compétitivité est centrée sur l'outil — ses progrès, sa puissance — et sur la marche triomphale des machines « intelligentes ». Grâce à ces machines-réseaux mondiaux et aux machines-systèmes-monde que nous sommes en train de créer, notamment dans les domaines de l'information, de la communication et de la production, l'idéologie de la compétitivité aurait enfin trouvé sa véritable globalité géographique !

### Que faire ? Quelques antidotes

Ce n'est pas ici le lieu pour développer une réflexion politique pour un programme d'action cohérent à plusieurs niveaux. Les quelques remarques qui suivent se veulent plutôt une ébauche de recherche de solutions possibles et réalistes à court, moyen et long terme.

Il me semble qu'il conviendrait, en premier lieu, de procéder à une forte *campagne de dévalorisation de l'impératif de compétitivité* et des nombreux indicateurs qui constituent, à l'heure actuelle, l'abc de la « pensée » économique (indices de croissance du produit national brut, de la productivité du travail, de la compétitivité des entreprises, des économies nationales ou des régions), et qui nourrissent la

culture de guerre économique. A leur place, il faudrait, avec le concours des universitaires et des chercheurs, promouvoir de nouveaux indicateurs du développement humain et social, dans la mouvance des travaux du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de nombreuses autres organisations non gouvernementales.

En deuxième lieu, il est urgent que les grands de ce monde mettent en place un « comité pour le désarmement économique mondial » en invitant chacun de ses membres à se doter d'un comité national pour le désarmement économique, se substituant aux nombreux comités ou conseils nationaux pour la compétitivité créés au cours des années 80. Dans le même ordre d'idées, les Nations Unies devraient profiter de la célébration, en 1995, du cinquantième anniversaire de leur fondation pour prendre deux initiatives : engager les premières *négociations multilatérales mondiales sur la limitation des armements économiques* ; faire approuver, la même année, par le Conseil de Sécurité un *memorandum sur la sécurité économique mondiale*. Bien entendu, les représentants des grandes entreprises multinationales et mondiales devraient, parmi d'autres, être associés à l'élaboration de son contenu.

Troisièmement, la mise en place de ce comité pour le désarmement économique mondial constituerait une étape importante sur la voie d'un *contrat mondial social* qui devrait être articulé autour de : — La réintroduction, sur des bases coordonnées à l'échelle mondiale, de mesures nationales, européennes et internationales de *contrôle des mouvements de capitaux*, de pair avec une réduction du secret bancaire et l'interdiction des paradis fiscaux. — La conception d'un *nouveau système de Bretton Woods* (réforme du FMI et de

la Banque Mondiale bien au-delà des petites réformes administratives au niveau du fonctionnement interne de ces institutions dont l'on a parlé ces derniers mois) et début de la nouvelle Organisation Mondiale du Commerce appelée à prendre la relève du GATT, afin d'orienter la richesse du monde vers la satisfaction des besoins de base de la population mondiale la plus démunie.

Dans ce contexte, les Nations Unies et les organisations continentales devraient accorder un label « *Priorité mondiale* » (avec tous les avantages financiers et d'image de marque que cela comporterait) *aux actions et projets des entreprises privées et publiques du monde développé visant à réaliser des objectifs de coopération, de co-développement et de solidarité*. Ce label s'appliquerait également aux initiatives comparables prises par les chambres de commerce et d'industrie et par les villes, ainsi qu'aux programmes d'enseignement communs

élaborés par des universités de divers pays du monde.

— La mise en place *d'un nouveau système* déplaçant l'axe prédominant actuel *de la fiscalité* du travail humain vers le capital, les ressources énergétiques, les matières premières, les équipements, afin de mettre la technologie au service de la valorisation des savoirs et des compétences humaines, et non pas de leur remplacement par des machines.

— *L'arrêt de la croissance irresponsable et suicidaire des grandes villes*, notamment dans les pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique, qui sont en train de devenir autant de « trous noirs » ingouvernables et destructeurs de société.

— Enfin, la *revalorisation* — à tous les niveaux, et de manière diffuse — du rôle du *législatif* face à la montée impériale des technocraties et à la nouvelle classe mondiale de l'aristocratie de la compétence et de l'excellence.

## HOMMES & MIGRATIONS

### Où sont passés les travailleurs immigrés ?

- ◆ Les syndicats face aux nouvelles discriminations  
*par Maryse Tripier, Véronique de Rudder et François Vourc'h*
- ◆ Emploi et protection sociale, les inégalités du droit  
*par Danièle Lochak*
- ◆ Travail illégal et séjour indésirable :  
du modèle brésilien aux dérives françaises *par Alain Morice*
- ◆ Un réseau de peintres en bâtiment colombiens  
*par Patricia Pardo*

Numéro 1187 - Mai 1995 - prix : 41 F (port compris)

Hommes & Migrations - 40, rue de la Duée - 75020 Paris - Tél. : 47 97 26 05 - Fax : 47 97 99 77

# Actualités prospectives

## Idées et faits porteurs d'avenir

### **Un Européen sur deux satisfait de la démocratie...**

Environ un Européen sur deux se déclare satisfait du fonctionnement de la démocratie dans son propre pays mais la proportion est légèrement inférieure lorsqu'il s'agit de la démocratie dans l'Union européenne en général. C'est ce qu'indique un sondage Euro opinion réalisé dans l'Union européenne à douze en novembre et décembre 1994. La situation n'a guère changé à l'échelon européen par rapport à des sondages antérieurs.

En novembre 1994, 6 % des Européens se disaient « très satisfaits » du fonctionnement de la démocratie dans leur pays, 44 % « plutôt satisfaits », 31 % « plutôt pas satisfaits » et 16 % « pas du tout satisfaits » ; les 2 % restants n'avaient pas d'opinion.

Dans la plupart des pays examinés, la majorité des sondés se déclare satisfaite. Le Luxembourg détient le record, avec 31 % de « très satisfaits » et 50 % de « plutôt satisfaits » — un total de 81 % ! Puis viennent le Danemark, avec 79 % de satisfaits — dont 16 % de « très satisfaits » — et les Pays-Bas, 73 % de satisfaits en tout. En Allemagne, on se montre plus content à l'Ouest (75 %) qu'à l'Est (60 %). C'est seulement dans trois pays du sud que les mécontents se trouvent majoritaires : en Grèce, ils re-

présentent 55 % du total, en Espagne 67 % et en Italie le chiffre record de 76 %.

Quant au fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne elle-même, il satisfaisait 47 % des sondés dans l'Europe des douze en décembre 1994 — dont 4 % de « très satisfaits ». On trouvait 45 % de mécontents et 9 % de sans opinion. Là encore, ce sont les Luxembourgeois qui affichent le maximum de satisfaction, avec un total de 68 %, dont 23 % de « très satisfaits ». Puis viennent l'Irlande (66 % d'opinions positives), la Belgique (56 %), le Danemark (54 %) et les Pays-Bas (52 %). En Allemagne, les satisfaits représentent tout juste la moitié des sondés, avec une plus grande satisfaction à l'Ouest (50 %) qu'à l'Est (46 %).

En Italie et au Portugal, on trouve 49 % de satisfaits contre 39 et 38 % de mécontents respectivement. En France, opinions positives et négatives s'équilibrent — 47 % partout. En Grèce, en Espagne et au Royaume-Uni, les mécontents sont majoritaires, avec un record de 53 % chez les Britanniques.

---

### **L'homme : un crocodile en puissance ?**

Pourquoi les hommes expriment-ils généralement leurs émotions par une atti-

tude agressive alors que les femmes se maîtrisent davantage ? D'après l'étude dirigée par Ruben Gur, professeur de neurophysiologie à l'Université de Pennsylvanie, ces différences de comportement résulteraient de distinctions purement biologiques : la scanographie du cerveau de 37 hommes et 24 femmes âgés de moins de 45 ans aurait montré d'importants contrastes dans l'activité du système limbique, partie du cerveau associée aux émotions comme le plaisir, la peur ou la joie. La zone limbique temporale du cerveau serait particulièrement active chez l'homme comme chez certains primates, notamment les reptiles. Cette zone limbique temporale serait à l'origine de réactions plus physiques, telles qu'on pourrait les observer chez un crocodile en colère ! Alors que chez les femmes comme chez les animaux les plus évolués tels les singes, la région cingulaire, plus récente en terme d'évolution, serait la plus dynamique. D'où, selon le professeur Gur, la capacité des femmes à « *gérer leurs émotions de façon plus symbolique, en parlant de ce qu'elles ressentent* »...

Source : *Courrier International*, n° 223, 9-15 février 1995.

### **Emploi : monopole des 25-49 ans**

Plusieurs facteurs se sont combinés, selon le ministère français du Travail, pour modifier progressivement la structure par âge des actifs occupés : l'évolution démographique d'abord, mais aussi l'allongement de la scolarité, la difficulté des jeunes à s'insérer sur le marché du travail, la progression de l'activité féminine et la chute du taux d'activité après 55 ans. Quoi qu'il en soit, le resserrement de la pyramide des âges des entreprises sur la classe d'âge 25-49 ans

est un phénomène patent. En 1990, 70 % des actifs occupés appartenaient à cette classe d'âge au lieu de 60 % quinze ans plus tôt. Cette évolution, qui touche tous les secteurs d'activité, à l'exception de l'agriculture et du bâtiment, et toutes les catégories socio-professionnelles (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers), s'est faite au détriment des plus jeunes (moins six points sur la période) et des plus âgés (moins quatre points). La solution pour inverser cette tendance ? Elle réside dans un effort d'embauche des jeunes et dans le maintien des salariés âgés dans l'entreprise, sachant que le rééquilibrage de la pyramide des âges au sein des entreprises est une œuvre de longue haleine.

---

### **Le renouveau du paysage religieux**

#### ***La situation en Europe :***

*L'European Value Systems Study Group*, a été l'initiateur d'un très vaste programme de recherche sur les valeurs en Europe qui a lancé une première enquête en 1981 et une seconde en 1990<sup>1</sup>. Un des volets de cette recherche portait sur les croyances religieuses. La conclusion qui ressort de la comparaison des deux enquêtes est celle d'un univers en profonde mutation. Le sociologue français Yves Lambert a analysé ce phénomène<sup>2</sup> de façon approfondie. Il relève schématiquement deux tendances majeures et apparemment contradictoires :

---

1. Enquêtes effectuées par sondage, grâce à *Faits & Opinions* et Gallup France.

2. Lambert, Yves in Hélène Riffault (sous la direction de). — *Les valeurs des Français*. — Paris : PUF, 1994 et Lambert, Yves. — « Les tendances de l'évolution religieuse en Europe ». — A paraître in *revue Futuribles*, n° 200, juillet-août 1995.

— *Un effritement des religions traditionnelles*

Tous les critères de rattachement au Christianisme sont en baisse : baptêmes, catéchismes, professions de foi, mariages religieux...

Ainsi en France le taux de baptêmes catholiques est passé de 92 % en 1958 à 64 % en 1987 et les prévisions pour l'an 2000 placent ce chiffre en deçà des 50 %. Dans les années cinquante, 30 % des catholiques allaient à la messe tous les dimanches, aujourd'hui ils sont moins de 10 %. Parallèlement le « rite » de la confession a pratiquement disparu. En ce qui concerne les mariages, 80 % s'effectuaient à l'Eglise en 1963 contre seulement 55 % actuellement<sup>3</sup>. En 1965, 35 000 prêtres étaient en activité ; il n'en restait plus que 18 000 en 1985 ; ils ne sont que 9 000 environ en 1995 et ils ne seront plus que 2 à 3 000 en 2015. Ainsi, on comptait 14 prêtres pour 10 000 habitants au début du siècle, 7 pour 10 000 en 1965, et moins d'un prêtre pour 10 000 habitants au début du vingt et unième siècle.

— *Un essor des nouveaux mouvements religieux et des croyances parallèles*

Le discrédit des institutions religieuses ne conduit pas cependant à un athéisme plus marqué. En effet, on observe d'une part l'expansion de nouveaux mouvements ésotériques et spirituels plus ou moins rattachés aux religions traditionnelles (les sectes et les conséquences qu'elles génèrent n'en représentent d'ailleurs que l'aspect le plus évident).

D'autre part, l'émergence des croyances parallèles telles que la réincarnation, l'astrologie, la télépathie ou le spiritisme qui s'affirment de plus en plus.

Selon un récent sondage CSA — *Le Monde* (mai 1994) — 71 % des Français n'excluent pas le phénomène de transmission de pensée et 60 % croient en la possibilité d'analyse du caractère par l'astrologie.

Yves Lambert précise que toutes ces croyances présentent des traits communs majeurs : elles sont libres, individuelles, subjectivement proches de la science et très orientées vers le monde (le spiritisme nous permet de contacter les morts, la réincarnation nous permet de revenir sur terre, le New Age s'applique à la vie matérielle quotidienne... etc.).

Ces tendances sont encore plus marquées auprès des jeunes. Ceux-ci sont très fortement attachés à une conception individualiste de la vie et ils refusent d'adhérer de manière radicale à une institution qui leur dicterait leur façon de penser et de se comporter. En fait, cette nouvelle génération ne veut pas d'un « menu composé d'avance » mais elle préfère se fabriquer elle-même un « menu à la carte ». D'ailleurs, cette métaphore du menu de restaurant est désormais une expression souvent employée pour décrire le paysage spirituel où la religion est véritablement devenue une « affaire de libre choix ». Chaque individu souhaite effectuer sa propre sélection au sein d'une offre très variée.

Ce phénomène semble souligner le passage d'une religion institutionnelle à une spiritualité plutôt pragmatique, individuelle, basée sur un fond de « bricolage religieux ». Cette démarche s'intègre davantage dans la logique d'une société moderne caractérisée par l'individualisme, le consumérisme et l'hédonisme.

3. Ruano Borbalan, Jean-Claude. — « Les Français sont-ils encore catholiques ? ». — *Sciences Humaines* n° 13, janvier 1992.

L'univers religieux et spirituel est donc désormais appréhendé en termes « d'offre et de demande » : il n'est pas rare d'entendre parler aujourd'hui de « marché spirituel » ou de « bazar des croyances ». En fait, « le religieux est passé d'un encadrement institutionnel de type ecclésial à un encadrement de type marché »<sup>4</sup>.

### La situation en Amérique du Nord

Cette recomposition du paysage religieux n'est pas un phénomène exclusivement français. Les mêmes tendances se retrouvent aux Etats-Unis :

— les grandes Eglises traditionnelles sont en perte de vitesse. En effet, au cours des années 80, l'Eglise méthodiste est passée de 11 à 9,2 millions de fidèles, l'Eglise presbytérienne de 4 à 3 millions et l'Eglise épiscopale de 3,4 à 2,5 millions. Le nombre de prêtres et de religieuses ne cesse de diminuer ;

— de plus en plus d'Américains se tournent vers une recherche personnelle (New Age) ou vers des mouvements religieux plus radicaux (fondamentalisme américain) pour satisfaire leur besoin de spiritualité. Ainsi, 206 nouveaux groupes ont été officiellement recensés en 1987. Dès les années 80, John Naisbitt, expert de renommée internationale en prospective, avait annoncé ces tendances dans son livre *Megatrends*<sup>5</sup>. Plutôt que de

se baser sur des sondages d'opinion publique, Naisbitt s'appuie sur l'analyse du contenu des informations divulguées par les mass médias. Considérant que l'ensemble du contenu d'un journal constitue un espace fermé et que lorsque l'on y ajoute quelque chose de nouveau, il faut obligatoirement éliminer une contrepartie, le prospectiviste américain, en étudiant l'évolution des informations publiées, procède à un décompte précis des préoccupations ajoutées et enlevées. Il tente en quelque sorte de mesurer la « part de marché » des différentes tendances de la société. En fonction de ce principe, « la société introduit de nouvelles préoccupations et oublie les anciennes ». Ainsi Naisbitt cerne dix tendances parmi lesquelles le « renouveau religieux du troisième millénaire ». En utilisant cette méthode, complètement différente de celle utilisée pour l'enquête européenne, il aboutit néanmoins aux mêmes conclusions.

### Des tendances qui se superposent

En réalité, deux phénomènes rendent ce « paysage » encore plus complexe :

1) Cette émergence de nouveaux mouvements spirituels-ésotériques n'est pas complètement dissociée des religions traditionnelles. En effet, le refus d'adhérer totalement à une religion ne s'accompagne pas forcément d'un déni de celles-

4. Lemieux, Raymond ; Martin-Meunier, E. — in *Sociologies et Sociétés*. — vol. XXV, n° 1, printemps 1993.

5. Naisbitt, John. — *Megatrends*. — Warner Books Inc., 1982.

Naisbitt, John & Aburdene, Patricia. — *Mega Tendances 1990-2000*. — Paris : First, 1990. Très schématiquement les tendances sont : 1) Le passage d'une société industrielle à une société dominée par l'information (envolée de

l'économie mondiale) 2) La renaissance des arts 3) Emergence d'un nouveau socialisme dans les pays de l'Est 4) Mondialisation des modes de vie compensée par un renforcement des particularismes culturels 5) Déclin de l'Etat-providence 6) Essor des pays du Bassin Pacifique 7) Montée des femmes au pouvoir 8) Ere de la biologie 9) Renouveau religieux 10) Triomphe de l'individu.

ci. En fait, les religions institutionnelles font désormais partie de « l'offre » spirituelle au même titre que les autres croyances : on choisit certains éléments et on en laisse d'autres. Le « menu spirituel », ce « bricolage religieux » dans lequel on puise pour élaborer son propre système de croyances, regroupe aussi bien des techniques d'épanouissement personnel, des courants plus centrés sur l'hygiène corporelle (végétarisme, médecine douce...), que des mythes directement tirés des enseignements religieux. Ainsi, les croyances parallèles se mêlent sans difficulté aux croyances religieuses traditionnelles.

Par ailleurs, on constate souvent que les nouveaux mouvements et croyances ne font en réalité que « réemployer sous des formes syncrétiques, souvent inattendues, des ressources symboliques offertes par les grandes traditions religieuses »<sup>6</sup>.

2) Malgré la perte du pouvoir social et culturel de l'Eglise, on constate un regain de ferveur pour les religions « traditionnelles » chez les jeunes, comme en témoignent les rassemblements de jeunes (un million de jeunes en pèlerinage à Czestochowa en Pologne en 1991, Taizé...), l'augmentation des baptêmes volontaires (plusieurs milliers chaque année), le succès des groupes de prière... etc.

Ainsi, le nouveau paysage spirituel est plein d'ambiguïté et de paradoxes. Très complexe, il s'avère difficile à cerner d'autant qu'il est toujours en pleine phase de transformation. C'est donc un univers qui demande encore à être éclairci et mieux explicité.

### Hypothèses d'explications

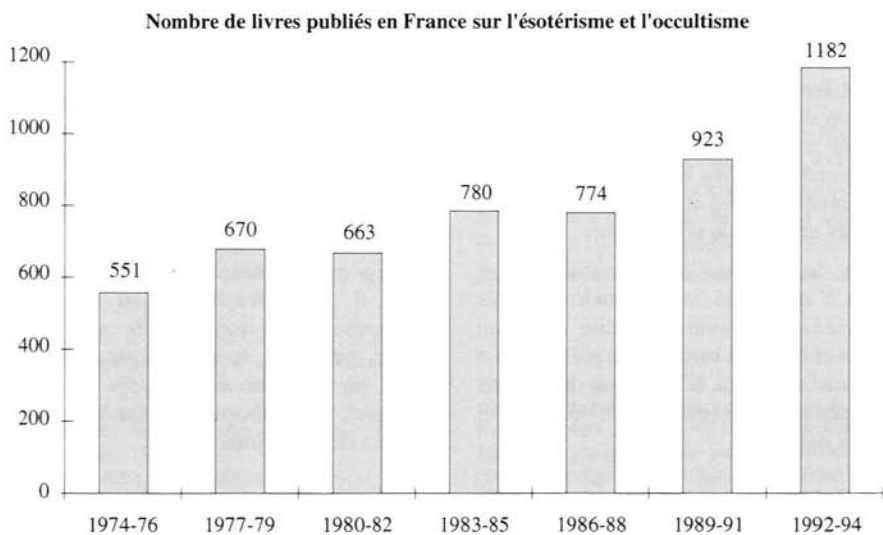
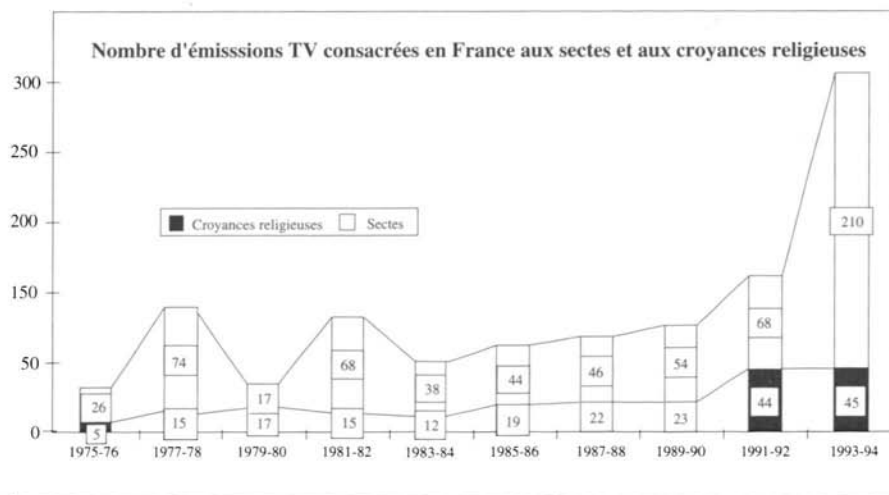
Pour expliquer ce phénomène, les hypothèses avancées sont nombreuses. Certains, comme Pierre Riffard<sup>7</sup> affirment « qu'elles sont presque toujours d'une grande banalité et d'une extrême pauvreté ». Les raisons de ce renouveau religieux sont complexes et difficiles à considérer de manière isolée ; c'est plutôt la concomitance de divers facteurs qui apparaît être à l'origine de ce phénomène :

— Naturellement, la quête de nouvelles croyances est à relier à l'intérêt décroissant pour les religions traditionnelles. N'évoluant guère, ces religions s'avèrent de plus en plus en décalage avec les préoccupations des nouvelles générations. Ainsi, la forte évolution des mœurs a contribué à créer une « rupture » notamment en ce qui concerne la contraception, l'avortement, le divorce, la sexualité et le statut de la femme. Selon l'enquête *Valeurs* de 1990, seulement 26 % des personnes interrogées pensent que « l'Eglise apporte une réponse aux problèmes qui se posent dans la vie de famille ».

— Ce mouvement touchant le religieux ne fait que suivre l'évolution de nombreuses valeurs ou autres institutions touchées par la modernité (la famille, la nation...). Ainsi, comme l'explique Danièle Hervieu-Léger, « le monde moderne n'est pas déserté par la croyance mais il est caractérisé par le fait qu'aucune institution, qu'elle soit religieuse, politique ou scientifique, ne peut offrir ou imposer un "code" de sens "unique", satisfaisant à l'ensemble des attentes des individus ».

6. Hervieu-Léger, Danièle. — « La sociologie et la nouvelle religiosité ». — *Sciences Humaines*, n° 34, décembre 1993, pp. 27-28.

7. Riffard, P. — *L'ésotérisme*. — Paris : Lafont, 1990 et *Sciences Humaines*, n° 21, octobre 1992.



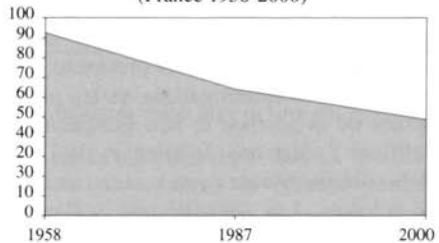
— L'effondrement des grandes idéologies, avec notamment la fin du communisme dans les pays de l'Est, joue probablement un rôle important. Les individus transfèrent alors leur soif d'idéal vers d'autres croyances qui confèrent une forme de transcendance.

— La crise des valeurs crée un vide désorientant et incite les individus à se réfugier dans des systèmes de croyances qui apportent une certaine réassurance et une relative sécurité psychologique.

Ainsi, la plupart des nouvelles générations n'ayant pas reçu d'éducation religieuse se trouvent sans repères et se mettent alors à la recherche de symboles et de normes qu'elles trouvent dans les nouveaux mouvements spirituels. Cet attrait vers Dieu et vers toutes les croyances parallèles serait également un moyen de se décharger de la trop grande responsabilité qu'on leur a très tôt octroyée du fait d'une éducation qui visait surtout à les rendre autonomes. Ainsi, grâce à ces nouvelles croyances « on ne se sent plus seul à écrire sa vie, on n'est plus seul face à son destin ». En outre, ces générations n'ayant pas été soumises à des pressions religieuses, n'associent plus religion et obligation. Aussi certains se tournent-ils vers la religion de leurs ancêtres « avec une ferveur d'autant plus intense qu'elle est libre ».

— Incontestablement nombreux sont ceux qui estiment que nous sommes dans une phase de transition, passant d'une société industrielle à une société d'information. La terre se transforme progressivement en un « village global » où tous peuvent communiquer entre eux. Désormais, la ressource stratégique n'est plus le capital mais l'information. Or, chaque période de grande mutation économique s'accompagne d'une nouvelle ferveur religieuse. Ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle, les Etats-

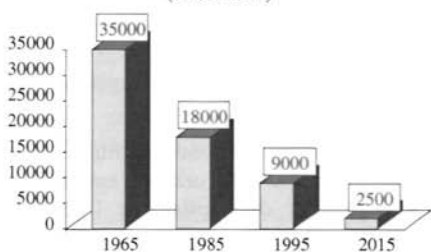
Evolution du taux de baptêmes catholiques (France 1958-2000)



Unis vécurent une énorme flambée spirituelle pendant que leur économie basculait de l'agriculture à l'industrie ;

— L'approche de la fin du millénaire constitue également une des hypothèses couramment avancées. Naisbitt lui-même utilise cet argument. Il est en effet persuadé que les croyances religieuses prennent d'autant plus d'intensité que l'on s'approche de la date fatidique de l'an 2000. Cette date véhicule fortement les craintes d'une fin des temps et attise ainsi les frayeurs les plus séculaires. Nombreux sont ceux alors qui conjurent leur peur dans le sacré et se précipitent

Evolution du nombre de prêtres en activité (1965-2015)



dans des religions plus ou moins orthodoxes. Comme pour l'an 1000, nous sommes persuadés de vivre une époque de grands bouleversements et donc notre quête spirituelle se fait plus pressante.

— Enfin, les interrogations et les paradoxes de la science et son incapacité à infirmer l'existence de Dieu et de l'au-delà contribueraient aussi à ce retour vers le spirituel. Les scientifiques, à l'instar des religieux, n'apportent pas des réponses convaincantes.

Bien que ce phénomène suscite de plus en plus d'intérêt, mobilisant une multitude d'experts, il est actuellement difficile de proposer des interprétations exhaustives. Compte tenu de l'ampleur des répercussions engendrées par ce renouveau religieux, il serait intéressant d'identifier les raisons et les conséquences d'un tel phénomène afin de pouvoir l'appréhender de la manière la plus globale et la plus objective possible.

Divers sondages et recherches ont déjà été réalisés sur ces thèmes. Ces enquêtes offrent une vision objective car elles reposent sur des méthodes statistiques et des échantillons représentatifs. Cependant, leur approche reste parcellaire et limitée. Aussi ne dispose-t-on pas aujourd'hui d'études vraiment globales et suffisamment détaillées.

*Donia Elalamy et Carlo Revelli*

---

### **Vers une pénurie de capitaux à l'échelle mondiale ?**

L'Unité Consultative pour les Etudes sur le Futur de l'OCDE craint l'apparition d'une pénurie de capitaux à l'échelle mondiale.

Dans une note introductive au prochain

Forum de l'OCDE sur l'avenir à long terme qui s'est tenu les 3 et 4 avril à Paris, le Secrétariat estime que ce risque pourrait découler d'une série de facteurs : la persistance du déficit budgétaire et le déclin de l'épargne privée aux Etats-Unis, les conséquences du vieillissement démographique (qui se fera particulièrement sentir au Japon et dans certains pays européens) pour la consommation, l'épargne et l'investissement, la demande de capitaux en Europe centrale et orientale et dans la région Asie/Pacifique, où les besoins en investissements sont énormes, et les financements nécessaires en permanence dans les pays en développement d'Amérique centrale et du Sud, d'Afrique et d'Asie... Tous ces éléments font craindre, souligne l'Unité Consultative, un déséquilibre *ex ante* entre l'épargne et l'investissement à l'échelle mondiale qui pourrait — souligne-t-elle — aboutir à une hausse sensible des taux d'intérêt réels à long terme et freiner du même coup la croissance mondiale.

Plusieurs documents ont été élaborés pour servir de base de discussion lors du Forum de l'OCDE :

— l'un est consacré à l'évolution à long terme de l'épargne et de l'investissement dans l'ensemble de la zone de l'OCDE ; il est complété de deux documents plus spécifiques consacrés à l'évolution probable à long terme des déficits des finances publiques et aux conséquences économiques du vieillissement de la population ;

— un autre document est consacré aux perspectives à long terme de l'épargne et de l'investissement dans l'ensemble des pays non membres de l'OCDE ; il est complété de deux autres documents consacrés respectivement aux économies dynamiques et émergentes d'Asie de

l'Est et du Sud-Est et aux économies de transition d'Europe centrale et orientale.

Source : OCDE, Unité Consultative.

---

### Au hit-parade du pouvoir d'achat

C'est le Luxembourg le pays de cocagne de la planète. En termes de pouvoir d'achat (SPA) le Produit Intérieur Brut (PIB) du Grand-Duché s'élevait en 1993 à un indice de 160 pour une moyenne communautaire de 100, en laissant derrière les USA (143) et le Japon (121).

Le SPA (Standard de Pouvoir d'Achat) est une unité artificielle qui permet d'éliminer les effets des différences de niveaux de prix et d'effectuer des comparaisons en valeur réelle. Les statistiques ainsi obtenues permettent donc une évaluation plus précise et réaliste des différentes grandeurs économiques.

Dans l'Union européenne, après le Luxembourg six pays se situent au-dessus de la moyenne communautaire, bien qu'à une très grande distance du Grand-Duché : la Belgique (113), le Danemark (112), la France (110), l'Allemagne (108) — qui paie le prix de la réunification mais qui profite de la reprise — les Pays-Bas et l'Italie (102). Parmi les trois nouveaux membres de l'UE, seule l'Autriche fait mieux que la majorité puisqu'elle se place à la quatrième place du hit-parade avec un indice de 111.

Tous les autres se situent au-dessous de la barre de 100 : ainsi la Suède, tout comme le Royaume-Uni, rate de peu le cap avec un indice de 99, devant la Finlande (90), l'Irlande (81), l'Espagne (78) et le Portugal (69). La Grèce a la lanterne rouge avec 63, ce qui revient à un pou-

voir d'achat par habitant deux fois et demi inférieur à celui des Luxembourgeois.

---

### La défense face aux crises du futur

Selon le Général Eric de La Maison-neuve<sup>1</sup>, le système de défense français serait inadapté face aux nouvelles formes de conflits dans le monde. Ceux-ci seraient de trois types différents :

- *guerres civiles* à l'intérieur d'Etats aux frontières souvent artificielles (60 % des frontières actuelles auraient été tracées par la France ou l'Angleterre !), ou qui sont trop jeunes pour avoir eu le temps d'asseoir leur identité nationale ;
- *guerres urbaines*, le développement de mégalopoles de 10-15 millions d'habitants constituant en effet un foyer de violence potentiel ;
- *guerres révolutionnaires* où la propagande jouerait un rôle essentiel (cf. la crise du Rwanda).

Face à ces conflits du futur, les armées dites classiques seraient inadaptées du fait de leur structure fortement hiérarchisée, impliquant un délai de réaction très long. Sur le plan culturel, les guerres révolutionnaires, urbaines, où « tous les coups sont permis », heurteraient les mentalités occidentales. Enfin, les armements lourds et coûteux des guerres classiques ne conviendraient plus aux nouvelles formes de conflits dans lesquels les armes légères — de type machette — prolifèrent !

Quelle stratégie de défense pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? La France devrait relever

---

1. Directeur de la Fondation pour les Etudes de Défense.

trois défis majeurs selon le Général de La Maisonneuve.

Développer une culture du *renseignement* (domaine dans lequel la France a pris un retard énorme, par opposition aux Anglais qui sont *leaders* en la matière) dans le but d'apporter, à terme, un diagnostic suffisamment sûr aux gouvernements, et d'anticiper les crises.

Déployer *des moyens de prévention souples*, diversifiés et pas seulement militaires : du point de vue stratégique (détruire, inhiber ou seulement faire peur), du point de vue des acteurs (envoi de soldats ou d'humanitaires)...

Déclencher, le cas échéant, *un système de contre-conflit* capable de pouvoir « éteindre l'incendie » efficacement sur des théâtres qui seront tous différents les uns des autres, et dotés d'armements intelligents (ou de supériorité), par opposition aux armements lourds dont nous disposons aujourd'hui...

En aucun cas, un tel système de défense ne saurait être national mais il devrait concilier souveraineté nationale et délégation de pouvoir progressive à un « concert des nations ». Si, à l'heure actuelle, la France a compétence sur 90 % de sa politique de défense, le rapport pourrait être de 80/20 à l'avenir (80 % national, 20 % international), voire, à très long terme, 50/50.

*Source* : Table-ronde organisée par *Futuribles International* le 16 février 1995 sur le thème : *Quelle stratégie de défense pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?*

---

### **La paix suspendue à une goutte...**

Alors que l'eau est en passe de devenir au Moyen-Orient le pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle, les problèmes d'approvisionnement pourraient menacer la récon-

ciliation d'Israël avec ses voisins arabes. Un récent rapport de la Ligue Arabe montre en effet que les Etats arabes ne peuvent satisfaire que 56 % de leurs besoins en eau. Les Etats contigus à l'Etat hébreu, soit la Jordanie, le Liban, la Syrie, tout comme les Palestiniens lui reprochent d'exercer un monopole sur les ressources hydrauliques de la région et de n'approvisionner en priorité que les Etats riches du Golfe. Les Israéliens consomment en effet quatre fois plus d'eau par habitant que les Palestiniens, et n'autorisent ces derniers à n'utiliser que 20 % de l'eau disponible en Cisjordanie. Ainsi, sur les 1,8 milliard de m<sup>3</sup> d'eau dont Israël dispose, les Palestiniens et les Jordaniens (qui demandent à pouvoir exploiter complètement l'eau qui s'écoule le long de leurs frontières dans la mer de Galilée et sur les rives du Jourdain) en revendiquent 1,3 milliard. Les Palestiniens exigent par ailleurs que les Israéliens leur remboursent toute l'eau qu'ils leur ont volée depuis 1948 (soit 39,10<sup>6</sup> milliards de m<sup>3</sup> d'eau), ou... tout du moins depuis 1967.

Il faut se rappeler qu'en 1966 la Syrie avait tenté d'assécher le Nord d'Israël par un barrage qui empêchait les eaux venant du Golan de s'écouler dans la mer de Galilée, et qu'Israël avait riposté en le bombardant : cet échange d'hostilités avait fortement contribué au déclenchement de la Guerre des Six-Jours en 1967. De même non loin de là, l'énorme réserve hydraulique de l'Anatolie continue d'alimenter les conflits turco-kurdes. Et se sont autant d'autres conflits qui pourraient éclater. Comme le soulignait Robert Kaplan dans son article sur le démantèlement anarchique des Etats-nations, l'eau pourrait ainsi devenir dans la région un facteur de profondes perturbations. On peut déjà craindre, à court

terme, que ces convoitises ne viennent entraver l'instauration des accords de paix au Moyen-Orient.

Sources : *World Press Review*, janvier 1995. Kaplan, Robert. — « The coming anarchy ». — *The Atlantic Monthly*, février 1994.

---

### La fortune des morts

En France, le patrimoine total transmis par les défunts de 1988, âgés de 20 ans et plus, aurait égalé quelque 168 milliards de francs : 145 milliards au moment du décès et 23 milliards sous forme de donations (actualisées aux prix de 1988) effectuées de leur vivant par 11,5 % des défunts. C'est ce qui ressort de l'enquête « Patrimoine au décès » réalisée à la fin de l'année 1991 à partir d'un échantillon représentatif de 5 559 individus (domiciliés en France métropolitaine hors Corse).

En moyenne, le patrimoine total transmis par les défunts a atteint 345 000 francs, dont 296 000 francs au moment du décès (soit 3,7 fois le revenu moyen des décédés en 1987).

Hors donations :

— 1 % des défunts les plus fortunés ont laissé quelque 2,8 millions de francs, 5 % un peu plus de 1 million et 10 % plus de 647 000 ;

— 50 % ont légué moins de 131 000 francs, 25 % moins de 27 000 francs et 13 % n'ont rien légué du tout ;

— 10 % des défunts (morts avant 40 ans — la grande majorité — ou décédés tardivement, après 90 ans) n'ont rien transmis et n'ont, semble-t-il, jamais détenu le moindre patrimoine.

Le patrimoine médian transmis augmente jusqu'à 65 ans pour les hommes (à cet âge, 50 % des décédés ont laissé en héri-

tage un patrimoine égal ou supérieur à 194 000 francs) et jusqu'à 55 ans pour les femmes (à cet âge, la moitié des défuntes ont laissé 216 000 francs ou plus à leurs héritiers). Au-delà, il décroît. Ces profils en cloche des courbes (qui ne s'observent plus pour les hommes lorsqu'on tient compte des donations antérieures), ainsi que les différences entre hommes et femmes trouvent leur origine dans un triple effet :

— d'âge. Jusqu'à la cessation d'activité professionnelle, les individus augmentent leur patrimoine ; au-delà, ils le consomment ;

— de génération. Les défunts les plus âgés n'ont pas bénéficié de conditions économiques aussi propices à l'accumulation de patrimoine que les défunts les plus jeunes, lesquels peuvent être d'autant plus incités à épargner que la pérennité du système actuel des pensions est loin d'être acquise ;

— de mortalité différentielle. La baisse observée avec l'âge serait plus marquée si certaines catégories de défunts (notamment les hommes cadres supérieurs), qui transmettent des patrimoines très importants, ne vivaient pas plus longtemps que les autres.

Pour le reste, il apparaît que :

— la donation du vivant sert plutôt à organiser la succession des personnes qui transmettent un outil de travail ou bien celle des veuves âgées qui transmettent alors très souvent un logement ;

— lorsqu'il y a déclaration de succession (elle est nécessaire pour connaître la composition des patrimoines), le logement vient au premier rang des biens transmis (42,3 %), devant les liquidités et les meubles (26,2 %), les valeurs mobilières (18,4 %) et les biens professionnels (13,1 %) ;

— 60,7 % des héritiers sont des descendants des défunts (56,1 % des enfants vivants et 4,6 % des petits-enfants) et 16,6 % des conjoints survivants. Les frères et sœurs et neveux et nièces ne représentent que 13,6 % ; les ascendants 1,2 %. Les autres parents ne sont que 3,6 % comme les non-apparentés. Quant aux personnes morales, elles ne représentent que 0,7 % ;

— on hérite, en moyenne, à 50 ans ; entre 43 et 44 ans si l'on est un enfant ; à 28 ans, si l'on est un petit-enfant du défunt.

*Alain Parant*

Source : Laferrère, Anne et Monteil, Philippe. — « Le patrimoine au décès en 1988 ». — INSEE, novembre 1994, Document de travail. (Enquête Patrimoine au décès).

---

### **Reprise : les indices et l'opinion**

L'économie française se porte de mieux en mieux. C'est ce que montrent les chiffres de l'INSEE.

Toutes les entreprises n'en sont pas convaincues. Certaines même ne sentent pas la reprise des investissements. Quant aux gens, ils croiront à la reprise le jour où leur voisin, leur fils, leur père, leur cousin ne sera plus au chômage. Parler de reprise sur la base d'indices, même s'ils sont prometteurs, ne suffit pas à convaincre.

Cela étant, on ne peut plus parler de reprise et de croissance comme hier. Les moteurs de la croissance durable tournent autrement qu'il y a vingt ans. Il y a à cela au moins cinq raisons.

1. La croissance d'hier était alimentée par les achats à crédit favorisant notamment la construction. Désormais, et pour longtemps, tant que les gouvernements n'auront pas maîtrisé les déficits publics,

les taux d'intérêt réels lourds freineront les achats importants. Le crédit coûte cher, surtout le crédit long lié au logement.

2. Les mœurs évoluent. Les gens vivent au jour le jour. Les couples se font et se défont. L'investissement familial n'est plus la règle. On préfère louer plutôt qu'acheter. Les incertitudes liées à l'emploi incitent à la prudence. Les achats sont de plus en plus imprévisibles.

3. Les activités motrices, celles qui entraînent les autres sont encore liées à l'automobile (qui a favorisé l'embellie 1994-1995) mais, de plus en plus aussi, à l'électronique. En raison de la baisse des prix réels, on en arrive dans ces industries à travailler plus pour gagner moins.

4. Les entreprises travaillent en flux tendus, sans stocks, cherchant à s'adapter pratiquement tous les jours aux variations des ventes, hésitant elles aussi à anticiper une croissance à venir. Les stocks, disent les statisticiens, se regonflent, mais beaucoup moins qu'autrefois.

5. Reste comme moteur d'une croissance durable la conquête de parts de marché hors de France et leur reconquête en France. Les entreprises ont accompli des progrès dans cette direction, ce qui explique en grande partie l'optimisme officiel. Mais les progrès sont moins visibles pour l'opinion que les poussées de consommation intérieure.

Un autre moteur de la croissance durable pourrait être la poussée massive d'activités nouvelles, celles notamment qui sont liées aux techniques de la communication. Mais, faute de dérégulation, faute d'Europe des techniques, la France (comme ses partenaires européens d'ailleurs) n'est pas en mesure d'en profiter pleinement.

Au total, même si les chiffres macro-économiques traduisent un progrès réel de

l'activité, ils ont encore peu d'impact sur l'opinion qui continue, pour l'heure, de penser que les « choses ne vont pas très bien ».

Michel Drancourt

---

### Les relations euro-méditerranéennes

Que n'a-t-on pas écrit sur la *Mare Nostrum* et l'interdépendance multiséculaire des pays bordant la Méditerranée, lieu d'expression par excellence d'une solidarité Nord-Sud bien comprise.

Qu'en est-il en réalité? L'Union européenne a, de longue date, affiché une volonté de coopération avec les pays de la rive sud et jadis mis en place des instruments commerciaux et financiers destinés à favoriser leur développement. Mais les échanges euro-méditerranéens (6,7 % des échanges européens extra-communautaires) n'ont pas pour autant connu au cours des vingt dernières années d'essor important. En outre, les accords de Marrakech vont entraîner une baisse générale des tarifs et des barrières non tarifaires se traduisant par une érosion des préférences, jusqu'à présent accordées par la Communauté aux pays du Maghreb. Le principe de non discrimination du GATT, applicable en l'absence d'union douanière ou de zone de libre échange, pourrait entraîner l'abolition du régime préférentiel réservé aux exportations des pays de la rive sud. Du même coup se pose la question de l'avenir de l'espace de libre échange envisagé au travers de la Méditerranée à l'horizon 2010.

En octobre 1994, la Commission a présenté des orientations pour renforcer la politique méditerranéenne de l'Union qui devrait au demeurant donner lieu à une

conférence euro-méditerranéenne au mois de novembre 1995 afin de créer le cadre institutionnel nécessaire.

La Commission européenne, qui note que « les risques de désordre économique et de déstabilisation socio-économiques semblent devoir culminer au cours des prochaines années » dans la région méditerranéenne, affirme que « l'objectif doit être l'établissement d'un partenariat euro-méditerranéen et que le processus débutera avec une libéralisation progressive des échanges, soutenue par une aide financière généreuse, pour se poursuivre par le resserrement des liens de coopération politique et économique et déboucher enfin sur une association étroite, dont le contenu sera défini en commun à un stade ultérieur ».

La Commission a ainsi proposé que l'Union apporte une aide de 5,5 milliards d'écus aux pays méditerranéens entre 1995 et 1999 (à comparer aux 7,1 milliards d'écus prévus sur la même période au profit des pays d'Europe centrale et orientale, PECO).

Mais, alors que nous attendions une décision du Conseil européen d'Essen (9-10 décembre 1994), seule une décision de principe a été adoptée. Celle-ci témoigne, une fois de plus, des atermoiements de la Communauté européenne sur une question qui est pourtant fondamentale pour l'avenir des relations euro-méditerranéennes.

Source : *La Lettre du CEPII*, n°130, décembre 1994.

---

### Piratage de logiciels en entreprise

Selon la *Software Publishers Association* (SPA), près de la moitié des logiciels utilisés en entreprise à travers le monde

seraient issus du piratage<sup>1</sup>. La palme reviendrait à la Chine, où 98 % des programmes exploités auraient été copiés illégalement. Viennent ensuite la Russie (95 %) et la Thaïlande (92 %). En 1994, le « manque à gagner » global pour l'industrie du logiciel pour micro-ordinateurs aurait atteint 40 milliards de francs. Soit environ 6% du chiffre d'affaires mondial de l'industrie du *soft* (130 milliards de dollars selon Texas Instruments).

Les Etats-Unis, qui ont un taux de piratage le plus faible du monde (25 %), représenteraient un huitième du manque à gagner, soit 5 milliards de francs. En Europe, la situation serait très contrastée : la Suisse et la Finlande ne génèreraient chacune que 26 % des copies illégales, tandis que l'Espagne et le Portugal enregistreraient des taux de piratage supérieurs à 70 %, la France n'étant pas loin derrière (62 %).

Source : *Libération*, 7 mars 1995.

---

1. La méthode utilisée par SPA pour estimer le piratage est la suivante : elle multiplie le nombre de PC ordinateurs vendus dans l'année par le nombre moyen de programmes habituellement installés sur un micro-ordinateur. Puis elle compare le résultat obtenu au nombre de logiciels effectivement vendus. La différence donnant le nombre de copies illégales.

---

### Le tofflerisme est-il un humanisme ?

Après la victoire électorale des Républicains on entend sans cesse parler dans les médias du nouveau Speaker de la

Chambre des Représentants, Newt Gingrich. Un aspect intéressant, pour notre revue, des gloses le concernant réside dans le fait que N.G. a pour maître à penser Alvin Toffler, dont il a préfacé l'année dernière le livre *Creating a new civilization, the politics of the Third Wave*.

Le *New Yorker* du 13 février dernier a consacré à cette filiation, sinon intellectuelle, du moins doctrinale, un bref article soulignant notamment le parallélisme entre marxisme et tofflerisme et du même coup entre tofflerisme et gingrichisme : le découpage de la trame de l'histoire en trois phases (féodalisme/1<sup>re</sup> vague agraire ; capitalisme/2<sup>e</sup> vague industrielle ; communisme/3<sup>e</sup> vague cybernétique), et le même acheminement irrévocable vers un paradis de décentralisation énoncé en termes fort vagues. Il y a également, selon le commentateur américain, des similitudes curieuses entre le tofflero-gingrichisme et le marxisme-léninisme, à savoir le même sentiment de faire partie des *happy few* qui ont compris les mystères du sens de l'histoire. Le tofflerisme de Gingrich peut avoir des retombées positives tout comme le marxisme en a eu avec la social-démocratie. Il n'en reste pas moins vrai que la conviction d'être dans le vent de l'histoire et de savoir ce qui est bon pour le peuple est un sentiment dangereux, et le fait qu'on le rencontre aujourd'hui à droite plutôt qu'à gauche ne le rend pas pour autant inoffensif.

Bernard Cazes

Source : H. Hertzbert. — « Marxism : the Sequel ». — *The New Yorker*, 13 février 1995.

# *Analyses critiques*

---

**LE BRAS, Hervé.** — *Les limites de la planète : mythes de la nature et de la population.* — Paris : Flammarion, 1994, 348 pages.

---

La fin de la guerre froide et l'effondrement du monde communiste réveillent les inquiétudes face à la croissance démographique non contrôlée, aux dépenses d'énergie et à la pollution croissante des pays en voie de développement. Derrière un discours visant à préserver la planète des effets de la surpopulation, Hervé Le Bras dénonce la mise en place d'un nouvel ordre mondial fondé sur une idéologie écologiste, qui naturalise de fait la société. Celle-ci ne ferait alors que cacher une politique conservatrice, visant à préserver les pays du Nord de l'émergence des nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Cette thèse, qu'Hervé Le Bras défend avec brio dans cet ouvrage, mérite certainement d'être approfondie.

A partir d'une démarche fondée sur la critique scientifique appliquée aux différents domaines de la connaissance des phénomènes démographiques, l'auteur s'efforce de mettre en évidence toutes les incertitudes qui pèsent sur cette supposée menace démographique. Il est ainsi particulièrement convaincant lorsqu'il dénonce la notion même de « population limite », fondée sur une analyse instantanée de la situation démographique, que les évolutions historiques des derniers siècles sont toujours venues contredire à court et moyen terme. De même, la question des subsistances, alimentations et ressources naturelles, est analysée de façon critique pour montrer qu'il s'agit en fait d'un problème politique et social de rapport de domination économique et non d'une pseudo-limitation naturelle fixant a priori un seuil limite de population. L'écologie des populations animales, qui fonde expérimentalement ces notions de subsistance, de renouvellement des populations et de seuil limite, ne peut en effet être appliquée sans précaution à l'espèce humaine. Le pro-

blème de fond est alors de savoir si le progrès technique peut permettre à l'homme de dépasser les limites finies de la planète, en gérant au mieux la nature. Ce respect de l'environnement n'implique pas nécessairement une intégration totale de l'homme à la nature, qui revendiquerait une égalité de traitement entre toutes les espèces naturelles, homme compris.

Parmi les fausses accusations portées à ses yeux contre la croissance démographique, Hervé Le Bras met en exergue les inquiétudes devant les changements globaux de la Terre, réchauffement climatique et destruction de la couche d'ozone. D'un supposé désaccord entre les faits observés — l'absence de preuves objectives des conséquences néfastes de ces changements —, et les conclusions qu'on en tire — la suppression des chlorofluorocarbures ou les mesures préventives à l'échelle globale sur les émissions de gaz à effet de serre —, l'auteur voit une déformation de la réalité, conduisant à considérer comme avérés de simples risques hypothétiques, dans le but avoué de justifier cette idéologie écologiste mondiale qu'il s'efforce de dénoncer. Il est plus difficile ici de le suivre dans sa démonstration. En effet, si l'analyse de la connaissance scientifique des problèmes climatiques et d'environnement global faite par l'auteur est tout à fait pertinente et met bien en évidence les limites actuelles des connaissances et l'incertitude résultante sur les prédictions, les hypothèses et les conclusions du raisonnement d'Hervé Le Bras, fondées sur une pré-supposée responsabilité démographique, sont plus discutables. Il importe en effet de distinguer la question « physique » du changement global de l'interprétation qui peut être donnée de ses causes et de ces effets.

Quels sont en effet ces « scientifiques » qui apportent leur caution aux menaces démographiques ? Les rapports sur l'état de la planète, que cite abondamment l'auteur, sont l'œuvre de physiciens, de chimistes ou de biologistes qui s'efforcent de diagnostiquer la réalité des faits, d'en préciser toutes les incertitudes et de prévoir des conséquences aujourd'hui encore non mesurables. L'analyse politique et sociale de ces risques climatiques ressort, elle, d'un débat qui échappe pour partie à ces mêmes scientifiques, et que le contexte dominant d'incertitude permet d'orienter en fonction d'une finalité, avouée ou non. Nier la réalité d'un phénomène du fait de la difficulté d'en apprécier pleinement les conséquences, ne conduit qu'à un débat stérile qui ne peut que retarder la mise en place des solutions les plus simples et les moins coûteuses. Il est ainsi tout à fait possible de donner acte à l'auteur que la démographie n'est pas la cause principale des changements rapides observés dans la concentration des gaz à effet de serre, puisque plus des trois-quarts des émissions mondiales proviennent des pays développés. De même, ce n'est pas la crainte d'une augmentation forte des cancers de la peau ou de la mortalité due à l'élévation du niveau des mers, qui conduit aujourd'hui à l'application du Protocole de Montréal sur les chlorofluorocarbures ou à une

réflexion sur la nécessaire maîtrise de la croissance énergétique dans les pays développés, mais bien la fragilité des équilibres globaux de la planète et notre incapacité à en comprendre et à en maîtriser tous les mécanismes. En ce sens, le trou d'ozone antarctique nous apprend bien plus que la simple mondialisation du risque. Il met en évidence une réponse non prédite et rapide du système de l'environnement, dont nous savons qu'elle ne pourra disparaître avant un siècle.

Comment alors gérer cette incertitude devant l'évolution possible de la planète, si ce n'est en appliquant un principe de précaution, qui respecte les intérêts des pays du Tiers-Monde, en rien responsables de la situation actuelle ? Car tel est bien l'enjeu d'un problème, qui dépasse très largement celui de la seule démographie. H. Le Bras aurait d'ailleurs été plus convaincant sur ce sujet s'il ne tombait lui-même à plusieurs reprises dans certains des travers qu'il dénonce fort justement. Ainsi le chapitre sur les risques climatiques se conclut-il sur l'affirmation que l'espèce humaine pourra faire face au changement climatique, formule qui tient plus de la croyance que de l'approche scientifique.

Enfin, au-delà de la défense d'une thèse qui, sur bien des aspects, mérite toute notre attention, Hervé Le Bras pose de fait le problème plus général de la démarche scientifique dans un domaine où l'avancée des connaissances implique une convergence de nombreuses disciplines : sciences de la nature, sciences de la vie, sciences de l'homme et de la société. Sans pour autant apporter de réponse concrète, l'auteur met en évidence la difficulté de cette approche pluridisciplinaire, qui se heurte rapidement à une trop grande simplification des concepts, à la diversité des approches méthodologiques et au problème général de l'intégration des échelles spatiales et temporelles qui oblige constamment à passer d'une étude purement locale à des conséquences globales : paradoxe final de cet ouvrage, puisque c'est pourtant de cette convergence des champs scientifiques que viendra l'analyse critique des problèmes planétaires et, partant, l'ébauche d'une solution en termes d'organisation politique et sociale. Entreprise difficile qui ne peut se faire sans une démarche scientifique inscrite dans la durée, alors même que l'urgence des problèmes nous conduit à formuler trop souvent des réponses aussi péremptoires qu'incomplètes.

Dans cette perspective de confrontation interdisciplinaire, l'ouvrage d'Hervé Le Bras, par la qualité de l'analyse, la pertinence de certains arguments et l'aspect stimulant de la thèse défendue, apporte une contribution importante au débat.

*Gérard Mégie*

---

**MARTINO, Joseph.** — *Technological forecasting for decision making.* — McGraw-Hill, 1993, 462 pages. Livré avec deux disquettes pour IBM PC et compatibles.

---

Depuis la somme d'Erich Jantsch<sup>1</sup>, à la fin des années soixante, les ouvrages consacrés à la prévision technologique sont devenus des classiques, malheureusement le plus souvent introuvables. Si aucun manuel n'a été publié sur le sujet en France depuis celui de Raymond Saint-Paul et Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot<sup>2</sup>, Joseph Martino en est quant à lui à la troisième édition de son *Technological forecasting for decision making*, dont la première version avait paru chez Elsevier en 1975.

Rédacteur en chef associé, aux côtés de cet autre grand ancien qu'est Harold Linstone, de la revue *Technological forecasting and social change*, Joseph Martino fait partie de cette vague d'ingénieurs et de scientifiques qui, après avoir servi l'armée américaine, en l'occurrence ici l'US Air Force, ont diffusé les méthodes et techniques de prévision et de planification qui y ont été développées. Enseignant-chercheur à l'université de Dayton (Ohio) depuis le milieu des années soixante-dix, il y dirige les programmes de prévision technologique.

Construit en trois parties, cet ouvrage expose dans un premier temps les méthodes et techniques utilisées en prévision technologique, de l'incontournable Delphi aux arbres de pertinence, en passant par l'analyse de données (chapitres 2 à 12), avant de présenter les différents domaines d'application (chapitres 13 à 17) et enfin de discuter les problèmes de mise en œuvre (chapitres 18 à 20). Il se termine par une longue liste de très intéressantes tables chronologiques, annexes d'une centaine de pages, dont certaines, malgré l'annonce faite en préface, n'ont malheureusement pas été actualisées. Enfin, chaque chapitre contient, outre les références permettant d'approfondir le sujet traité, une série d'exercices, non corrigés, pour s'entraîner à la prévision technologique.

Distinguant en introduction quatre familles canoniques de méthodes, à savoir l'extrapolation, les indicateurs, les modèles d'influence causale, les méthodes probabilistes, Martino remarque toutefois que celles-ci sont très souvent utilisées de manière combinée. La relative exhaustivité de la présentation des techniques issues de cette classification fait de *Technological forecasting for decision making* un des ouvrages les plus complets en la matière. Toutefois, les illustrations, tant en termes d'exemples que de graphiques, lais-

---

1. Jantsch, Erich. — *La prévision technologique.* — Paris : OCDE, 1968.

2. Saint-Paul, Raymond ; Ténrière-Buchot, Pierre-Frédéric. — *Innovation et évaluation technologiques.* — Paris : Entreprise moderne d'édition, 1974.

sent parfois le lecteur sur sa faim. Ainsi, le chapitre 2, portant sur la méthode Delphi ne visualise pas la progression de la distribution des réponses des experts. De surcroît, les quelques cas présentés apparaissent bien souvent comme des cas d'école, critique que tempère toutefois la difficulté à rendre publics des exemples originaux issus de la pratique de ces méthodes dans l'industrie. Enfin, alors que certains procédés comme l'analogie ou la veille environnementale font l'objet d'un chapitre entier, d'autres comme l'analyse morphologique se voient réduites à la portion congrue (à peine deux pages) tandis que des formalisations à la mode, comme la théorie du chaos, qui ont pourtant fait l'objet d'articles dans *Technological forecasting and social change*, n'ont toujours pas été intégrées au livre. En fait, en raison du champ couvert par l'ouvrage, qui compte un peu plus de 450 pages, la présentation est souvent rapide et synthétique.

Cet état des lieux des techniques de la prévision technologique se voit complété par deux disquettes pour IBM PC et compatibles (5'1/4 et 3'1/2) comportant deux programmes, Tekfor et Maxim. Construit à partir de menus déroulants, Tekfor comporte en réalité trois applications distinctes : le traitement d'une enquête Delphi (calcul de la médiane et des quartiles), la réalisation de courbes (courbes en S, log-log, ...) et une modélisation d'impacts croisés non probabilistes (KSIM). Le deuxième programme, Maxim, correspond quant à lui à la version de démonstration d'un modèle d'impacts croisés combinant probabilités et années d'occurrence d'un système d'événements, commercialisé par Martino lui-même.

Comme l'auteur le précise dans son introduction, l'objectif des logiciels est de libérer le prévisionniste des aspects mécaniques de la prévision et de lui permettre de se concentrer sur la partie intellectuelle et intuitive de cette activité. Dans cette optique, le lecteur doit être mis en garde contre une utilisation abusivement mécanique, c'est-à-dire déconnectée du processus d'aide à la décision dans lequel ceux-ci s'insèrent, des logiciels livrés avec cet ouvrage.

Pour ce qui concerne cette question de l'utilisation des techniques présentées, la faible importance (une soixantaine de pages) de la partie consacrée à l'étude des applications de ces techniques montre que la diffusion d'un savoir-faire n'est pas une chose aisée. En particulier, le chapitre sur la planification et l'aide à la décision est tellement général qu'il ne comporte aucun exemple et ne s'appuie que sur une unique référence bibliographique ! Les chapitres suivants sont consacrés à la recherche-développement, aux décisions commerciales, à la planification gouvernementale et à l'évaluation technologique. Ils replacent ainsi dans une perspective de résolution de problèmes certaines des techniques présentées en première partie et exposent brièvement les particularités de domaines d'application comme ceux de la défense ou de la santé. Cette perspective permet à Martino d'insister sur le fait que l'éva-

luation technologique n'est pas seulement un exercice d'estimation a posteriori mais aussi et surtout de simulation a priori pour lequel des analyses simples d'impacts croisés (KSIM est ici utilisé) peuvent se révéler d'une utilité plus grande que certains modèles plus compliqués.

De l'évaluation technologique, Martino passe ensuite à l'évaluation de la prévision technologique elle-même, dont il discute dans un premier temps les sources d'erreurs. Dans un second temps, il propose une grille d'analyse de la valeur des prévisions en tant qu'informations à partir de quatre types d'interrogations : le besoin, la cause sous-jacente des sources de changement, la pertinence et le degré de confiance liés à la prévision. Ce statut d'information accordé à la prévision conduit Martino à terminer son ouvrage en discutant le problème de leur présentation. Cette réduction du dialogue entre prévisionniste et décideur à une simple question de présentation explique sans doute le peu de place accordé par Martino aux questions de processus, ainsi que l'absence de référence aux nouvelles techniques de communication comme les outils informatisés d'aide au travail coopératif (*groupwares*).

En fait, plus qu'un manuel, l'ouvrage de Martino perpétue la mémoire de techniques héritées des années soixante. Il montre en particulier que depuis Jantsch les techniques de prévision n'ont que peu évolué, si ce n'est par les facilités de diffusion des outils qu'offre la micro-informatique. Tournée vers les outils, cette approche de la prévision technologique nous interpelle cependant sur la différenciation effectuée en France entre prévision et prospective et sur la pertinence et les bases du concept de prospective technologique. Il nous rappelle ainsi le domaine de conception de la plupart des outils utilisés en prospective, à savoir la prévision technologique, tout en montrant bien les multiples champs auxquels ceux-ci peuvent s'appliquer. En ce sens, le Martino est un ouvrage indispensable à la bibliothèque du prospectiviste, quels que soient ses centres d'intérêt.

*Fabrice Roubelat*

---

**BRUNEL, Sylvie.** — *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale.* — Paris : PUF, 1994, 416 p.

---

Sylvie Brunel ne manque pas d'ambition. En ouvrant *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, on s'attend à ce qu'elle nous parle de la place qu'occupent les pays émergents du Sud dans le nouveau paysage qui se met en place sous nos yeux, un paysage où les hommes, les marchandises, les capitaux, les informations parcourent la planète en tous sens. Ce n'est pas là son propos ou ce n'est que marginalement son propos. Sous ce titre un peu trompeur, elle nous propose en fait deux ouvrages.

Le premier aurait pu s'intituler « Les problèmes du développement depuis trois décennies ». Il passe en revue les problèmes qu'ont connus les pays qui sont passés d'un « Tiers-Monde » presque uniformément pauvre à des « Sud » de plus en plus différenciés. Certains ont parcouru un long chemin dans la voie du développement alors que d'autres sont toujours aussi pauvres, sinon plus pauvres qu'ils ne l'étaient hier.

L'étonnant est que les plus avancés dans cette course ne sont pas ceux qui étaient les favoris des années 1960 et cela pose bien des questions à ceux qui cherchent à comprendre et encore plus à ceux qui cherchent à agir. Sylvie Brunel décortique pour ses lecteurs les différents aspects du développement : les conséquences de la croissance démographique forte, la famine et la malnutrition, le développement auto-centré et l'insertion dans le marché mondial, les inégalités à l'intérieur des sociétés, le rôle et les limites de l'aide étrangère, la crise de la dette extérieure et les remèdes qui ont été mis en œuvre pour y remédier, etc. Sur chacun de ces thèmes, elle rappelle de façon très claire et très didactique les faits, les politiques et aussi les théories qui se sont succédé.

Et de cette vaste enquête, elle tire les leçons : il n'existe pas de recettes miracles, le développement vient de l'intérieur, la nature du pouvoir joue un rôle clé dans le développement ou le non-développement d'un pays.

Le second ouvrage aurait pu s'intituler « L'économie du Sud aujourd'hui ». Il décrit la situation au début des années 1990 de l'économie de trois des grands ensembles qui composent le Sud : l'Amérique latine, l'Asie de l'est et du sud et l'Afrique sub-saharienne ainsi que les voies qui ont été empruntées pour y parvenir. Les fragilités du développement en Amérique latine et les incertitudes quant à l'avenir de ce continent, le caractère particulier et difficilement reproductible du développement des dragons asiatiques, les blocages de l'Afrique au sud du Sahara et les capacités d'adaptation dont ont fait preuve les Africains face aux mutations rapides, sont présentés de façon convaincante, même si l'on peut chicaner Sylvie Brunel sur tel ou tel point : le Japon a-t-il joué, par exemple, le rôle éminent qu'elle lui prête dans l'essor des dragons et nouveaux dragons ? Ces pays ne se sont-ils pas surtout appuyés sur leur propre marché intérieur et sur le marché mondial ?

Le brio avec lequel sont abordés les problèmes de ces trois grands ensembles fait regretter qu'une quatrième partie du Sud, qui a sa problématique propre, à savoir le bassin méditerranéen au sens large (disons du Maroc au Pakistan) ne soit abordée que par le seul cas algérien. Dieu sait pourtant que cette partie du Sud, qui jouxte l'Europe, connaît et va connaître des problèmes dont nous ne pouvons pas nous désintéresser. L'Algérie, même si la mauvaise utilisation de la rente pétrolière y a été exemplaire, n'est qu'un cas particulier et la région aurait probablement mérité d'être traitée plus en détail.

Et on regrettera aussi que Sylvie Brunel qui a fait preuve d'un grand talent de polémiste pour dénoncer les erreurs de l'aide française à l'Afrique (« Le gaspillage de l'aide publique ») ait troqué sa plume acérée pour celle, très sage, du professeur de géographie et qu'elle ne se soit autorisée aucune égratignure aux organisations internationales. N'y a-t-il vraiment que du bien à dire des politiques néo-libérales préconisées par la Banque Mondiale et notamment des programmes dits d'ajustement structurel qu'elle a conçus et auxquels se sont ralliées presque toutes les aides bilatérales ? La plupart des dragons asiatiques n'ont-ils pas pris beaucoup de libertés vis-à-vis de ces politiques et ne s'en sont-ils pas bien trouvés ? Et leur application sans discernement à des sociétés africaines par des « experts » qui ignoraient à peu près tout du mode de fonctionnement de ces sociétés n'a-t-elle pas contribué à enfoncer un peu plus ce continent dans la crise ?

Mais ces regrets sont finalement mineurs eu égard à la performance accomplie par Sylvie Brunel qui réussit à gagner son ambitieux pari et à traiter de tous ces sujets en moins de 400 pages. *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale* mérite de devenir un manuel indispensable à tous les débutants en « sudologie ». Et il sera certainement bien utile aussi à tous ceux qui savent déjà, ou qui croient savoir, beaucoup sur le Sud.

Jacques Giri

---

**KAYSER, Bernard ; BRUN, André ; CAVAILHES, Jean ; LACOMBE, Philippe.** — *Pour une ruralité choisie.* — Paris : Datar/Editions de l'Aube, 1994, 139 p.

**BRUNET, Roger.** — *La France, un territoire à ménager.* — Paris : Edition n°1, 1994, 326 p.

---

Voici deux livres dont les thématiques se recourent. *Pour une ruralité choisie* traite de la place que pourrait occuper le monde rural dans le système socio-spatial français pendant les prochaines décennies. *La France, un territoire à ménager* présente une vision globale de l'aménagement du territoire à venir, s'intéressant également aux systèmes urbains, aux transports, à l'insertion de l'hexagone dans l'ensemble européen.

*Pour une ruralité choisie* est l'oeuvre d'un collectif faisant lui-même la synthèse des travaux de plusieurs équipes participant au groupe de prospective « Avenir des espaces ruraux ». L'ouvrage se situe dans la continuation de *Naissance de nouvelles campagnes* qui, en 1993, dressait un état des lieux, le nouveau livre se situe sur le terrain des réponses.

*La France, un territoire à ménager*, comporte plus de rappels de données<sup>1</sup> que l'ouvrage précédent mais celles-ci restent au service d'un discours qui prend à l'occasion vigoureusement parti. Œuvre d'un seul auteur, la rédaction est incisive.

La critique des idées reçues est une ligne de force commune aux deux ouvrages et là où leurs domaines se recoupent, ils vont dans le même sens. Un large accord se manifeste pour contrer les visions catastrophistes sur la désertification du milieu rural et la déprise agricole. *Pour une ruralité choisie* insiste sur le fait que les territoires menacés sont loin d'être majoritaires et que seule une part très minoritaire de la population rurale est concernée. *La France, un territoire à ménager* épingle sans complaisance les discours passésistes et nostalgiques fréquents chez les hommes politiques (nommément cités) ou dans les grands exercices consensuels tels que le débat récent sur l'aménagement du territoire. Les deux ouvrages pointent également les impasses d'exercices de nature méthodologique, théorique et abstraite cherchant à définir de nouveaux espaces de développement ou à hiérarchiser la structure urbaine du territoire.

Dans le même ordre d'idées on trouvera dans *La France, un territoire à ménager* une vigilance décapante par rapport à l'utilisation des catégories statistiques, par exemple au regard de la césure communes rurales/communes urbaines conduisant à des analyses erronées des relations villes campagnes (p. 188).

Les deux livres démystifient également un certain nombre de faux espoirs et invitent à ne pas se laisser abuser par la portée de politiques pourtant considérées comme majeures et structurantes à long terme. Ainsi, *Pour une ruralité choisie* évoque les profonds changements à venir dans les marchés agricoles mondiaux (irruption de l'Asie) et montre que la maîtrise des marchés est hors de portée de la PAC. Le nombre de variables pesant sur l'évolution du milieu agricole, leur instabilité, la difficulté extrême à dater les basculements éventuels rendent la prospective très difficile pour le domaine agricole alors même que « l'agriculture reste la clé décisive de l'avenir rural » (p. 13). *La France, un territoire à ménager*, pour sa part, met en garde contre la tentation de demander à l'agriculture trop d'interventions en dehors de son domaine de compétence notamment en matière d'entretien de l'environnement, l'auteur rappelle que plus de deux cent mille hectares de milieux semi-naturels et de boisements peu entretenus sont en dehors du champ d'intervention des agriculteurs.

On trouvera également dans *La France, un territoire à ménager* une analyse des politiques de transports au regard de l'aménagement du territoire. Ce

---

1. Les cartes manquent nettement de lisibilité.

qui est dit sur la concurrence rail-route est probablement moins novateur que l'analyse des plans de maillage futur du territoire par les routes et TGV dont il est montré qu'ils renforcent en fait la prééminence de la région parisienne et font peu de cas de l'intégration des régions françaises du Sud-Ouest et de l'Espagne dans l'ensemble européen ; on est une fois de plus invité à ne pas se laisser abuser par les intentions affichées.

Au-delà de leur aspect critique, les deux livres se consacrent à une réflexion prospective sur plusieurs thèmes.

L'axe principal de *Pour une ruralité choisie* est une interrogation sur l'avenir du milieu rural qui comporte comme volets principaux :

- une réflexion sur l'avenir du monde agricole avec à la fois une prospective des activités (avenir des marchés et des productions classiques, des activités annexes : vente directe, tourisme, entretien de l'environnement...);
- une analyse des limites du modèle de développement agricole des dernières décennies : limites de la concentration des exploitations (évolutions possibles des deux groupes « agri-managers » et agriculteurs « familiaux »), opportunités ouvertes à l'agriculture périphérique. Les conséquences géographiques des scénarios possibles sont évoquées et les auteurs relativisent les impacts négatifs des évolutions impliquant l'abandon de certaines parties du territoire ;
- une évaluation du monde rural comme espace d'accueil pour les populations à des fins de résidence principale ou de vacances ; les auteurs mettent l'accent sur les mutations dans le domaine des services, des transports, pour conclure que l'espace rural offre des possibilités d'habitat tout à fait acceptables à une bonne partie des couches sociales, mais reste peu accueillant pour les exclus ou certains segments de la population tels que les jeunes.

On retiendra de *La France, un territoire à ménager* une analyse prospective de l'aménagement du territoire qui met l'accent à la fois :

- sur la nécessité de l'intégration de la France dans l'ensemble européen dont les lignes de force sont longuement analysées : espaces actuellement dominants (la mégapole Londres-Rhin-Italie du Nord ou à un moindre degré Paris-Lyon-Méditerranée), espaces potentiellement émergents (l'arc atlantique et l'arc méditerranéen), espaces à l'écart : la diagonale « aride » (centre de l'Espagne-centre de la France, perpendiculaire à la mégapole) ;
- à l'autre extrême, sur l'importance de l'aménagement au niveau local : constitution de nouvelles solidarités au niveau des « bassins de vie », des « pays ».

Les deux livres se rejoignent dans une réflexion sur les instruments de l'aménagement micro-régional, pointant les insuffisances des réformes actuelles en matière de fiscalité, d'organisation intercommunale, insistant sur le fait que les projets sont plus efficaces pour créer des territoires où « il se passe quelque chose » que les découpages administratifs nouveaux qui viendront éventuellement après.

Jean-Paul Céron

---

**COTTA, Alain.** — *Un nouveau Président pour rien.* — Paris : Fayard, 1994, 236 p.

---

Alain Cotta, brillant dialecticien, se pose en anti-Minc.

Son livre part d'un diagnostic : le contrat social sur lequel vivait la France s'est écroulé. Il avait pour objet d'assurer à tous du travail, des garanties contre les aléas du sort, ceux de santé notamment, et une bonne retraite.

Que trouvons-nous aujourd'hui ? Une société divisée en trois classes : la puissante classe moyenne — avec notamment une proportion croissante de retraités qui veulent que « ça dure », donc que l'on ne touche à rien — des exclus et des intouchables.

Les causes de cette dégringolade sont morales, mais aussi politiques et économiques.

Après une description des désordres de la société, notamment ceux qui résultent de la corruption, Cotta s'attaque à la cause économique, selon lui, de nos maux : la recherche systématique de la stabilité monétaire et la lutte contre l'inflation voulue par la toute puissante classe moyenne et les technocrates qui s'appuient sur elle. Elle conduit, selon lui, à accorder une place démesurée à la rente, à l'économie financière.

Il s'en prend à l'Europe du traité de Maastricht, aux impératifs d'économies que nous nous sommes fixés et qui résultent du lien entre le franc et le mark.

Un nouveau Président de la République devrait, selon lui, avoir le courage de casser le système, d'oser faire de la réinflation et non de la déflation, redonner au travail une supériorité sur la rente du capital. Mais, pour cela, il faudrait que la politique reprenne ses droits sur l'économie monétariste. Cotta veut d'un président qui échappe au conformisme monétariste et lance une autre politique économique pour être en mesure de redéfinir un nouveau contrat social.

Sinon nous n'aurons pas — selon lui — assez de force pour faire face au formidable afflux de puissance qui se prépare en Asie, aux charges énormes qui pèseront dans une vingtaine d'années sur les actifs. Cette autre politique économique consiste à provoquer par la réinflation une redistribution des avoirs des inactifs au profit des actifs.

Alain Cotta ne croit pas que le prochain président osera le faire. Il s'attend donc à des explosions sociales et politiques pour après-demain.

On discutera la démonstration économique qui oublie, notamment, le rôle du capital dans le fonctionnement économique. On ne s'étonnera pas des diatribes à l'emporte-pièce contre l'influence anglo-allemande et du retour au nationalisme économique qui est dans l'air du temps.

On verra dans le discours un éloge du dirigisme, assez étonnant de la part d'un économiste qui se rangeait, autrefois, parmi les libéraux. On constatera

qu'il dénonce la chute des investissements alors qu'il préconisait, en 1974, leur réduction pour lutter contre l'inflation, inflation qu'il recommande aujourd'hui.

Mais Alain Cotta sait écrire et déranger. En cela il mérite attention.

*Michel Drancourt*

---

**SHIRK, Susan L.** — *How China opened its doors, the political success of the PRC's foreign trade and investment reforms.* — Washington : Brookings, 1994, 120 p.

---

Dans une étude stimulante qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de la Brookings Institution sur l'intégration des économies nationales, S. Shirk, spécialiste de l'économie chinoise à l'Université de Californie, s'intéresse à la modernisation de l'économie chinoise depuis 1978 sous l'angle, encore peu fréquemment analysé, de ses conditions politiques. Cherchant à répondre à la question de la survie du régime chinois par comparaison à celui de l'Union soviétique, l'auteur montre que le slogan « ouverture et développement » (*kaige kaifang*) correspond depuis l'origine à une habile tentative de Deng Xiaoping et de ses héritiers pour accéder et se maintenir au pouvoir en tirant parti des caractéristiques de la société chinoise. C'est moins, souligne l'auteur, pour répondre à une nécessité économique que pour évincer le maoïste Hua Guofeng que le programme de réforme a été lancé lors du 3<sup>e</sup> plénum du XI<sup>e</sup> Congrès du Parti en décembre 1978.

Le système politique chinois reste marqué, aujourd'hui encore, par la direction parallèle des organes du Parti et de l'Etat. Celle-ci engendre deux phénomènes : une « responsabilité réciproque » entre cadres qui dilue l'autorité réelle du pouvoir central et, en l'absence d'un chef incontesté, une « compétition pour la direction » entre dirigeants, qui est loin d'être propre au régime communiste chinois. Ce contexte politique laisse une place pour une marge de manœuvre propice aux initiatives novatrices, que favorise de surcroît le caractère décentralisé et peu institutionnalisé du système chinois.

Marquées par le gradualisme, l'appui sur les autorités locales et le recours aux arrangements particuliers, les principales réformes économiques ont été soigneusement conçues pour ne pas inquiéter les factions les plus conservatrices, créer une émulation dans le pays et permettre l'enrichissement, par une corruption largement pratiquée et tolérée jusqu'il y a peu, des cadres chargés de les appliquer. Deux exemples concrets en témoignent : la politique des zones économiques spéciales, d'abord limitée à quatre enclaves puis progres-

sivement étendue jusqu'à se dissoudre en pratique aujourd'hui dans un maquis de traitements préférentiels accordés aux exportateurs et aux investisseurs étrangers, ainsi que la décentralisation de la capacité de commercer avec l'extérieur, qui aboutit à un compromis conclu entre les autorités de chaque province et Pékin.

Les succès enregistrés (croissance annuelle de 9 % du PIB et de 12 % des échanges extérieurs) ne résultent pas, contrairement à l'interprétation courante, d'un processus de libéralisation mais d'une succession d'arrangements administratifs obtenus par consensus bureaucratique et jugés mutuellement profitables par les cadres locaux et centraux. L'auteur considère que l'intérêt de certains groupes économiques joint à la pression internationale exercée sur la Chine permet d'escompter des progrès dans le domaine de la convertibilité du yuan et de l'ouverture du marché intérieur dans la perspective d'une accession à la nouvelle Organisation Mondiale du Commerce.

Une intégration plus grande de la Chine dans l'économie mondiale paraît en revanche plus délicate. Les efforts demandés par une partie de la communauté internationale pour le respect des droits de propriété intellectuelle, la protection de l'environnement ou la protection des travailleurs conduiraient Pékin à imposer des coûts financiers et politiques élevés aux acteurs politiques et économiques locaux. Quels que soient les engagements bilatéraux ou multilatéraux pris par les dirigeants chinois, ceux-ci s'avèrent en réalité, comme en témoigne l'actuelle controverse sur la contrefaçon, incapables de les appliquer. « La vie économique chinoise, conclut l'auteur, continuera d'être faiblement intégrée à l'économie mondiale ».

Le principal mérite de cet ouvrage est de montrer les limites d'une « ouverture » présentée trop souvent, aussi bien dans les slogans chinois que dans les discours occidentaux, comme une fin en soi. Le développement des liens de la Chine avec l'extérieur sert un projet de modernisation du pays, qui est peut-être plus construit que l'auteur ne le suppose. Après plus de 15 ans, l'ouverture en question n'est que partielle — excluant notamment les campagnes et le secteur des entreprises d'Etat —, elle est réversible — comme en témoigne la nouvelle politique industrielle chinoise visant à constituer des industries-piliers (automobile, aéronautique...).

Philippe Hayez

---

**FRICAUD-CHAGNAUD, Charles-Georges ; PATRY, Jean-Jacques. — Mourir pour le Roi de Prusse ? Choix politiques et défense de la France. — Paris : Ed. Publisud, 1994, 192 p.**

---

Le Général Charles-Georges Fricaud-Chagnaud, « inventeur » de la Force d'Action Rapide (FAR) et du concept de la « dissuasion par constat », vient

de publier, en collaboration avec Jean-Jacques Patry, un livre discret, au titre allégorique : « Mourir pour le Roi de Prusse ? Choix politiques et défense de la France ».

Il serait justifié que cet ouvrage ne reste pas réservé à un cercle d'initiés, car il pose avec beaucoup de clarté dans la pensée et de simplicité dans le style, la question de l'orientation de notre stratégie dans le monde des années 90.

Ce livre est d'abord un constat lucide et sans concession sur le monde environnant : la crise de civilisation est profonde, une ère de l'histoire de l'humanité s'achève dans l'incertitude, dans le désarroi et le désordre, sans qu'on sente que ni les Etats ni les organisations internationales soient en mesure — ou cherchent même à s'en donner les moyens — de maîtriser cette violence diffuse, d'en canaliser l'énergie vers des chantiers plus constructifs.

... « Il existe de sérieuses présomptions d'un désordre structurel planétaire lié à la fin des principes universels d'organisation internationale (empires, idéologies, religions) et à la désagrégation des Etats... » (page 33).

Dans la logique de cette analyse, les auteurs constatent l'affaiblissement de la pertinence politique de notre stratégie de dissuasion et l'inadéquation de nos moyens militaires, l'une et les autres conçus dans un contexte différent et pour un objectif précis : assurer la défense du territoire national.

Le parti qui pourrait être pris de coller à l'actualité et de céder à la mode de l'interventionnisme leur paraît à la fois dangereux et inopérant.

« Faute d'une claire vision de nos objectifs, la restructuration des forces armées risque d'échapper à la rationalité stratégique et d'enfermer par la constitution rapide de corps expéditionnaires les décideurs politiques dans la logique de l'interventionnisme » (page 57).

L'interventionnisme leur paraît d'abord dangereux, dans la mesure où il tend à désaccorder la politique de défense de la politique extérieure et en particulier de nos objectifs européens.

Il leur paraît dangereux ensuite sur un plan politique, car il pourrait accentuer une dérive naturelle du pouvoir exécutif, à se laisser entraîner à des actions déraisonnables ; il leur paraît dangereux enfin, sur le plan stratégique car les auteurs, dans cette double prétention de maintenir une stratégie de dissuasion — sans aucune évolution conceptuelle — et d'effectuer la montée en puissance d'une stratégie d'action autonome, voient le risque de faire en permanence « le grand écart », et donc d'être inefficace en affectant la cohérence de nos positions.

Inefficace dans nos interventions, car elles se font sous obédience internationale, c'est-à-dire sans que soient respectés aucun des principes de l'art militaire ; car elles se font aussi avec les moyens d'armées classiques, conçus pour la défense du territoire national, qui ne disposent pas des caractéristiques de corps expéditionnaires : capacités de projection et de soutien logistique, mobilité stratégique, professionnalisme des soldats de métier.

Inefficace et dangereux, à la fois pour la constitution d'une défense européenne, car en *escadronnant* à des milliers de kilomètres du continent, nous contribuons à masquer le vrai problème de notre sécurité, sans parvenir à régler aucun de ceux qui se posent dans un monde en décomposition.

Récusant toute nouvelle orientation d'une stratégie « conventionnelle », le Général Fricaud-Chagnaud propose de s'en tenir à la stratégie de dissuasion et de la faire évoluer en fonction des nouvelles dimensions de notre défense, c'est-à-dire celles de l'Europe. D'abord une dissuasion affirmée et « constatée » aussi bien par nos voisins que par nos adversaires potentiels, en réévaluant le concept d'ultime avertissement au moyen d'armes duales (capables d'emporter des têtes nucléaires ou conventionnelles) afin d'en renforcer la crédibilité d'emploi et d'accroître ainsi l'incertitude chez l'adversaire. Ensuite, autour de cet armement nucléaire « de fait », un appareil militaire collectif adapté aux dimensions de l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle. L'organisation proposée est fortement décalquée de l'OTAN et laisse un peu sur leur faim les chercheurs d'idées nouvelles. Mais là n'est pas l'essentiel de la démonstration.

L'essentiel est dans la dénonciation d'une intention supposée de disloquer la stratégie de dissuasion nationale, et d'orienter nos armées vers un interventionnisme excessif, financièrement ruineux et politiquement inefficace.

Cette thèse est bien sûr discutable, et c'est tout l'intérêt qu'elle présente dans le débat stratégique contemporain ; il n'est pas en effet évident qu'il faille assister sans bouger à la montée des périls et de l'anarchie dans le monde. Mais entre ne rien faire ou se limiter au pré carré européen et une stratégie de « corps expéditionnaire », n'y a-t-il pas justement place pour une stratégie plus nuancée, et pourquoi pas, une stratégie de prévention, qui reste à inventer et qui serait alors la sœur jumelle de la stratégie de dissuasion ? Leur alliage intime ne serait-il pas une chance pour la France et pour le continent, et au-delà pour une partie de l'humanité, de maintenir la guerre à « bout de gaffe » ?

*Eric de la Maisonneuve*

# Comptes rendus

- **BAIROCH, Paul.** — *Mythes et paradoxes de l'histoire économique.* — Paris : La Découverte, 1994.

Dans cet ouvrage, Paul Bairoch examine et réfute vingt mythes de l'histoire économique c'est-à-dire la fausse perception d'un phénomène. Parmi les vingt mythes étudiés, les plus importants sont le rôle du libre-échange dans la croissance des pays développés et l'impact de la colonisation.

Selon l'idée communément admise, le libre-échange est la règle et le protectionnisme l'exception. Or selon Paul Bairoch, jusqu'au début des années soixante, le commerce des pays développés fut presque toujours soumis au protectionnisme. Hormis l'Angleterre, qui ne se convertit au libéralisme qu'un siècle après la révolution industrielle, la politique libérale de l'Europe ne dura que deux décennies et coïncida avec la période économique la plus négative du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'histoire de la colonisation est souvent présentée comme celle de l'enrichissement de l'Occident grâce à l'oppression du Tiers-Monde. Là aussi, l'auteur estime que la réalité est beaucoup plus complexe. En règle générale, les pays qui entretenaient peu de relations avec le Tiers-Monde se trouvèrent en meilleure situation que les grandes puissances coloniales. S'il ne fait aucun doute que la contribution du Tiers-Monde, surtout par la fourniture de matières premières et d'énergie bon marché, fut l'un des facteurs de la croissance rapide des économies occidentales dans la période 1955-1973, la situation était différente au XIX<sup>e</sup> siècle et pendant la première partie du XX<sup>e</sup>. Pendant cette période, le monde développé exportait vers le Tiers-Monde et était presque autosuffisant en ce qui concerne les autres matières premières. D'autres idées sur la crise de 1929, les exportations du Tiers-Monde, la croissance démographique et l'urbanisation ainsi que certains tournants économiques méconnus de l'histoire sont examinés.

Pour l'auteur, l'histoire économique mondiale est constellée de mythes, de tournants historiques et de paradoxes. Puisque l'histoire moderne se caractérise dans une grande mesure plus par ses discontinuités économiques que par ses continuités, il n'existe pas de lois économiques valables à travers l'histoire.

Charles du Granrut

- **BERTON-HOGGE, Roberte ; CROSNIER, Agnès (coordonné par).** — *Russie : la décentralisation aux prises avec l'étatisme.* — Paris : La Documentation française, 1994, 166 pages (collection Les études de la Documentation française).

La décentralisation de l'Etat en Russie ne figurerait-elle que dans les textes (Constitution du 12 décembre 1993) ?

Sans aller aussi loin, les auteurs de l'ouvrage soulignent les limites et contradictions du processus de décentralisation en Russie.

Une des ambitions de la nouvelle Constitution était de renforcer l'égalité entre les républiques et les autres « sujets de la Fédération », notamment les régions. Or, seules les républiques auraient une Constitution et pourraient se doter d'une langue d'Etat, les régions adoptant un simple « statut ». Surtout, les dispositions constitutionnelles ne permettraient pas d'affirmer avec certitude que les régions ont un pouvoir législatif !

*A contrario* dans le domaine de la protection sociale où, selon les auteurs, la puissance publique

doit intervenir pour garantir une répartition équitable des prestations, l'Etat russe aurait au contraire cédé de larges pouvoirs aux régions.

● **CETELEM.** — *L'observateur CETELEM.* — Paris : CETELEM, 1995.

Depuis 1990, l'Observateur CETELEM analyse chaque année les grandes évolutions de la consommation. La synthèse publiée cette année est fondée sur une étude qualitative réalisée à partir d'entretiens approfondis d'individus d'âges et d'appartenances géographique et sociologique très variées et d'une étude quantitative.

Selon les individus interrogés, la crise actuelle se traduit par une perte de sens, une fragilisation des structures d'appartenance (famille éclatée, travail menacé, etc.) et par une impuissance à se déterminer devant la multiplicité et la complexité des choix. Face à cette crise, il est possible de distinguer trois groupes de réaction. La dominante de « survie », qui s'exprime par des valeurs de sécurité, de stabilité, de conservation et de défense du territoire personnel, réunit les personnes les plus touchées par la crise, peu mobiles, peu flexibles et à faible niveau d'études. La dominante du « rationnel », qui est associée à des valeurs logiques, analytiques, interventionnistes et plutôt masculines, regroupe des personnes avec un niveau d'études élevé mais spécialisées et qui ont un certain pouvoir de décision. La dominante du « sens global », se traduit par des valeurs, plutôt affectives, relationnelles, féminines et participatives.

Toute sortie de crise implique un changement profond de la société : il se produit un passage d'un monde mécanique, dichotomique, en route vers un progrès automatique, principalement matérialiste, basé sur la production et la consommation vers un monde plus organique, centré sur les échanges, la croissance qualitative et l'équilibrage permanent, qui n'oppose pas autonomie et solidarité. Si cette transformation est désirée, elle demeure encore à l'état embryonnaire.

Conséquence de la crise économique et de confiance, la consommation a profondément évolué. Le consommateur, qui est désormais raisonnable et est actuellement en convalescence, consomme utile et simple. Tant que les individus ne pourront pas mesurer les effets de la reprise sur leur vie quotidienne notamment sur l'emploi, la reprise de la consommation restera molle. Simultanément, après l'épanouissement de la société de consommation durant les années 1975-1985, les années 1995 pourraient être des années d'épanouissement de la société du sens. La consommation devient sentimentale et plus immatérielle.

Les valeurs et la situation économique des générations sont fortement différenciées comme en témoigne l'exemple des « jeunes » et des personnes dites âgées. Bien que les problèmes qu'ils vivent soient divers et varient en fonction du milieu familial dont ils sont issus et de la filière scolaire ou professionnelle qu'ils suivent, les jeunes sont en quête de sens et de sécurité. Les seniors, quant à eux, disposent souvent de temps et d'argent mais vivent souvent en marge de la société car victimes d'idées préconçues.

Bien que les technologies de l'information soient déjà présentes dans la vie des entreprises et des particuliers, le multimédia représente une nouvelle étape car il offre de nouvelles opportunités plus larges et plus universelles. Le multimédia transforme l'espace et le temps et modifie le rapport au savoir. A cet égard, le commerce se révèle un des domaines qui risque d'être le plus touché car le multimédia bouleverse les conditions de l'échange entre les différents acteurs.

Bien que certaines analyses puissent paraître discutables, ce rapport se révèle une contribution intéressante pour comprendre les évolutions de la société française, particulièrement celles du consommateur.

C.G.

● **CHALMIN, Philippe, et al.** — *Enjeux économiques et sociaux.* — Paris : Economica, 1995, 218 pages.

A l'occasion de l'élection présidentielle, quatorze économistes français ont été sollicités pour s'exprimer, chacun sur une grande question économique ou sociale. L'objectif est d'approfondir et d'éclairer les principaux enjeux dans la perspective d'un prochain septennat, par une analyse

des tendances lourdes de l'environnement économique international, des spécificités françaises, des contraintes et marges de manœuvre possibles, des options fondamentales relatives aux choix de société.

Sont ainsi passés en revue les perspectives de croissance (Ph. Chalmin) et du commerce extérieur (F. Vellas), le nouveau contexte monétaire et financier (Ch. de Boissieu), la question lancinante des déficits publics (Ch. Saint-Etienne), les politiques de l'emploi envisageables (B. Brunhes), l'éducation (L. Levy-Garboua), la maîtrise des dépenses de santé (J. de Kervasdoué), le devenir de l'agriculture en liaison avec l'aménagement du territoire (Ch. de Perthuis), la politique industrielle (E. Cohen), l'épargne et l'avenir des retraites (D. Maillard), l'exclusion et la pauvreté (P. Vanlerenberghe), la construction européenne (G. Lafay), les enjeux du nouvel espace économique mondial (P. Messerlin) et une nouvelle approche économique du rôle de l'Etat (J.-J. Laffont).

Vaste fresque donc, constituée de contributions synthétiques et pédagogiques de grande qualité pour la plupart d'entre elles. Au-delà des divergences sur les vertus du libéralisme économique qui prévaut aujourd'hui au niveau mondial et sur la capacité auto-régulatrice des mécanismes de marché, les auteurs convergent sur un certain nombre d'analyses et de diagnostics, notamment sur la nécessité de tenir compte des contraintes externes, de réduire les déficits publics et de concevoir un nouveau type de croissance apte à créer davantage d'emplois et à réduire les inégalités sociales.

*Alain Michel*

● **GOLDFINGER, Charles.** — *L'utile et le futile.* — Paris : Odile Jacob, 1995.

Domage que « l'économie de l'immatériel », sous-titre du livre « L'utile et le futile » « pèse » plus de 600 pages ! Domage car le nombre de décideurs achevant un ouvrage est inversement proportionnel au nombre de pages. Et pourtant cette démonstration de la primauté de l'immatériel constitue une lecture fort utile pour la plupart des dirigeants. L'auteur note en particulier que l'effet de taille, toujours valable au niveau des productions, est globalement moins critique que la capacité de projection (d'où les efforts en matière d'image) et de déploiement. Ce qui explique l'efficacité de Microsoft (16 000 personnes) face à des mastodontes dix fois plus gros. Il remarque aussi le triomphe des sous-traitants comme Intel ou la société de Bill Gates qui ont su jouer la spécialisation face aux assembleurs de l'électronique.

*André-Yves Portnoff*

● **FREICHE, Janine ; LE BOULAIRE, Martine.** — *L'emploi et l'entreprise : l'apprentissage des ruptures.* — Paris : éd. Liaisons, 1994, 119 pages.

Après une rapide fresque de la situation de l'emploi en Europe, les auteurs soulignent les contradictions et donc les défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les responsables des ressources humaines dans les entreprises, défis tenant par exemple :

— au décalage entre une recherche de performance économique passant par une implication accrue des salariés et la diffusion d'une plus grande précarité d'emploi qui décrédibilise l'entreprise aux yeux de ces mêmes salariés ;

— au délicat arbitrage entre l'urgence des actions assujetties aux contraintes économiques à court terme (y compris la réduction des coûts sociaux) et l'exigence d'investissements sociaux à moyen terme (y compris la formation) indispensables pour assurer la pérennité de l'entreprise ;

— au hiatus entre le discours tendant à présenter l'entreprise comme étant une communauté humaine solidaire et qualifiante et la pratique tendant par exemple à individualiser de plus en plus le parcours professionnel, la promotion, les rémunérations.

Cet ouvrage, en dépit de son caractère assez général, souligne fort opportunément un certain nombre de préoccupations auxquelles sont confrontés les responsables des ressources humaines soumis simultanément à la nécessité d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et à une exigence accrue de flexibilité et de « juste à temps ».

## FUTURIBLES EST EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES

### À PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

**1<sup>er</sup>** : Delamain-Gallimard, 42 61 48 78 - Fnac Forum (sociologie), 40 41 40 00 • **5<sup>e</sup>** : Compagnie, 43 26 45 36 - Le Tiers Mythe, 43 26 72 70 - Interférences, 47 07 70 06 - Point du Jour, 43 26 20 17 - PUF, 43 25 83 40 • **6<sup>e</sup>** : Le Divan, 43 26 84 73 - Gibert Jeune (économie), 43 25 91 19 - La Hune, 45 48 35 85 - Joseph Gibert, 44 41 88 88 - Librairie de l'Odéon, 43 54 75 31 • **7<sup>e</sup>** : Art et Actualité, 45 51 82 60 - Documentation Française, 40 15 70 00 - Librairie des Sciences Politiques, 45 48 36 02 - Gallimard, 45 48 24 84 • **8<sup>e</sup>** : Librairie Cinquante-Neuf, 45 62 20 48 • **12<sup>e</sup>** : La Terrasse de Gutenberg, 43 07 42 15 • **16<sup>e</sup>** : Lavocat, 45 27 45 39 - Dunod Dauphine, 44 05 40 13 • **17<sup>e</sup>** : Fnac Étoile (sociologie), 44 09 18 00 • **19<sup>e</sup>** : Vivre Livre, 42 06 33 77 • **Cergy Pontoise** : Fnac Cergy (économie), 30 75 33 66 • **Créteil** : Chroniques (sc. humaines), 43 77 96 71 • **La Défense** : Sources d'Europe, 41 25 12 26

### EN PROVINCE

**Aix-en-Provence** : Librairie de l'Université, 42 26 18 08 - Librairie de Provence, 42 26 07 23 - Vents du Sud, 42 23 03 38 • **Arc-et-Senans** : Librairie Ledoux, 81 54 45 44 • **Auray** : Vent de Soleil, 97 56 69 11 • **Bordeaux** : Fnac Bordeaux (sociologie), 56 00 21 30 - La Machine à Lire, 56 48 03 87 - Librairie des Entreprises, 56 48 01 96 - Mollat, 56 56 40 40 • **Clermont-Ferrand** : Jean Rome, 73 91 62 55 - La Procure, 73 91 64 63 - Les Volcans d'Auvergne, 73 43 66 62 • **Lannion** : Gwalarn, 96 37 40 53 • **Lille** : Fnac Lille (sc. humaines), 20 15 58 15 - Le Furet du Nord, 20 78 43 43 • **Lorient** : La Bouquinerie, 97 21 26 12 • **Lyon** : Decitre, 78 75 70 82 - Librairie des Nouveautés, 78 37 16 24 - Fnac Lyon (histoire), 72 40 49 49 - Flammarion (sc. humaines), 72 56 21 21 • **Marseille** : Brahic, 91 33 11 98 - Fnac Marseille (économie), 91 39 94 00 - Librairie du Sud Tacussel, 91 48 40 04 - Maupetit (sc. humaines), 91 48 71 77 • **Montpellier** : Sauramps, 67 58 85 15 • **Nantes** : Vent d'Ouest, 40 48 64 81 • **Nice** : À la Sorbonne, 93 13 77 70 • **Quimper** : La Procure, 98 95 88 71 • **Quimperlé** : Le Bateau Livre, 98 39 04 32 • **Rennes** : Le Forum du Livre, 99 79 38 93 - Le Failler, 99 79 60 26 • **Saint-Malo** : Librairie du Môle, 99 40 83 97 - L'Odysée, 99 56 57 50 • **Strasbourg** : Kléber (sc. humaines), 88 75 53 34 • **Vannes** : Cheminant, 97 42 74 11

### À L'ÉTRANGER

En Belgique : **Louvain-la-Neuve**, Agora, (10) 45 05 66 • **Bruxelles**, Tropismes, (2) 512 88 52  
En Suisse : **Genève**, Librairie du Boulevard, (22) 328 70 54

Et à Futuribles, 55 rue de Varenne, 75341 Paris cedex 07 - France  
Tél (33.1) 42 22 63 10 • Fax (33.1) 42 22 65 54 • 36 15 SJ\*FUTURIBLES

# futuribles

analyse et prospective

**NUMÉRO 198**

**MAI 1995**

*Allemagne : quelle politique étrangère ?* 5  
*Hans Stark*

*Les taux d'occupation en Europe.*  
*Le choix des indicateurs pertinents* 17  
*Achille Seghin*

*Les grandes tendances de l'économie mondiale.*  
*Un exercice de prospective néerlandais (1<sup>re</sup> partie)* 43  
*George Gelauff, Ben Geurts, André de Jong, Gerrit Zalm*

## **FORUM**

*La compétitivité mondiale. The World Competitiveness Report* 57  
*Stéphane Garelli, Madeleine Linard de Guertechin*

*The World Competitiveness Report.*  
*Les dangers de l'auto-évaluation* 68  
*Albert Merlin*

*Critique de la compétitivité* 71  
*Riccardo Petrella*

## **ACTUALITÉS PROSPECTIVES** 81

Un Européen sur deux satisfait de la démocratie... L'homme : un crocodile en puissance ? Emploi : monopole des 25-49 ans. Le renouveau du paysage religieux. Vers une pénurie de capitaux à l'échelle mondiale ? Au hit-parade du pouvoir d'achat. La défense face aux crises du futur. La paix suspendue à une goutte... La fortune des morts. Reprise : les indices et l'opinion. Les relations euro-méditerranéennes. Piratage de logiciels en entreprise. Le tofflerisme est-il un humanisme ?

## **BIBLIOGRAPHIE**

*Analyses critiques* 95

*Comptes rendus* 110



70 F